

# **FRANCE FORUM**

*La régionalisation dans le cadre européen*

**Expansion et Inflation**

De la société de consommation  
à la société de pénurie?

**Le Chili en question**

**LA PHILOSOPHIE POLITIQUE DE MARITAIN**

**Israël et les pays arabes**

**La culture contre la société?**

N° 129-130  
JANVIER-FEVRIER 1974  
6 F

ANDRE COLIN — J.-P. DOMINIQUE — MAURICE BLIN  
— PATRICIO AYLWIN — CHARLES DELAMARE — JEAN  
ONIMUS — HENRI BOURBON — ETIENNE BORNE



# FRANCE FORUM

## Sommaire 129-130

### COMITE DE DIRECTION :

Etienne Borne, Henri Bourbon  
6, rue Paul-Louis-Courier - 75007 Paris  
C.C.P. Paris 14.788-84. Tél. : 548-81-49

Abonnement : 8 n° par an ..... 30 F

Abonnement de soutien ..... 40 F

LES ASPECTS ECONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS DE LA REGIONALISATION DANS LE CADRE EUROPEEN	2
PAR ANDRE COLIN .....	2
VICTOIRE DE LA PAIX ?	9
PAR J.-P. DOMINIQUE .....	9
INFLATION ET SOCIETE	13
PAR MAURICE BLIN .....	13
DRAMATIQUES PROBLEMES CHILIENS	15
PAR HENRI BOURBON .....	15
RAPPORT SUR LA POSITION DE LA DEMOCRATIE CHRETIENNE CHILIENNE VIS-A-VIS DU GOUVERNEMENT DE SALVADOR ALLENDE	17
PAR PATRICIO AYLWIN .....	17
DE LA SOCIETE DE CONSOMMATION A LA SOCIETE DE PENURIE ?	30
PAR D.B. .....	30
CRISE DE PETROLE OU CRISE DE CONSCIENCE	32
PAR CHARLES DELAMARE .....	32
LA PHILOSOPHIE POLITIQUE DE JACQUES MARITAIN	37
PAR ETIENNE BORNE .....	37
LA CULTURE CONTRE LA SOCIETE	48
PAR JEAN ONIMUS .....	48
POLEMIQUES ET DIALOGUES .....	54
CINEMA	
FILMS DU TEMPS QUI PASSE, FILMS DE LA VIE TOUTE SIMPLE	56
PAR HENRI BOURBON .....	56
PROPOS DU TEMPS	
« DE TROP SUR LA TERRE »	66
PAR ETIENNE BORNE .....	66
NOTES DE LECTURE	
L'ENVOL DE LA FRANCE DANS LES ANNEES 80 DE EDMUND STILLMAN, JAMES BELLINI, WILLIAM PFAFF, LAURENCE SCHLOESING, JONATHAN STORY, INTRODUCTION PAR HERMAN KAHN	59
PAR ALAIN DELCAMP .....	59
CHANGEMENTS DE DECORS DE MARCEL-HENRI JASPAR	62
PAR PAUL DUMAS-RICORD .....	62
GAUCHES D'HIER ET D'AUJOURD'HUI	62
DE GEORGE LEFRANC	62
PAR JEAN CHELINI .....	62
PLAN QUINQUENNAL POUR UNE REVOLUTION DE PIERRE URI	63
PAR MAURICE BLIN .....	63
LE MARCHE COMMUN CONTRE L'EUROPE DE BERNARD JAUMONT, DANIEL LENEGRE, MICHEL ROCARD	63
PAR CHRISTIAN AUTEXIER .....	63
AFFAIRES NON CLASSEES DE MICHEL LEVINE	64
PAR YVES PITETTE .....	64
MUATION DE LA CULTURE DE JEAN ONIMUS	64
PAR MAURICE BLIN .....	64

# Les aspects économiques, sociaux et culturels de la régionalisation dans le cadre européen

par André Colin

## I. — LE SENS PROFOND DE LA POLITIQUE REGIONALE

Sous ses aspects économiques, sociaux et culturels, la régionalisation ou la politique régionale, c'est un humanisme. C'est l'homme qui est en cause avec les possibilités de développement, d'épanouissement, que lui offre ou non, la situation concrète dans laquelle il se trouve inséré et qu'a pu créer l'histoire, la géographie ou l'évolution économique, l'homme en quelque manière, dominé par le destin si la politique ne sait pas intervenir pour servir ce qui devrait être sa finalité essentielle : le sort des hommes vivant en communauté.

Des considérations éthiques, morales, dominent donc, au départ, la politique régionale.

Les premiers documents soumis au Parlement Européen s'y référaient explicitement quand ils déclaraient : « La principale préoccupation de la politique régionale doit être d'atténuer les différences existant non seulement entre les niveaux de vie, mais également entre les modes de vie des hommes en créant les conditions d'une égalité progressive dans la participation aux bienfaits qu'apporte le progrès économique et social ».

« La justice sociale exige que les conditions de départ et les chances d'arrivée quant au niveau et à la qualité de la vie soient les mêmes pour tous les citoyens de la Communauté Européenne. »

Les documents les plus récents émanant de la Commission des Communautés Européennes précisent cette exigence au niveau de la vocation de l'Europe : « l'héritage historique et la diversité des peuples européens, les

valeurs traditionnelles et culturelles qui sont la richesse morale de chaque région font de la participation de chacune d'elles au progrès économique, une affaire essentielle ».

Les populations ont maintenant pris elles-mêmes une conscience claire ou plus exacte de cette exigence, ce qui charge l'affaire de considérations politiques de plus en plus pressantes.

Un auteur français, M. Jean-François Gravier, auteur du livre « Paris et le désert français », pouvait ainsi décrire il y a quelques années : « Le survol d'un siècle d'histoire nous montre que la prolétarisation a d'abord été refusée par des catégories sociales. Elle l'est aujourd'hui par des communautés territoriales : tout comme les mineurs et les cheminots revendiquaient, avant 1900, une condition meilleure, les pays sous-développés de l'extérieur, mais aussi nos propres régions en retard de développement, réclamant maintenant les moyens du progrès. »

D'une manière plus générale ou plus actuelle, nous pouvons aisément mesurer les répercussions psychologiques des propagandes nationales ou communautaires sur l'augmentation moyenne des taux de croissance chez ceux qui ne perçoivent pas cette augmentation dans leur région ou qui, faute d'infrastructures convenables, vivent encore une vie parfaitement inhumaïne dans des zones qui ont cependant une réputation de prospérité.

Ainsi, la politique régionale rejoue même au plan européen le plus grand débat aujourd'hui engagé sur le thème ou le principe même de la croissance.

Elle soulève au moins de manière concrète, mais de façon souvent criante, le problème clé qui est celui de la finalité de la croissance : la croissance pourquoi ? La croissance où ?

S'il s'agit, grâce à elle, de favoriser le progrès ou l'amélioration de la condition de vie des hommes, c'est une sorte de défi auquel sont affrontées nos civilisations.

Il n'y a donc pas de contradiction, il y a, au contraire, rencontre entre politique régionale et politique d'expansion. Comme la politique d'expansion, l'aménagement harmonieux du territoire se justifie « par la poursuite d'un certain nombre de valeurs sans lesquelles le progrès n'aurait aucun sens et qui sont la diffusion du savoir, le développement de la personnalité, la recherche du bien-être et, finalement, du bonheur. Il vise à assurer sur tout un territoire, les conditions concrètes à leur réalisation ».

Aux considérations morales et politiques, s'ajoutent ainsi des considérations économiques et, de manière de plus en plus pressante, au fur et à mesure que se manifestent les insuffisances de la politique régionale.

Je vais, sur ce point, me référer à des documents officiels.

D'abord, en ce qui concerne la mobilité de la main-d'œuvre, il nous est dit : « La mobilité de la main-d'œuvre entre les secteurs et les régions peut être la condition d'une économie dynamique, mais au-delà de certaines limites les migrations inter-régionales entraînent, non seulement des inconvénients sociaux, mais aussi des désavantages économiques. Les régions périphériques défavorisées perdent leurs éléments les plus jeunes et les plus dynamiques compromettant ainsi leurs chances d'expansion future. Quant aux régions en forte expansion, elles doivent supporter les coûts croissants d'une concentration excessive des activités. »

Plus récemment, il a été précisé : « Le but d'une politique régionale communautaire est de donner aux régions qui souffrent d'un déséquilibre dans leur développement, les moyens de le corriger et de pouvoir ainsi soutenir la concurrence sur un pied d'égalité. Si cet objectif peut être atteint, alors les différents facteurs de production dans la Communauté pourront être mieux utilisés... pourront être évitées aussi des situations où un Etat membre devrait suspendre ses plans d'expansion parce que les régions fortes de son économie connaissent une surchauffe et des pressions inflationnistes croissantes alors que restent gaspillées d'importantes ressources dans les régions faibles. »

L'entrepreneur est souvent attiré par les avantages qu'il trouve à investir dans des régions déjà encombrées : il dispose à sa porte d'un réseau de fournisseurs et d'un marché de masse. Mais s'il devait supporter les coûts totaux pour l'économie du développement de sa firme, son calcul de rentabilité serait très différent.

Dans toute approche rationnelle de l'intérêt de la Communauté européenne prise dans son ensemble, les phénomènes incontrôlés de congestion sont plus coûteux

que les interventions positives liées à la politique régionale.

Ainsi, les considérations économiques les plus modernes donnent sa véritable dimension à la politique régionale.

En effet, parler régionalisation paraissait évoquer la situation des régions économiquement et socialement défavorisées dans le sens traditionnel ou classique de l'expression. Désormais, la régionalisation nous invite à regarder, si j'ose dire, les deux bouts de la chaîne, les zones sous-développées ou en déclin d'un côté, de l'autre les zones de concentration économique et humaine et souffrant de congestion. Et il n'y a pas pour ces dernières, que des considérations économiques touchant les coûts ou les risques inflationnistes : désormais, des considérations morales, humaines s'y ajoutent qui se révèlent à l'examen le plus superficiel des conditions de vie offertes aux travailleurs des grandes concentrations urbaines.

Il est vrai que ces conditions d'existence ne sont pas celles de la majorité des responsables de la vie économique ou politique.

Ces considérations économiques générales se trouvent renforcées ou actualisées dans la perspective de la mise en place des politiques communes dans la Communauté Economique Européenne et, plus précisément, dans la perspective de l'Union Economique Monétaire.

On pouvait ainsi écrire : « Tant que les disparités régionales à l'intérieur de la Communauté resteront aussi considérables qu'elles le sont à l'heure actuelle et que les structures régionales mettront face à face des économies à productivité très différente, des taux de change fixes et irrévocables, ne pourront être maintenus entre les monnaies des pays où l'effet de l'égalisation des taux de salaires, du temps de travail et du niveau de consommation se fait de plus en plus sentir : les grands écarts régionaux risquent de compromettre la réalisation de l'Union Economique et Monétaire. »

Ainsi, des considérations morales, sociales, humaines s'associent à des considérations de caractère économique pour alerter la conscience de tous ceux qui ont la responsabilité de la vie politique ou économique en Europe Occidentale et pour faire de la régionalisation un véritable impératif.

## II. — SITUATION DE FAIT

Chacun comprendra qu'il n'est pas possible, dans le cadre de ce rapport, d'entrer dans le détail des statistiques ou de la technique malgré l'abondance de la documentation existante à laquelle d'ailleurs chacun peut se référer.

1<sup>o</sup> — La prise de conscience des impératifs d'un développement régional harmonieux est relativement récente. Désormais, elle a fait naître toute une littérature. La plupart des Etats démocratiques modernes, si ce n'est tous, prennent en considération, pour des raisons économiques, sociales ou politiques, les exigences de la poli-

tique régionale dans l'élaboration ou la détermination de la politique économique nationale.

Dans le même temps, les populations manifestent leurs exigences, révèlent aussi leurs capacités d'initiative et font parfois naître d'eux-mêmes les possibilités d'un renouveau.

Ces initiatives ont été en effet, parfois dans le cadre de la législation nationale qu'elles ont souvent inspirées, un facteur déterminant de réalisations décisives pour l'animation de la vie régionale. Le besoin de participation que révèlent ces initiatives soulève bien entendu le grand problème, qui est aussi de nature démocratique et qui est celui de la redistribution du pouvoir dans nos différents Etats modernes. Mais ceci n'est pas de notre sujet (1).

Malgré sa vogue, la politique régionale paraît encore comme imprécise dans son contenu ou surtout dans ses résolutions. Il y a peut-être encore incertitude sur les facteurs déterminants pour la localisation des entreprises, mais surtout le poids de la concurrence, l'inadéquation largement existante des infrastructures régionales ou, plus simplement, la pression des entreprises font parfois encore passer au deuxième plan des préoccupations nationales les impératifs de la politique régionale.

Ainsi, au nom des exigences de la compétitivité d'une économie nationale, on pouvait lire dans un document officiel : « D'un côté, la politique d'aménagement du territoire doit donner toutes leurs chances dans une compétition économique très vive aux régions fortes dont le potentiel bénéficie à l'ensemble du territoire. De l'autre côté, elle doit chercher à entraîner les régions faibles dans la voie d'un développement, d'abord induit, puis autonome, de manière à les faire participer au courant de modernisation et d'expansion qui caractérise notre époque. » Et le document précisait que pour tenir compte de l'exigence de la compétitivité « un compromis pratique doit être trouvé entre les deux types de régions ».

Ainsi, malgré la littérature ou les proclamations, la législation des différents Etats soucieux de politique régionale ou les efforts poursuivis par eux ne réussissent pas, en fait, à répondre aux exigences économiques et sociales qu'ils entendent en principe cependant satisfaire.

En ce qui concerne les Etats membres de la Communauté Economique Eurojaponaise, ils n'ont pas pu, depuis 1958, établir une politique régionale communautaire alors que l'article 2 du Traité de Rome précisait explicitement que la C.E.E. « a pour mission de promouvoir un développement harmonieux des activités économiques dans l'ensemble de la Communauté ».

Certes, on peut citer des exemples comme le financement de la reconversion et de la réadaptation, dans le cadre de la C.E.C.A., qui a contribué à la création de quelques 110.000 nouveaux emplois et a permis la

réadaptation de près d'un demi million de travailleurs de l'industrie du charbon et de l'acier (2).

En tout cas, malgré la définition et les exigences des politiques communes, aucune politique globale régionale n'a pu encore être établie. Il a fallu attendre la Conférence des Chefs d'Etat ou de Gouvernement d'octobre 1972 pour que soit posé clairement le principe de la mise en œuvre d'une politique régionale. Le communiqué final déclarait en effet : « Les Chefs d'Etat ou de Gouvernement reconnaissent une haute priorité à l'objectif de remédier dans la Communauté aux déséquilibres structurels et régionaux qui pourraient affecter la réalisation de l'Union Economique et Monétaire. »

D'ores et déjà, ils s'engagent à coordonner leurs politiques régionales. Désireux d'engager leurs efforts dans la voie d'une solution communautaire aux problèmes régionaux, ils invitent les Institutions communautaires à créer un Fonds de Développement Régional qui sera mis en place avant le 31 décembre 1973.

## 2<sup>e</sup> — Les réalités.

Nous tenterons d'en faire état de manière explicite quoique de manière encore sommaire : les chiffres sont d'ailleurs maintenant connus de tous.

a) Le développement économique de l'Europe Occidentale a été ces dernières années sous bien des aspects prodigieux.

Ainsi, les six pays membres de la Communauté Européenne ont maintenu un rythme de développement du produit national brut de l'ordre de 5 %.

Cet indice moyen est cependant de plus en plus trompeur du point de vue de la réalité économique et sociale.

En effet, malgré les politiques positives d'intervention des Gouvernements, l'écart des revenus entre les régions ne s'est pas modifié de façon perceptible. Les régions les plus riches de la Communauté ont un revenu, par tête, d'environ le quintuple de celui des plus pauvres.

On peut ainsi dire qu'en 15 ans de croissance économique, les écarts d'une région à l'autre, à l'intérieur de l'Europe, se sont aggravés.

Cette différence tient évidemment au nombre des emplois ou à leur nature dans les différentes régions.

b) A cet égard, on pouvait dire qu'au premier coup d'œil dans la Communauté des Six apparaissait une grande déchirure entre le nord et l'est, d'une part, l'ouest et le sud, d'autre part.

Il est devenu courant maintenant de dire que les principaux déséquilibres généraux concernent tout particulièrement les régions à prédominance agricole, les régions affectées par les mutations industrielles ainsi que celles concernées par un sous-emploi structurel.

(1) Un rapport a été présenté au cours de la Conférence sur « les aspects institutionnels de la politique régionale ».

(2) Encore faut-il dire qu'on a légitimement estimé que l'ampleur des mutations agricoles aurait dû entraîner une intervention de même nature. On sait qu'il n'en a rien été.

Cette approche nous paraît insuffisante pour traduire la réalité.

Néanmoins, pour l'instant, regardons les caractéristiques qu'elle révèle.

Bien entendu, elles sont loin d'être homogènes et nous ne prétendons pas pouvoir entrer dans le détail.

Disons cependant que ces régions se caractérisent par un taux de croissance constamment peu élevé, des revenus industriels relativement bas, souvent un haut niveau de chômage, des infrastructures techniques ou culturelles insuffisantes.

L'une des conséquences les plus immédiates, c'est l'émigration ; dans certains cas, cette émigration est extrêmement élevée et peut atteindre, si l'on en croit les statistiques officielles, à la limite, un taux annuel de 15 pour mille habitants.

Mon expérience, mieux que les statistiques, montre que cet exode intéresse ou frappe surtout les jeunes à la recherche d'un emploi.

Il en résulte, dans les régions concernées, un vieillissement de la population qui devient un facteur supplémentaire de déclin économique.

Au surplus, là où existent des centres scolaires ou universitaires importants, les jeunes qui en ont bénéficié cherchent, non seulement un emploi, mais un emploi correspondant à la qualification qu'ils ont acquise. Leur départ a pour résultat de priver la région des éléments dont la qualité et l'initiative permettraient d'entreprendre une œuvre de rénovation économique.

Perçu concrètement dans la jeunesse, souvent attachée à sa culture traditionnelle, ce manque d'emplois ou d'emplois qualifiés crée un malaise, un trouble moral profond dont les répercussions politiques sont inévitables.

c) Ces déséquilibres, étant donné leurs caractéristiques essentielles, ont évidemment leur traduction dans la répartition de la population.

Pour montrer, d'une manière simple, l'importance ou l'ampleur du phénomène, prenons la description de la situation dans la Communauté Européenne des Six il y a peu d'années.

Dans les régions industrialisées caractérisées par une faible part de la population active employée dans l'agriculture, par une infrastructure développée et une activité tertiaire importante, la densité de la population est très élevée de 200 à 250 habitants au kilomètre carré.

Ces régions occupent 16 % du territoire de la Communauté, mais représentent environ 75 millions d'habitants, soit un peu plus de 40 % au total.

De l'autre côté, les régions à prédominance agricole sont caractérisées par une absence d'activités industrielles autonomes, une population active agricole se situant généralement entre 20 et 40 % de la population totale, des infrastructures généralement peu développées.

La superficie de ces régions, à prédominance agricole, couvre plus de la moitié du territoire de la Communauté et comprend environ 50 millions d'habitants, soit un peu plus de 25 % du total.

Ainsi, à côté des régions en retard de développement, se révèlent de plus en plus des zones de superficie limitée, mais où se concentrent les activités économiques et la population.

Le retard des premières s'aggrave du fait des progrès des secondes. Il a été noté que toutes les régions situées à l'ouest, à l'est et au sud du « quadrilatéral d'or » compris entre Milan-Paris, les Midlands et la Ruhr ont perdu et continuent de perdre de leur importance économique au profit des zones au rythme de croissance élevé.

Il paraît bien ainsi que la gestion de l'espace, si elle est laissée aux entreprises et à leur choix, a pour résultat d'entraîner des déséquilibres économiques et sociaux toujours plus graves entre les régions du continent européen.

Au fait du retard dans le développement s'ajoute du point de vue d'une politique régionale équilibrée, celui d'une concentration qui peut aboutir à la congestion avec l'ensemble de ses conséquences humaines et économiques.

Citons des faits tels qu'ils sont révélés par une étude récente : « Nous voyons se dessiner, en Europe du nord-ouest ce que l'on peut appeler une aire de force à densité de population élevée, caractérisée par un développement urbain dynamique. Les ensembles urbains anglais des Midlands et du sud-est ainsi que celui de Paris, ceux de Rhénanie-Westphalie et de l'axe Rhénan, ceux de Suisse et de l'Italie du nord-est constituent ensemble une mégalopole européenne en puissance dans laquelle se massent près de 50 millions d'habitants.

Ce bassin à très forte densité (environ 450 habitants au kilomètre carré déjà à l'heure actuelle) constitue la plus puissante zone d'attraction de la population et des ressources économiques européennes.

Si sa force attractive ne diminue pas, la megalopolis européenne de l'avenir n'aura rien à envier à la mégapolis américaine de la côte nord-est ou à celle du Japon.

Au rythme actuel, on peut prévoir qu'en 1990, 40 % de la population de la Communauté Européenne serait concentrée sur 9 % de son territoire.

Il est toujours tentant en effet, pour un entrepreneur, de s'installer là où il trouve en amont et en aval tous les services et l'environnement dont son entreprise a besoin, mais quand il s'agit, en dehors de l'environnement proprement industriel ou commercial, de l'ensemble des services publics et des infrastructures, quel en est le montant pour l'économie nationale ?

Un ministre français pouvait déclarer il y a peu de temps : « L'Europe n'a plus les moyens de dépasser un certain niveau de concentration urbaine. Le montant des investissements, réalisés ces dernières années en région parisienne, a été à peu près le double par habitant de ce qui a été dépensé dans les villes de province. Mais le coût des services publics dans les grandes agglomérations est tel que, malgré cet effort, Paris reste une des villes les moins bien équipées de France. »

Il est donc temps de savoir quel est pour l'économie nationale le coût par travailleur de son installation dans une région de forte concentration urbaine, qu'il s'agisse de logements, d'infrastructures scolaires, sanitaires, de transports, etc...

Au plan humain, quelle existence pour les travailleurs, inévitablement mal logés, pour un grand nombre éloignés de leur lieu de travail de plusieurs heures de transport effectuées dans les conditions que l'on sait, quelle perception peuvent avoir ces travailleurs de la prospérité, de la répercussion du taux de croissance sur le bien-être des personnes ou l'amélioration des conditions de vie ?

Ainsi, les faits eux-mêmes nous amènent de manière encore plus claire à constater deux types de déséquilibre : d'un côté, des régions marquées par de bas revenus, le sous-emploi, le vieillissement, le chômage, l'émigration, d'une autre côté, des régions marquées par la concentration des activités économiques et des services et groupant une part de plus en plus importante de la population jusqu'à la limite de la congestion.

#### d) Essai de classification des Régions.

Pour cerner de plus près la réalité régionale et donc définir plus exactement les problèmes ou les besoins, on peut d'une manière brève tenter une classification des régions en tenant compte, d'une part de critères géographiques, et, d'autre part, de critères économiques ou techniques.

Répondant aux critères géographiques, il y a d'abord les régions périphériques éloignées des grands centres industriels existants.

De ce fait, l'activité y est déterminée par l'agriculture et ces régions présentent les caractéristiques liées à cette situation.

Néanmoins, leur spécificité tient à ce qu'elles sont périphériques et qu'elles se sont trouvées, de ce fait, éloignées des grands centres de consommation ou de production des matières premières.

Ces régions périphériques à prédominance agricole sont en général maritimes. Aussi, certaines d'entre elles ont pu connaître une activité économique non négligeable avant la naissance de la société industrielle.

Maintenant, le progrès et le faible coût relatif des transports maritimes peut donner à ces régions un atout important d'autant plus que l'économie de la Communauté Européenne manquant de matières premières propres ne peut progresser que dans une participation toujours accrue à l'économie mondiale.

Marquées par la géographie, il y a, en deuxième lieu, les régions frontalières. Elles sont de deux types. Il y a d'abord les régions situées aux frontières communes des pays membres de la Communauté Economique Européenne. Il y a, en second lieu, les régions confinantes à des pays tiers.

L'histoire a ici façonné la géographie et ainsi modifié parfois de manière décisive les courants d'échanges traditionnels.

En ce qui concerne les régions singularisées par l'évo-

lution économique ou technique, on peut les classer sous trois types :

Il y a les régions à prédominance agricole, les régions d'ancienne industrialisation, les régions de forte concentration industrielle et urbaine.

En définitive, ce sont celles que nous venons de décrire.

Retenons enfin une donnée chiffrée toute récente et qui concerne l'Europe élargie, l'Europe des Neuf et qui est relative aux deux extrêmes du déséquilibre. Elle nous est donnée par un document de la Commission des Communautés Européennes.

A un extrême, on constate l'existence d'une zone de concentration occupant une position assez centrale et composée de régions contigües. Cette zone abrite 90 millions d'habitants, soit 35 % de la population totale sur 13 % de la superficie. A l'autre extrême, trois zones de population clairsemée où vivent plus de 16 millions d'habitants, soit 6 1/2 de la population sur 20 % de la superficie totale de la Communauté.

Voilà donc quelques réalités de fait.

Tentons de dégager quelques orientations.

### III. — QUELQUES ORIENTATIONS

Quelques leçons dont l'énumération n'a pas la prétention d'être exhaustive se dégagent de cet examen.

1<sup>o</sup> — Le seul libre jeu du marché et de la concurrence, loin de pouvoir prétendre aboutir à une répartition harmonieuse des activités a eu pour résultat d'aggraver les déséquilibres déjà existants. Il a ainsi été noté qu'une conséquence immédiate de l'ouverture des frontières dans le cadre du Marché Commun a été une accentuation des tendances à la concentration géographique.

Dans le même esprit, c'est une illusion que de penser que la croissance économique générale permettrait automatiquement de résoudre le problème des régions insuffisamment développées.

Au contraire même, les régions demeurant en profond retard, risquent, du moins à longue échéance, d'être un obstacle à la croissance économique générale.

Les faits eux-mêmes montrent donc clairement qu'il y a *responsabilité des autorités publiques*.

Le fait est parfaitement perçu par les populations concernées qui attendent que soit mise en œuvre une politique qui ne force pas l'homme à s'installer là où se fixe spontanément le capital, mais qui convaincra le capital d'investir dans les régions où se trouve l'homme et dans lesquelles il doit rester.

2<sup>o</sup> — Or, il apparaît précisément que la *localisation des activités économiques devient de plus en plus volontariste*. En effet, pour un nombre croissant d'activités économiques, de la société moderne, les contraintes naturelles de localisation jouent un rôle de moins en moins grand à tel point que l'on peut aller jusqu'à dire que les activités économiques se détachent des contraintes de la géographie physique.

La Commission des Communautés Européennes en tirait la conséquence en disant : « La détermination des régions et leur intégration active dans le système économique national, c'est-à-dire leur organisation en véritables unités opérationnelles de la politique économique et sociale dépend davantage de l'action des autorités publiques que des traits traditionnels et des données de l'histoire ou de l'évolution économique. »

A mon sens, si les moyens de la politique régionale ne réussissent pas à favoriser suffisamment encore les décentralisations industrielles ou à assurer le développement des activités économiques existants dans les régions en retard, les autorités publiques responsables peuvent manifester positivement et efficacement leur résolution en matière de politique régionale par un double effort qui dépend d'elles en matière d'infrastructures, d'une part, et de décentralisation des services publics d'autre part.

*Les infrastructures*, c'est tout ce qui tend à assurer le mieux-être collectif dans une société moderne : des moyens de communication, de logement avec tout leur environnement social, culturel, sanitaire, l'aménagement urbain, l'équipement scolaire, universitaire et de loisirs.

Cette politique visant les infrastructures au sens large, qui est d'évidence d'une immense portée humaine et sociale, est, dans le même temps, chargée de possibilités considérables d'efficacité économique. Il nous est dit en effet que, à partir d'enquêtes effectuées auprès de chefs d'entreprises, de sociétés de crédit et aussi d'administrations publiques, il résulte que dans les décisions de localisation, les facteurs relevant de l'infrastructure pris au sens large ont un poids au moins égal et souvent supérieur à celui d'autres facteurs plus directement tangibles et comptabilisables tels que fiscalité, aides aux investissements, bonifications d'intérêt, etc.

En deuxième lieu, la décentralisation administrative ou plus concrètement l'installation dans les régions en retard de certains grands services publics ou parapublics ou centres de recherches : les progrès des moyens de communication sont tels en effet qu'il paraît plus nécessaire de les maintenir maintenant dans les grands centres.

Outre l'animation qu'entraîne leur installation, celle-ci peut avoir pour effet de créer des emplois qualifiés, notamment pour les jeunes, qui peuvent ainsi concourir à redonner du dynamisme à leur région.

Pour commencer ce propos, je dois me référer à un document officiel émanant de la délégation à l'Aménagement du Territoire en France.

Ce document déclare : « La concentration des emplois de bureau dans la région parisienne est excessive. En effet, de 1962 à 1968, 320.000 emplois tertiaires se sont ajoutés aux 2.200.000 qui existaient en 1962. » Et le document poursuit : « 51 % des thèses du troisième cycle, 58 % des doctorats d'Etat, 61 % des chercheurs sont dans la région parisienne. »

Ainsi, poursuit ce rapport, « les régions fournissent à Paris une prestation invisible qui, non seulement accentue le déséquilibre financier, mais compromettrait à

terme la possibilité même d'une politique d'aménagement du territoire en privant la région de l'infrastructure intellectuelle qui conditionne toujours davantage le développement ». Et il conclut conformément à ma propre suggestion : « La réussite de la politique de décentralisation du tertiaire exige à l'avenir, avant toute chose, un effort de l'Etat sur lui-même qui doit donner l'exemple de la décentralisation. »

3<sup>e</sup> — Ces orientations rejoignent les réflexions sur les finalités de la croissance et la recherche de la qualité de la vie.

Il est apparu en effet de manière évidente, criante, que dans nos sociétés modernes le produit national brut tend à devenir un indice toujours plus trompeur de la prospérité pour ne pas dire du bonheur, que le rythme de la croissance globale d'une économie ne peut plus suffire à définir l'optimum économique.

Dans le même temps, il apparaît que si l'homme est amené à partir à la recherche d'un emploi ou d'un revenu correspondant à ses capacités, il supporte de plus en plus lourdement ou péniblement les contraintes des immenses concentrations urbaines où se rassemblent les entreprises et les activités économiques dominantes.

Spontanément et fort légitimement, les populations demandent que leur soit donné, non seulement un revenu, mais que leur soit aussi garantie une certaine qualité de la vie.

Or, les Etats, comme nous l'avons vu, ne sont plus en mesure de répondre dans ces zones aux exigences du mieux-être collectif tant la masse d'équipement qu'elles supposent serait coûteuse pour leur économie.

Ainsi tout se rejoint.

Il est donc, en premier lieu, du devoir des Etats de mesurer et de dire clairement les coûts des équipements publics dans les zones de grande concentration et aussi le coût social de l'installation des entreprises dans ces zones et ce d'autant plus qu'au plan psychologique les régions défavorisées ont toujours le sentiment de participer elles-mêmes par l'impôt à des dépenses d'investissement qui leur paraissent cependant contribuer à accentuer le déséquilibre dont elles souffrent.

En second lieu, la recherche, parfois ardente, par la population d'un cadre de travail, d'un cadre de vie, d'un environnement plus humain doit inciter les Etats à donner une dimension nouvelle à la définition du développement ou de l'équilibre économique et social.

C'est maintenant un impératif : ce n'est plus seulement en effet à l'accroissement des revenus industriels que doit satisfaire la croissance économique, mais c'est aussi à l'exigence des besoins sociaux, du mieux-être collectif.

Seule une politique régionale peut maintenant répondre à cette exigence.

4<sup>e</sup> — Dans cet esprit, la politique régionale ne doit pas être considérée comme une politique à part ; elle est un des aspects, devenu maintenant essentiel, de la politique économique générale puisqu'il s'agit pour celle-ci de poursuivre les finalités vraies de l'expansion.

a) C'est donc une politique globale tendant à assurer l'optimum économique et dans laquelle doivent s'intégrer toutes les politiques sectorielles, qu'il s'agisse des transports, de l'énergie, de la politique scolaire ou universitaire, de la politique sociale, financière, fiscale, etc...

S'il en était besoin, la preuve en serait fournie par les politiques fragmentaires poursuivies ici et là et qui, malgré les résultats obtenus, n'ont pas pu empêcher que se maintiennent ou parfois s'aggravent les déséquilibres régionaux.

b) Malgré le vocabulaire souvent utilisé, il ne faut pas confondre *régionalisation* et *décentralisation industrielle*. Certes les décentralisations industrielles sont un des moyens privilégiés pour favoriser le renouveau économique des régions en retard ou en déclin et toutes les méthodes d'incitation à la décentralisation (qu'il s'agisse de fiscalité, de subventions aux investissements, de bonifications d'intérêts...) doivent être poursuivies de même que doivent être amplifiées les méthodes tendant à dissuader les entreprises de s'installer dans les régions déjà saturées.

Mais, comme nous l'avons vu déjà, la régionalisation et les créations d'emplois qu'elle suppose exigent des infrastructures au sens large que nous leur avons donné et dont la mise en place peut maintenant contribuer à garantir la qualité de la vie.

Car la régionalisation est aussi aménagement de l'espace. Elle doit permettre de définir la vocation économique de chaque région en y intégrant le développement des activités agricoles dans le souci d'une occupation rationnelle ou harmonieuse du territoire qui donne à l'homme à la fois un revenu et un cadre de vie plus humain.

c) Si elle doit être considérée comme l'un des aspects essentiels de la politique économique générale, une politique régionale ne peut pas d'évidence trouver son efficacité dans la seule intervention de chaque Etat national. Elle doit, dans le cadre européen, devenir communautaire.

Il y a d'abord l'exigence de la mise en place des politiques communes diverses. Il y a la nécessité déjà reconnue d'empêcher la concurrence sur le montant des aides à la décentralisation que pourraient se faire les divers Etats nationaux. Mais surtout, comme nous l'avons vu au passage, les contraintes résultant de l'effort de compétitivité de chaque économie nationale vis-à-vis de ses voisins ou des pays tiers risquent, quels que soient les moyens financiers mis en œuvre, de continuer à mettre obstacle à la régionalisation.

Il faut, pour la poursuivre vraiment, une politique commune et sans doute, étant donné son ampleur, seule une autorité politique démocratique commune pourrait permettre de la définir et de la mettre en œuvre avec efficacité.

5° — Le rôle des animateurs locaux a un caractère indispensable et souvent décisif dans la mise en œuvre d'une politique régionale. C'est à eux qu'il revient, en particulier, de répondre à cette revendication touchant

à la recherche de la qualité de la vie. L'expérience me l'a montré. La définition rigoureuse techniquement des vocations de la région, la détermination de ses besoins essentiels, l'animation de la population contribuent à entraîner l'intervention de la puissance publique et à l'orienter.

Souvent même la mise en place des divers systèmes d'incitation au développement économique n'est efficace que si la population locale les utilise pleinement et leur donne vie.

Dans ce même esprit, il y a l'effort financier des collectivités locales. Il porte naturellement sur les infrastructures, mais il doit viser aussi et de plus en plus la maîtrise du sol pour éviter la spéculation foncière et les charges qu'elle entraîne pour toute implantation industrielle ou administrative nouvelle et pour tendre également à une répartition judicieuse des activités sur le territoire considéré.

Puisqu'on peut admettre que la recherche de la qualité de la vie sera à court terme un facteur d'incitation au développement régional, ce souci doit animer les responsables locaux qui doivent considérer qu'une sauvegarde dynamique de l'environnement contribue à l'expansion économique et qu'il n'y a plus contradiction mais qu'il y a divergence entre une politique d'industrialisation et l'équipement touristique et de loisirs.

Cette animation locale peut, au surplus, se révéler comme contribuant concrètement à l'élévation du niveau culturel de la population et à l'enracinement ou l'enrichissement de la pensée, de l'idéal d'une démocratie moderne qui exige la responsabilité, la participation.

En favorisant ce mouvement, des structures régionales de caractère public pourraient souvent permettre une meilleure gestion des crédits publics.

C'est donc dans le cadre d'une organisation démocratique que sont au mieux réunies les chances d'une politique régionale donnant à la croissance toutes ses finalités humaines.

## CONCLUSIONS

Ainsi, l'homme politique placé devant les impératifs économiques et sociaux de la régionalisation sait qu'il ne peut s'en remettre à la seule loi du « laisser-faire et du laisser-aller ».

En deuxième lieu, les Etats membres de la Communauté Européenne doivent non seulement intensifier leurs efforts, mais aussi les coordonner et, pour leur donner pleine efficacité, bâtir une véritable politique régionale communautaire.

A ce niveau, celle-ci pourrait alors faire la démonstration qu'il n'y a pas de fatalisme ou de loi inexorable entraînant inéluctablement les déséquilibres régionaux et l'inégalité sociale qui en découle.

Plus concrètement, une véritable politique régionale communautaire contribuerait à définir, à dessiner le style de vie de civilisation humaniste de l'Europe de demain.

André COLIN ■

# Victoire de la Paix ?

par J.-P. Dominique

**A**VEC LES RESTRICTIONS des livraisons de carburant et l'augmentation formidable des prix des produits pétroliers, voici la crise économique qui se profile avec une redoutable netteté. Pire, avec les morts du Consulat algérien à Marseille, et ceux de l'Aéroport Fiumicino de Rome, voilà l'insécurité qui gagne l'Europe.

Les premiers tirs en un jour d'octobre 73 sur les rives du Canal de Suez et sur les hauteurs du Golan déclenchaient, sinon une guerre mondiale — en dépit d'une journée de mise en alerte nucléaire — du moins un « conflit mondialisé ». Un conflit dont les seules limites pourraient être le temps. C'est l'espoir de Genève dont, une fois de plus, ont repris le chemin les représentants des peuples blessés.

Ne pouvait-on donc faire l'économie d'une guerre ? Le chemin de la table des négociations devait-il nécessairement passer par les champs de bataille ? L'affrontement des soldats devait-il précéder le dialogue des diplomates ? Certes, il faudrait toute la froideur d'un cynisme inhumain pour faire observer que c'est sur une terre gorgée du sang des hommes que prend racine la volonté de paix. Et pourtant...

La réponse d'un homme comme M. Aba Eban, le Ministre israélien des Affaires étrangères, dont le rôle n'est pourtant pas de justifier le déclenchement des hostilités, est significative. La guerre a-t-elle été utile ? interroge Georges Suffert (1). « Certainement pas. Les Arabes auraient dû mobiliser leur courage pour négocier avant et sans la guerre », affirme le diplomate israélien, qui ajoute : « Cependant les Arabes, c'est vrai, ont

reconquis à nos yeux, comme aux yeux du monde, une dignité. Et surtout à leurs propres yeux. Et voilà pourquoi la négociation est aujourd'hui possible alors qu'elle ne l'était pas hier. »

Comment d'ailleurs ne pas voir la signification du fait que ce soit Anouar el Sadate, l'un des chefs d'Etat arabes parmi les plus modérés, qui ait pris l'initiative des combats. L'échec de toutes les tentatives de médiation gelait une situation qui de provisoire était en passe de paraître définitive. Les territoires occupés faisaient, d'année en année, davantage figure de colonies nouvelles où Israël prenait pied civilement et économiquement. Egyptiens et Syriens avaient conscience de cette progressive transformation des lignes de « cessez-le-feu » en frontières nouvelles. Bon nombre d'hommes politiques israéliens affirmaient qu'il s'agissait là des limites naturelles de leur Etat, ainsi que M. Aba Eban le laisse entendre implicitement dans l'interview précitée.

Il fallait donc que le monde arabe efface le désastre militaire de 1967 en témoignant autrement que par des discours, sa volonté de retrouver ses terres. C'est les armes à la main que les vaincus ont voulu apporter la preuve de leur détermination.

L'étonnement du monde, des Israéliens et des Arabes eux-mêmes, a d'ailleurs été tel que ce qui est en définitive un échec militaire, se solde, pour le Caire, par une victoire politique. Après trois guerres au Proche-Orient, sanctionnées par trois déroutes des Arabes, on ne les croyait plus capables d'accepter de mourir pour leur terre. La démonstration du contraire a été le fait capital de ce nouveau conflit.

(1) Interview de M. Aba Eban dans « *Le Point* ».

fragile ; avec une grande légèreté, ils escomptaient en finir facilement avec l'Etat hébreu, incapables qu'ils étaient de percevoir le phénomène national et populaire israélien.

Gamal Abdel Nasser, en 1967, s'est livré à une manœuvre d'étranglement en bloquant la voie maritime sud qui chemine par le détroit de Tiran à portée des canons de Charm el Sheik. Si Tel Aviv avait subi la provocation sans réagir, c'en était sans doute fait de l'Etat d'Israël.

#### **La riposte a été foudroyante.**

La leçon de ces Six jours de 1967 n'a pas été perdue pour le monde arabe auquel le sursaut d'Israël a révélé qu'il existait plus qu'un Etat israélien mais bien un pays et un peuple.

La lecture des discours et déclarations prononcées par les chefs d'Etat arabes au cours des dernières années révèle à quel point la plupart d'entre eux se sont appliqués à intégrer progressivement dans leurs propos publics, à l'usage de leurs opinions intérieures, la réalité israélienne dont ils tiennent maintenant compte. Ils en tiennent compte au point de n'avoir jamais assigné, comme objectif, la destruction de l'Etat d'Israël lors de la guerre d'Octobre dernier, alors que la tendance naturelle d'un chef d'Etat en guerre est pourtant de mobiliser son peuple autour d'objectifs que l'on sait souvent inaccessibles.

Cette erreur commise par les pays arabes en 1967, il semble bien que les Israéliens l'aient, depuis, commise à leur tour. Les trop faciles victoires emportées sur un adversaire divisé, ont progressivement persuadé les Israéliens que rien ne pouvait les empêcher de tracer et de maintenir par les armes les frontières que leur promettaient les Ecritures. Beaucoup s'accommodaient d'un antagonisme qui jusque-là se soldait à leur profit et dont la nature du contentieux ne serait pas transformée, à leurs yeux, du fait de cette expansion terri-

#### ***Golda Meir : ni colombe ni faucon***

Non seulement le monde occidental — ce qui n'est guère surprenant — mais les Israéliens eux-mêmes ne s'attendaient pas à une telle détermination.

On en vient même à se demander si, à la base de cet enchaînement de violence qui, depuis 25 ans, torture le Moyen-Orient, il n'y a pas eu cette ignorance des antagonistes quant à la profondeur de l'attachement de l'adversaire à sa terre.

Durant des années, les Arabes n'ont vu dans l'Etat d'Israël qu'une création artificielle et par conséquent

#### ***Moshé Dayan : un militaire à la recherche d'une solution négociée***

étant porteuse de la suivante tant qu'un règlement définitif n'aura pas été dégagé et, par conséquent, tant que le sort des territoires occupés n'aura pas été réglé.

A ce sujet, on a pu comprendre longtemps l'argument présenté par les Israéliens, selon lequel il était impensable de rétrocéder ces territoires à un adversaire qui en aurait fait une plate-forme pour de nouvelles attaques. Comment demander à un pays en guerre de donner un avantage à l'ennemi sans que les hostilités cessent ?

Si cette position de Tel-Aviv est indiscutable, l'attitude et les propos de certains dirigeants israéliens étaient plus inquiétants. On sait qu'à la faveur de l'occupation militaire, certains encourageaient une colonisation qui aurait eu un caractère définitif. Or, s'il est vrai qu'un pays en guerre ne cède pas gratuitement le terrain, il est tout aussi évident que les frontières définitives, celles de la paix, ne peuvent épouser le tracé des lignes de cessez-le-feu.

A l'heure de la négociation, c'est dans une perspective pacifique qu'il faut envisager l'avenir du Proche-Orient et, dans cette optique, ce sont les tracés de l'O.N.U. créant l'Etat d'Israël qui doivent servir de base. Certes, trop de choses se sont passées depuis pour que des rectifications n'interviennent pas en certains points stratégiques, et il faudra sans doute que les Arabes consentent à ne pas remilitariser les territoires qu'ils récupéreront.

Beaucoup de concessions devront être faites à Genève, de part et d'autre, pour parvenir à un accord sur une solution dont certains, dans les deux camps, ne veulent

#### *Anouar el Sadate : un succès qui fut surtout politique*

toriale. C'est sans doute là que prend racine l'intransigeance israélienne face au problème des territoires occupés.

Or, justement, les Arabes ont appris quelle est la force du temps qui passe et à quel point il transforme la situation de fait en situation de droit. Puisqu'eux-mêmes, en dépit des slogans, ne parvenaient plus à considérer les Israéliens comme des simples occupants de la Palestine, comment pouvaient-ils espérer que la Communauté internationale continue encore longtemps à reconnaître les droits du Caire sur le Sinaï ou de Damas sur le Golan ?

C'est dire à quel point la revendication israélienne exigeant des frontières sûres et reconnues s'impose au bon sens. Et à quel point les Arabes devraient la partager, d'autant plus qu'au bout du compte, ce sont eux qui ont le plus perdu dans cette situation d'instabilité, d'insécurité et de non-reconnaissance.

Au moment où il est enfin question de rechercher la voie d'une solution équitable, on entend encore les adversaires s'accuser mutuellement de ne pas vouloir sincèrement la paix et se rejeter la responsabilité des hostilités. Il faut bien reconnaître que cette responsabilité est partagée. Certes, en 1967, les Israéliens ont tiré les premiers, mais avaient-ils le choix ? L'Egypte avait, à l'époque, créé un climat de tension tel que l'affrontement était inévitable. Bien sûr, en 1973, l'attaque surprise a été le fait des Arabes, mais ils n'avaient pas le choix d'une autre méthode pour franchir le canal de Suez afin de retrouver leurs territoires.

Depuis 25 ans, la situation au Proche-Orient secrète une violence qui se nourrit d'elle-même, chaque guerre

*Henry Kissinger : il rend possible ce qui est souhaitable*

Sur cette voie de la négociation, Américains et Sovié-tiques font preuve d'une grande habileté dans la façon dont ils modèrent ceux qu'ils protègent allant jusqu'à renouer les liens avec ceux qu'ils combattaient il y a quelques mois par alliés interposés.

Seule, l'Europe est absente de la partie qui se joue à Genève alors que, n'ayant pas encouragé à la guerre, elle aurait pu aider à la paix. On est bien loin encore de cette Europe unie, cohérente et entendue de par le monde. Victime des événements, nous semblons n'avoir aucune prise sur eux.

Plus que jamais, ce sont les deux Super-grands qui occupent la scène internationale, réglant le jeu dans tous les détails. Jetant les adversaires les uns contre les autres, distribuant armes et crédits puis, lorsque les héros sont fatigués, convoquant les politiques à la table de négociations. Le réalisme froid d'un Henry Kissinger, auquel on prête souvent les plus sombres machinations, force, sinon la sympathie, du moins l'admiration. Contrôlant admirablement la situation, il a placé son habileté, voire son cynisme, au service d'une réelle volonté de parvenir à une solution de paix. Là, tout comme en Indochine, c'est lorsque la violence atteint son paroxysme, que le diplomate américain excelle à dénouer les situations les plus tendues.

A Washington, autant qu'à Moscou, on a su conserver son sang-froid. Il n'est qu'à songer au conflit mondial qu'aurait inévitablement déclenché une telle situation voici 30 ans ou plus.

Accompagnés sur le chemin de la paix, par ceux qui les aident aux heures de la guerre, Arabes et Israéliens, peuvent maintenant s'attacher à déterminer les conditions de leur coexistence, eux qui n'ont le choix qu'entre la guerre fratricide ou la cohabitation fraternelle. Un règlement raisonnable peut sans doute être déterminé dans le cadre duquel chaque peuple — y compris les Palestiniens — trouvera sa place.

On ferait cependant preuve de peu de réalisme en refusant de voir les menaces qui pèsent, et pour longtemps encore, sur cet éventuel accord. Trop de méfiances ont été accumulées, trop de haines religieuses encouragées, trop de frustrations ressenties, pour que le Proche-Orient retrouve avant longtemps le calme et la fraternité.

Le terrorisme palestinien, plus révolutionnaire que nationaliste, durera plus longtemps que la Cause palestinienne, dont il ne cesse de s'éloigner à mesure qu'il s'étourdit de sa propre violence. Il faudra encore du temps pour qu'une certaine forme de mépris ne soit plus affichée par les Israéliens à l'égard de leurs voisins Arabes. Il faudra des années aussi pour que les dirigeants arabes renoncent à faire vibrer leurs peuples aux accents de slogans anti-israéliens.

Mais, pourquoi ne pas croire en la raison des hommes puisque le dialogue a commencé à Genève ?

Le pire a cessé d'être sûr.

#### *Khadafi : islamisme et panarabisme*

d'ailleurs pas. Les maximalistes rivalisent en outrance et font preuve d'une sorte de complicité objective.

Le colonel Khadafi, par exemple, estime que les territoires occupés ne sont qu'une partie du champ de bataille et considère comme une trahison de tenter d'y reprendre pied au prix d'une reconnaissance de l'Etat hébreu.

De leur côté, bien des Israéliens — on l'a vu lors des dernières élections — ne comprennent pas pourquoi ce qui a été conquis par les armes serait restitué par la négociation. Pour eux — comme pour les maximalistes arabes — il n'y a pas de différence de nature entre l'occupation de la Palestine et celle de nouveaux territoires. Ceux-là mettent l'accent sur la nécessité de frontières sûres plutôt que de frontières reconnues. Mais comment ne pas voir qu'il y a quelque malhonnêteté intellectuelle derrière cette idée de sécurité des frontières. Où se situent les frontières sûres ? N'y a-t-il pas dans cette notion le prétexte à de nouvelles annexions.

La véritable sécurité d'un Etat, c'est sa reconnaissance et son acceptation par ses voisins. C'est ce sur quoi Israël ne doit pas transiger, c'est ce qu'Israël obtiendra en faisant montre de moins d'intransigeance sur d'autres points.

# Inflation et société

## par Maurice Blin

**L**'INFLATION a été longtemps une spécialité française. Elle explique l'histoire mouvementée et décevante du franc qui, en matière de dévaluation, a battu de loin depuis cinquante ans les autres monnaies européennes.

Or le phénomène paraît aujourd'hui gagner l'ensemble des nations industrielles quel que soit leur régime politique. Dégagé des manifestations parasitaires ou circonstancielles qui font le délice des économistes mais l'obscurcissent aux yeux du profane, son principe est le suivant : les prix des produits dans un pays donné se mettent à augmenter lorsque la quantité d'argent consacré à leur achat croît plus vite que leur production. En termes plus précis, l'inflation résulte du déséquilibre entre le rythme de la consommation, largement dépendant de l'évolution des salaires et des revenus et celui de la production. Selon la loi libérale de l'équilibre entre l'offre et la demande, seul le progrès de la productivité qui permet de produire plus sans augmenter la masse salariale, peut la freiner.

De fait, c'est à elle qu'ont recouru les pays d'économie libérale : pratiquant la liberté des rémunérations, ils ont porté leurs efforts sur la modernisation et la rentabilité des entreprises. A l'inverse, dans les régimes collectivistes où la productivité a beaucoup moins progressé, c'est la masse des revenus qui a été maintenue la plus étale possible.

Pendant longtemps cette tactique a obtenu des résultats satisfaisants. Certes, il est arrivé souvent qu'un gouvernement, pour des raisons avant tout politiques, ou bien augmente de façon sensible les salaires dont il avait le contrôle ou — ce qui revient au même — impose une diminution du temps de travail, prenant ainsi le risque de voir décroître la production. Le résultat c'est la flambée immédiate des prix : la France en 1936, le Chili de Salvador Allende en ont fait l'expérience. Mais en règle générale, les nations industrielles ont su, depuis la dernière guerre, tenir la balance à peu près égale entre les moyens de production et de consommation. Un taux élevé d'épargne détournait de cette dernière l'excédent possible des rémunérations ; investi, il rentrait à la production et permettait le financement de l'équipement industriel. Les Etats-Unis, l'Allemagne fédérale, le Japon des années 60 ont mené longtemps à cet égard une politique exemplaire.

Et pourtant, il y a trois ans, les prix américains d'une stabilité si longtemps remarquable — ils n'augmentèrent de 1960 à 1970 que d'environ 1 % par an — se mirent soudain à bouger. Leur hausse qui atteignit plus de 6 % en 1972 devint supérieure à celle des prix européens. Aussitôt la balance commerciale des Etats-Unis se dégrada. Leurs produits trop chers se vendirent moins bien, tandis que la pénétration des produits étrangers sur

leur marché s'accentuait. On connaît la suite : au cœur de l'été de 1971, le Président Nixon rompait avec le mythe de la toute-puissance et de l'invulnérabilité du dollar et le dévaluait de 10 % sans crier gare.

Comment l'économie la plus puissante du monde en était-elle venue là ? Répondre à cette question, c'est éclairer du même coup la situation actuelle des pays européens, car le vieux continent qui suit l'Amérique sur la voie de la prospérité l'accompagne aussi sur la voie nouvelle et pleine d'inconnu qui débouche sur l'âge post-industriel.

Historiquement, l'inflation américaine a eu trois sources.

En premier lieu, un rythme de croissance des rémunérations élevé tirait derrière lui ceux de la consommation et de la production. Mais en régime de concurrence, il ne suffit pas de produire beaucoup ; il faut mettre sur le marché des produits soit meilleurs soit moins chers que le voisin. D'où des frais croissants d'éducation, de formation des salariés et de recherche. Les sommes consacrées à la recherche industrielle représenteront longtemps plus de 3 % du Produit National Brut des Etats-Unis. Malgré cela, pour des tâches de plus en plus complexes, agents d'exécution ou dirigeants d'entreprises restaient rares : ils étaient donc payés cher. La pénurie de main-d'œuvre de haut niveau entretenait la hausse des salaires.

Dans le même temps, le Président Johnson mettait sur pied un programme social ambitieux. L'indemnité de chômage atteignait un niveau tel que, surtout dans la population noire, beaucoup de travailleurs possibles préféraient s'en contenter plutôt que de rechercher un emploi. Le principe des soins médicaux gratuits pour certaines catégories de citoyens à faible revenu ou âgés fut adopté. L'octroi de moyens de vivre à des hommes ou des femmes qui ne produisaient pas constitua la première entorse grâce à la loi de l'effort et du mérite chère à la puritaire Amérique et contribua à aggraver le déséquilibre entre la demande et l'offre puisque des moyens de consommation étaient distribués sans contrepartie de production.

Enfin, les Etats-Unis emportés par un rythme de consommation élevé, engagés dans un effort social sans précédent de formation des jeunes ou d'assistance aux plus déshérités, portaient encore le double poids d'un budget militaire considérable, rançon de la guerre froide et de la guerre chaude du Viet-Nam. Celle-ci fit sans doute la prospérité des secteurs des biens d'armement (1) (aviation, électronique, télécommunications, etc.) mais ces derniers versaient des salaires, en majorité élevés, auxquels ne correspondait aucun bien consom-

(1) Réciproquement, Boeing licencia 40.000 salariés dans les mois qui précédèrent et suivirent le cessez-le-feu.

mable. Il en fut de même de l'aventure spatiale imposée par le défi de prestige jeté en 1957 par la Russie soviétique. Douze ans plus tard, les Etats-Unis mettaient, les premiers, le pied sur la Lune. Mais ici encore, la règle sacrée du libéralisme selon laquelle tout salaire non producteur de biens marchands est facteur d'inflation, allait jouer. La course de l'espace a coûté très cher non seulement au contribuable mais aussi au consommateur américain.

La leçon qui se dégage de cette rapide analyse du processus inflationniste américain vaut, presque à terme, pour l'Europe. Certes, les nations qui la composent ont des budgets militaires ou de recherche sensiblement moins lourds que les Etats-Unis. Aucune, sauf la France, n'a relevé le défi de l'espace. Encore cette dernière a-t-elle sensiblement ralenti son effort. Mais réciproquement aucune, sauf peut-être l'Allemagne fédérale, ne dispose d'un appareil et de réserves de production comparables, relativement, à celui de l'Amérique. Sur tous les autres points, les situations du vieux et du nouveau Monde sont rigoureusement comparables. L'Europe a connu depuis l'ouverture du Marché commun un taux de production et de consommation sans précédent dans son histoire. Elle doit consentir à l'éducation et à la formation des jeunes des sommes croissantes. Elle doit faire appel à une main-d'œuvre étrangère en provenance des pays méditerranéens comme, avant 1914, l'Amérique a vécu de l'immigration irlandaise, italienne, allemande, scandinave ou slave. Malgré cela, les tâches industrielles évoluent chez elle aussi, plus vite que les hommes, d'où une pénurie générale de main-d'œuvre qualifiée, de cadres compétents, — celle-ci aggravée par les pertes dues au conflit de 39-45 — et le niveau élevé de leur rémunération. Enfin, son effort social ne se relâche pas : c'est la médecine gratuite pour tous (remèdes et soins), l'aide au logement pour les catégories à bas revenus ou aux produits dans certaines branches de l'économie comme l'agriculture, etc... A quoi la France, pays vaste et sous-peuplé ajoute le handicap de son retard en matière d'infrastructures routières, de téléphone, etc... Nation longtemps paysanne et de villes moyennes, elle paie le prix — que ne connaissent ni l'Allemagne fédérale, ni le Bénélux, ni l'Angleterre — d'une urbanisation accélérée avec son cortège d'équipements devenus inutiles ici et rendus nécessaires ailleurs.

Or ce qui caractérise l'équipement public, c'est qu'il est à rentabilité largement différée. Consentie par une génération, c'est la suivante qui, le plus souvent, en bénéficie. C'est un investissement qui n'est rentable qu'à terme. On dira que la France a, depuis 1958, démenti les prévisions pessimistes de nombreux augures. Elle a relevé le double défi de l'ouverture de ses frontières à une concurrence puissante et du développement intense de ses équipements collectifs à fin économique ou sociale. A cet exploit, il y a deux raisons qui furent, en leur temps, sous-estimées : d'une part, la capacité de travail des Français et des Françaises qui ont aujourd'hui encore la semaine de travail la plus longue de toutes les nations industrielles, de l'autre, l'arrivée à la production de la génération de jeunes la plus nombreuse depuis 150 ans. La natalité salvatrice des

années 45 à 60 qui explique, en bonne part, son essor économique actuel.

Mais, tout effort a ses limites. Et celles-ci sont évidemment atteintes le jour où le progrès économique et l'expansion rapide coûtent soudain plus qu'ils ne rapportent. Or nous en sommes tout proches. Deux hypothèses, en effet, peuvent être envisagées. Que la croissance de la production garde son rythme de 5 à 6 % l'an, et l'on voit mal comment le décalage quantitatif et qualitatif entre la main-d'œuvre et les besoins se résorberait : dans ce cas, les salaires ont toute chance de poursuivre leur course à la hausse. Qu'il se ralentisse et c'est, avec l'apparition d'un sous-emploi possible, les charges sociales de la collectivité qui s'alourdiront.

Faut-il enfin mentionner la menace nouvelle qui pèse sur l'approvisionnement et le prix du pétrole ? L'accélération de la construction des centrales nucléaires envisagée pour y répondre est le type même de l'investissement à long terme. Engagé aujourd'hui, il ne fera en tout état de cause, sentir ses effets qu'au plus tôt dans cinq ou huit ans. Durant ce temps, il coûtera sans rapporter. Il en va de même pour la pénurie prévisible des matières premières ou la lutte contre la pollution. L'une et l'autre ont un remède, c'est l'innovation technologique qui permettra l'utilisation de produits de remplacement. Mais leur découverte est aléatoire, leur mise en place commerciale lente. Bref, il s'agit là encore du type même de l'investissement différé.

Ainsi, lorsqu'on envisage les choses avec un certain recul, il apparaît bien que la montée de l'inflation concerne le vœu simultané d'une jouissance de consommation correspond au surgissement dans un univers économique dominé jusqu'ici par le jeu de deux variables presque immédiatement adaptables : la production et la consommation, d'un facteur nouveau : le temps et d'un absolu : l'homme.

C'est ce qu'exprime dans le premier cas la constatation banale selon laquelle « on ne peut pas tout faire à la fois ». Et cela est particulièrement vrai en ce qui concerne le vœu simultané d'une jouissance de consommation instantanée et d'une croissance tournée vers le futur. Mais l'on découvre aussi que « l'éducation, la santé, ça n'a pas de prix » ou encore que les « vacances c'est sacré ». Il en ira sans doute demain de même du droit à l'emploi. Comment l'intrusion de paramètres tenus pour absolus ne bouleverserait-elle pas les équations, relatives, de l'économie classique ?

Si l'inflation qui sévit chez les principales nations industrielles trouve si difficilement son remède, c'est parce qu'elle ne résulte pas d'un dérèglement passager du système libéral. Elle témoigne du « saut qualitatif » par lequel ce dernier, emporté en quelque sorte par son élan, a franchi ses propres limites. Elle n'est pas liée à un accident de la conjoncture, fut-elle énergétique, car elle l'a précédée. Elle est un fait de structure. Elle est le signe non pas d'un raté de l'économie mais d'un changement de société.

Elle est chose beaucoup trop sérieuse pour qu'on la laisse plus longtemps aux soins, de moins en moins éclairés et opérants, des seuls économistes.

Maurice BLIN ■

# Dramatiques problèmes chiliens

Une part importante de la presse française a présenté les événements chiliens dans la perspective de l'Unité Populaire et soit directement, soit par mode d'insinuation, a accusé la démocratie chrétienne du Chili de complicité dans le Coup d'Etat militaire, sans que jamais les « accusés » aient eu la possibilité de proposer leurs analyses et leurs explications. Une grave lacune était donc à combler pour l'honnêteté même d'un débat qui met en cause les valeurs et les choix les plus fondamentaux, dans une situation si dramatiquement complexe qu'elle interdit les manichéismes sommaires.

Nous avons pensé qu'il appartenait donc à « France-Forum » en présence de tant de dossiers incomplets de faire connaître la manière dont les démocrates chrétiens chiliens ont vécu les semaines de crise qui ont précédé le putsch et les raisons qu'ils donnent des positions qu'ils ont été amenés à prendre dans cette conjoncture. En conséquence, nous publions un rapport sur « la position de la Démocratie Chrétienne chilienne vis-à-vis du gouvernement de Salvador Allende » rédigé par le président du Parti démocrate chrétien, Patricio Aylwin, ancien président du Sénat, personnalité qui a été souvent mise en cause dans la presse française sans qu'on lui ait jamais donné la parole.

Nous avons eu des contacts avec des personnalités représentatives de la D.C. chilienne. Il ressort, des indications et témoignages que nous avons recueillis, un certain nombre de points importants et dont nous reprenons ci-dessous l'essentiel avec le sentiment de ne pas avoir infléchi la pensée de nos interlocuteurs dans un sens ou dans un autre.

La D.C. chilienne constate que le Chili vit sous un régime de dictature. Bien que les raisons invoquées pour justifier le Coup d'Etat aient été principalement la destruction de l'ordre constitutionnel et légal de la République par le gouvernement d'Unité Populaire, cet ordre n'a pas été rétabli, mais, au contraire, a été supprimé de fait. La Constitution Politique n'est pas respectée et la Junta Gouvernementale gouverne uniquement selon les normes qu'elle se donne. La D.C. rejette toute tentative d'imposer précipitamment une formule constitutionnelle qui ne serait pas discutée, au préalable, d'une manière démocratique, et qui ne serait pas approuvée par un libre suffrage populaire.

La D.C. chilienne estime qu'il n'est pas de réconciliation nationale possible si l'on exclut de la communauté nationale et si l'on persécute une partie des Chiliens pour les seules idées qu'ils professent. La D.C. chilienne considère donc comme une grave erreur et comme une déviation typiquement totalitaire, l'intention d'exclure toute activité politique en tant que contraire à l'intérêt national. Ni les décrets, ni les lois ne sauraient tuer les idées défendues et incarnées par les partis politiques, dont la Démocratie chrétienne du Chili réaffirme qu'ils sont les moyens indispensables à l'expression de la volonté populaire.

Pour la D.C. chilienne, il apparaît capital de rappeler dans les circonstances présentes, la nécessité que soient respectés les droits de la personne humaine, universellement reconnus dans des documents internationaux dont le Chili est signataire et qui sont garantis par la Constitution Politique à tous les habitants du Chili — que, dans cette ligne, soit également respectée l'autonomie des Universités et que l'on reconnaîsse les organisations de professeurs, d'étudiants et de travailleurs universitaires — que l'on sauvegarde la traditionnelle liberté d'expression culturelle dans ses diverses manifestations littéraires, artistiques, journalistiques, etc.

Il semble que les démocrates chrétiens chiliens n'analysent pas le Coup d'Etat en termes de luttes de classe et ne pensent pas que les militaires chiliens expriment les intérêts des milieux nantis et privilégiés, mais ils n'ignorent pas que gravitent autour de la Junta des éléments de la droite économique et politique, ainsi que des groupes ayant une mentalité totalitaire qui tentent d'orienter l'action du nouveau gouvernement vers des modèles économiques et sociaux réactionnaires et vers la consolidation permanente d'un système de Gouvernement dictatorial.

Devant cet état de choses, ils maintiennent leur attachement fondamental au respect des droits des travailleurs et des paysans, à l'existence de leurs organisations syndicales, à la consolidation des progrès accomplis sous les gouvernements précédents dans les domaines de la nationalisation des richesses de base, de la suppression des latifundios et de la fin des monopoles, à la poursuite du processus de socialisation de l'économie nationale, à la consolidation de la réforme agraire attribuant les terres expropriées aux paysans conformément à la Loi, et à l'essor des coopératives de réforme agraire.

Les démocrates chrétiens chiliens, en dépit des inquiétudes qu'ils expriment à l'égard de la Junta et des distances qu'ils prennent vis-à-vis d'elle, ne croient pas que les militaires chiliens soient voués au pire. Il est, en effet, des dictatures militaires qu'une certaine gauche elle-même juge « progressistes »...

Il y a donc dans l'attitude de la D.C. chilienne un élément de pari touchant l'avenir du nouveau régime dont elle espère que, retrouvant les traditions chiliennes, il saura, les plaies cicatrisées, céder la place à des instances démocratiques. La discussion et le jugement sur le comportement des démocrates chrétiens chiliens ne peuvent avoir de valeur qu'à partir des données de fait dont nous venons de tenter une synthèse.

Notre propos à *France-Forum* n'est pas apologétique ; il ne s'agit pas non plus de donner de loin et sans risques, des leçons de politique ou de morale à des militants qui ont vécu et qui vivent dedans une conjoncture dramatique. Nous ne souhaitons pas que le pari des démocrates chrétiens chiliens soit perdu. Mais un pari suppose un partage des raisons et un choix entre les priorités. Ainsi, en conclusion

pays démocratique. Le tragique aujourd'hui c'est le Chili, c'est aussi, bien que très différemment, Israël. Le tragique hier c'était le Biafra, Prague, Budapest. Il dépend de l'effort clairvoyant et incessant des hommes que la politique ne soit pas fatidiquement tragédie.

Il y a entre la position des démocrates chrétiens chiliens et l'article d'Etienne Borne des divergences, certes, mais qui pourraient être provisoires dans la mesure où elles ne portent pas sur les principes et les valeurs. Car, devant une dictature qui se durcirait et s'installerait, le pari pour la liberté passerait par le refus.

Henri BOURBON ■

\*\*

#### Le Président Alain Poher se préoccupe du sort de Luis Corvalan, secrétaire général du Parti Communiste chilien

Le Président du Sénat, Alain Poher, inquiet du sort du dirigeant communiste chilien Luis Corvalan, arrêté par la Junta, a écrit en octobre dernier à Eduardo Frei, ancien Président de la République du Chili, Président du Sénat jusqu'à sa dissolution, pour le saisir de ses préoccupations concernant la garantie des droits de la défense de l'accusé et plus généralement des détenus politiques au Chili.

M. Eduardo Frei a répondu à Alain Poher dans les termes suivants :

« Monsieur le Président et Cher Ami,

Immédiatement après avoir reçu votre lettre, j'ai écrit au Ministre des Affaires Etrangères puisque dans l'affaire que vous évoquez, l'unique possibilité pour le Parti démocrate-chrétien chilien est d'essayer d'intervenir auprès des autorités. Je lui ai exprimé vos préoccupations et les miennes en présence du cas de Monsieur Luis Corvalan. Je joins à cette lettre la réponse du Ministre. »

Nous reproduisons ci-après la réponse adressée par le Ministre des Relations Extérieures, le Vice-Amiral Huerta Diaz, au Président Frei :

« Très distingué Monsieur,

Je viens de recevoir votre honorée du 6 novembre dernier par laquelle vous m'informez des préoccupations du Président du Sénat français, Monsieur Alain Poher, ainsi que des Sénateurs des partis les plus variés de ce pays, quant à la situation juridique dans laquelle se trouve Luis Corvalan.

Je vous remercie vivement de l'information que vous m'avez transmise et, en réponse, je désire porter à votre connaissance que les personnes arrêtées seront jugées d'une manière absolument conforme à la législation en vigueur au Chili et par les tribunaux légalement établis avant qu'aient été commises les actions qu'on leur reproche ; M. Corvalan est dans ce cas.

Je vous adresse toutes mes salutations.

Signé :  
Ismad HUERTA DIAZ,  
Vice-Amiral  
Ministre des Relations Extérieures. »

#### L'UNION MONDIALE DEMOCRATE-CHRETIENNE ET LE COUP D'ETAT AU CHILI

« Le Secrétariat Général de l'Union Mondiale Démocrate-Chrétienne, cohérent avec sa ligne de fidélité totale aux principes démocratiques et de rejet de la violence dans la vie politique, réaffirme sa condamnation résolue du coup d'Etat militaire qui a supprimé les libertés et les garanties constitutionnelles au Chili. Il exprime sa profonde douleur pour la mort tragique du Président chilien, M. Allende, et pour toutes les victimes de la violence qui a bouleversé et continue de bouleverser le pays.

En confirmant sa pleine solidarité avec le peuple tourmenté du Chili, l'Union Mondiale Démocrate-Chrétienne préconise un engagement immédiat des forces démocratiques chiliennes afin que le pays retourne rapidement à la normalité démocratique et constitutionnelle. »

# Rapport sur la position de la Démocratie Chrétienne chilienne vis-à-vis du gouvernement de Salvador Allende

par Patricio Aylwin Azocar

## 1. — *L'Election Présidentielle de 1970 et le Statut des Garanties Démocratiques.*

Lors de l'élection présidentielle du 4 septembre 1970, le candidat de l'Unité Populaire, le sénateur Salvador Allende, obtint 36,6 % des suffrages ; venait ensuite le candidat de la Droite, Jorge Alessandri, avec 35,2 %, le troisième étant le candidat de la Démocratie Chrétienne, Ramito Tomic, avec 28 % des voix.

Conformément au régime constitutionnel chilien, aucun des candidats n'ayant obtenu la majorité absolue, l'élection du Président de la République a dû être faite par le Congrès National, les deux Chambres siégeant conjointement. La Démocratie Chrétienne y était la force déterminante, avec 75 parlementaires sur un total de 200.

Amenée ainsi à avoir à décider l'élection du Président entre deux candidats qui n'étaient pas les siens, la Démocratie Chrétienne chilienne se trouva devant les faits suivants :

a) Bien que la première majorité relative obtenue par le sénateur Allende ne lui donnait pas le droit d'être élu, elle lui donnait le meilleur titre pour l'être ;

b) Le plan et les programmes soutenus pendant la campagne électorale par le sénateur Allende se rapprochaient beaucoup plus des thèses proclamées par la Démocratie Chrétienne que ne le faisaient ceux de Monsieur Alessandri ;

c) Nonobstant ce qui précède, la prédominance manifeste et catégorique qu'exerçaient au sein de l'Unité Populaire les partis communiste et socialiste, tous deux d'orientation marxiste-léniniste, le premier étant dans la ligne de Moscou et le second ayant des tendances castristes et « chinoises », représentait un grave danger pour le maintien du système démocratique et de la liberté dans le pays, et

d) la droite et son candidat proposèrent que ce dernier se retire, s'il était élu, pour provoquer une nouvelle élection dans laquelle ils appuieraient un candidat démocrate-chrétien.

En face de ces faits, la Démocratie Chrétienne a compris que sa responsabilité devant l'histoire voulait qu'elle contribue à créer des conditions qui ouvriraient une voie, démocratique et libre, au processus d'échanges économiques et sociaux, voie sur laquelle on s'était engagé déjà sous son gouvernement et que la majorité du pays voulait continuer. Elle a estimé que, pour cela,

compte tenu des circonstances, le mieux était d'élire le sénateur Allende, pourvu que celui-ci donne au pays des garanties réelles et effectives sur le point suivant : sous son gouvernement, les valeurs fondamentales d'une société démocratique et pluraliste seraient toujours en vigueur.

L'expérience historique montre que dans les pays où règnent des régimes socialistes d'inspiration marxiste-léniniste, la démocratie, les libertés du citoyen et les droits fondamentaux de la personne humaine sont détruits par des systèmes totalitaires qui éliminent les partis politiques d'opposition, établissent un monopole gouvernemental des moyens de communication, étatissent l'éducation mise au service de l'idéologie officielle, décapitent et politisent les Forces Armées ou créent des milices populaires, restreignent ou suppriment les libertés personnelles et font surgir des organismes de base non prévus dans la structure des institutions et non créés d'une manière démocratique qui, de fait, s'arrogent la représentation du peuple et l'exercice du pouvoir, en marge des autorités légalement établies.

Afin de se prémunir contre de tels risques, la Démocratie Chrétienne a formellement exposé à Monsieur Allende qu'il était nécessaire qu'il donne au pays l'assurance que l'exécution de son programme de transformations économiques et sociales, auquel nous avions exprimé notre accord dans une large mesure, mais sans prendre aucun engagement politique, serait menée à bien dans un régime de droit et dans le respect des libertés propres au système démocratique. Nous estimions que la manière de rendre concrète cette assurance était une réforme constitutionnelle qui aurait explicité et détaillé les garanties des droits et libertés que la Constitution politique reconnaît aux habitants de la République.

Bien que, dans un premier temps, Monsieur Allende ait été réticent pour accepter cette consécration constitutionnelle du Statut des Garanties, il a fini par céder devant notre insistance et, avec l'accord des partis de l'Unité Populaire et de la Démocratie Chrétienne, ce Statut constitutionnel fut approuvé au Congrès. Monsieur Allende a participé, en tant que sénateur, au vote de ces garanties, et il a dit textuellement : « Je suis venu dire que nous souhaitons que l'on comprenne que ces dispositions seront non seulement les principes consacrés dans la Charte fondamentale mais aussi *la règle morale d'un engagement devant notre propre conscience et devant l'histoire.* »

Les faits ultérieurs ont prouvé que Monsieur Allende et l'Unité Populaire n'ont pas été sincères en prenant cet engagement. Monsieur Allende lui-même l'a avoué, très peu de temps après, au cours de l'entrevue qu'il a eu avec le journaliste français Régis Debray, entrevue publiée dans la revue « Punto Final » le 16 mars 1971. A la question de Debray : « Etais-il indispensable de négocier ce Statut de Garanties Démocratiques ? », Monsieur Allende a répondu : « Oui, et c'est pourquoi nous l'avons fait. Je reste convaincu qu'il a été correct

de faire ce Statut de Garanties. Replace-toi à l'époque où ce Statut a été publié et tu verras que c'était une nécessité tactique. Lis-le et compare-le à notre programme de gouvernement et tu arriveras à la conclusion que nous n'avons pas changé une virgule à notre programme. *A ce moment-là, l'important était de prendre le gouvernement.* »

Pour sa part, le Parti Socialiste a dit au cours de son Congrès qui s'est tenu trois mois plus tard, fin janvier 1971, que ce Statut avait pour seul objet de « gagner du temps, de bloquer l'exécution du programme et d'immobiliser le gouvernement populaire derrière l'exigence de soi-disant garanties démocratiques. A cette même occasion, le Parti Socialiste a dénoncé « les contradictions des classes existant dans l'Unité Populaire » en raison de sa conformation politique qui reflète « une composition de plusieurs classes dont la nature s'exprime dans le gouvernement où confluent des tendances ouvrières, des tendances petites-bourgeoises et des tendances bourgeois. » Il a affirmé que la base du succès était l'accentuation de la lutte des masses pour laquelle il a proposé de « revitaliser les Comités d'Unité Populaire et de les convertir en instruments du pouvoir politique des masses laborieuses dans le nouvel Etat ». Il déclara que les « conditions particulières dans lesquelles l'Unité Populaire est arrivée au Gouvernement, l'obligeaient pour le moment à participer avec toutes sortes de limitations à un Etat bourgeois ». Il a signalé les conditions qui devaient être remplies pour que le Parti Socialiste se prépare lui-même et prépare les masses « à l'affrontement décisif avec la bourgeoisie et l'imperialisme ». « Nous reconnaissons que cet affrontement fait partie du cadre général de la lutte révolutionnaire en Amérique Latine et dans le monde entier et notre ligne d'action s'inscrira dans ces perspectives générales. »

Il résulte clairement de ces textes et des déclarations explicites et textuelles du Parti Socialiste que, pour les représentants de l'Unité Populaire, « les institutions bourgeois », comme ils appelaient le régime politique démocratique, n'étaient qu'une entrave à leur action. Dans ces conditions, il n'est pas étonnant qu'ils aient constamment essayé de renverser ces institutions.

## 2. — *Le gouvernement viole les garanties démocratiques.*

Une fois formé le gouvernement de l'Unité Populaire, son intention de conquérir à tout prix l'ensemble du pouvoir en méprisant absolument les garanties démocratiques reconnues dans la Constitution politique, s'est manifestée de plus en plus.

Favorisé constamment par le Parti Socialiste et les groupes d'extrême gauche — les autres partis du gouvernement gardant un silence complice, et le gouvernement lui-même ne faisant rien pour l'empêcher — un processus de sectarisme, de persécutions, d'infractions flagrantes aux règles essentielles de coexistence démocratique, a porté le pays à un climat de violence et d'illégalité.

la campagne présidentielle et qui a été répétée ensuite dans diverses occasions de grande portée politique par les comités directeurs présidés par les sénateurs Prado et Irureta, n'a pas été acceptée par l'Unité Populaire et, à diverses occasions, a été explicitement repoussée. C'est à partir de cette attitude négative, caractérisée par un odieux sectarisme qu'ont agi de nombreux représentants du gouvernement et de l'Unité Populaire et c'est là que réside la cause première de l'antagonisme croissant entre la Démocratie Chrétienne et l'Unité Populaire. Il doit être clair pour tous que si le Gouvernement préfère que la Démocratie Chrétienne soit dans l'opposition, le Parti Démocrate Chrétien sera dans l'opposition et fera opposition d'une manière légale mais ferme. Que l'unité du peuple soit un impératif patriotique et une exigence indispensable à tout processus révolutionnaire au sein de la réalité chilienne actuelle ne peut signifier en aucun cas que la Démocratie Chilienne se fasse hara-kiri et se résigne à bien mourir parce que c'est là le désir de l'Unité Populaire. »

La continuation et l'aggravation de ce processus d'infractions et de violations systématiques des Garanties constitutionnelles a obligé le Parti Démocrate Chrétien à présenter, à la mi-décembre 1971, un an à peine après le début du gouvernement de l'Unité Populaire, une accusation constitutionnelle contre le ministre de l'Intérieur, M. José Tohá, pour infraction flagrante à la Constitution et aux Lois. Cette accusation se fondait principalement sur les infractions suivantes :

a) Existence de groupes armés illégaux, en violation évidente de la règle constitutionnelle qui réserve la force armée aux corps de l'Armée, de la Marine, de l'Aviation et au corps des Carabiniers, cet abus étant dû à la complicité évidente des autorités gouvernementales.

b) Violation réitérée du droit de réunion exercée d'une manière discriminatoire par le gouvernement contre les paysans, étudiants, colons, travailleurs, femmes et représentants des partis d'opposition.

c) Infractions relatives aux moyens de communication de masses qui montrent l'intention du gouvernement de s'emparer des moyens de diffusion les plus importants, d'asphyxier économiquement ceux qui n'étaient pas sous sa coupe, de supprimer illégalement les radios de l'opposition, comme celle du Parti Démocrate Chrétien, et d'utiliser la télévision nationale comme un instrument de propagande et de défense de l'idéologie marxiste, violent ainsi à l'évidence le texte qui interdit à la télévision nationale de se mettre au service d'une quelconque idéologie, et

d) infraction contre l'indépendance des Conseils de Sections de Communes et contre celles des organisations rurales.

En rendant publique cette accusation, lors d'un rassemblement massif le 16 décembre 1971, sur le stade National, le sénateur Renan Fuentelba, alors président du Parti Démocrate Chrétien, déclara qu' « il s'agissait de contenir la tendance de plus en plus marquée du gouvernement d'emprunter les chemins qui mènent à l'établissement dans notre patrie d'un régime de violence, d'oppression

#### *Le Palais présidentiel après l'attaque des militaires*

Le contrôle progressif des moyens de communication de masses, l'usurpation des biens agricoles et fonciers, des logements et des entreprises industrielles, les voies de fait pour prendre le contrôle des Universités, la persécution contre les organisations syndicales rurales, les organisations de colons, les organisations étudiantes et féminines n'ayant pas adhéré à l'Unité Populaire, l'odieuse discrimination dans l'Administration Publique et dans les entreprises d'Etat contre les professionnels, techniciens et autres fonctionnaires n'ayant pas adhéré non plus à l'Unité Populaire, ainsi qu'une campagne permanente de diffamation contre les dirigeants des partis d'opposition et, en particulier, contre la Démocratie Chrétienne et Eduardo Frei, ont été les premiers symptômes de ce comportement.

Le fruit de cette campagne a été l'assassinat par traîtrise, le 8 juin 1971, à peine six mois après l'avènement au gouvernement de Monsieur Allende, du dirigeant démocrate chrétien, ancien ministre du Président Frei et ancien Vice-Président de la République, Edmundo Pérez Zujovic, exécuté par des membres d'un groupe d'extrême gauche appelé « Vanguardia Organizada del Pueblo », V.O.P. (Avant-garde Organisée du Peuple). Ces hommes ont été graciés par le Président de la République dès qu'il a pris ses fonctions. Ils avaient bénéficié de la sympathie manifeste des organismes de police du gouvernement de l'Unité Populaire. Le Président de la République lui-même, Monsieur Allende, a, pendant plusieurs jours, prétendu attribuer ce crime à l'extrême droite, refusant de reconnaître sa véritable origine.

Peu de temps après, le 28 juillet 1971, les journaux de Santiago ont publié une lettre de Ramiro Tomic qui dit textuellement : « La thèse de l'unité du peuple qui a été soutenue par la Démocratie Chrétienne pendant

et de dictature totalitaire». — « A quoi assistons-nous ? », se demanda le sénateur Fuentealba — et il répondit aussitôt : « Un sombre processus, souvent en marge de la légalité, tend à créer les bases d'un socialisme dans la pure tradition, calqué sur le modèle socialiste classique, qui est incompatible avec la structure démocratique. D'où le propos manifeste d'instaurer rapidement, au mépris de la Loi et de la volonté des Chiliens, un régime d'étatisme d'où commence à surgir, comme un monstre, le nouveau maître et seigneur tout-puissant, l'Etat totalitaire qui absorbe tout. » Et il ajouta : « Dans notre pays, nombreux sont ceux qui guettent le moment d'asséner un coup mortel à la démocratie chilienne. Ils sont installés dans les rangs du gouvernement lui-même où ils manœuvrent pour créer les conditions qui justifieront un coup d'Etat ou un assaut donné au pouvoir. Ils sont, au vu et au su de tout le monde, sans dissimulation ni hypocrisie, dans les mouvements révolutionnaires d'extrême gauche qui se réclament de la violence pour la prise du pouvoir. Ils sont dans les secteurs d'extrême droite, certainement encouragés par les impérialistes et on les retrouve dans les organisations qui proclament elles-mêmes qu'elles sont les héritières du nazisme hitlérien. »

Le sénateur Fuentealba a dit ensuite : « Nous ne sommes pas venus à ce grand rassemblement pour critiquer l'échec de la gestion économique du gouvernement, ni pour exprimer notre opposition à des changements, parce que nous sommes favorables à des changements. Nous ne nous sommes pas réunis non plus pour conduire le pays à une guerre civile... Notre mise en cause n'a rien à voir avec certaines mesures économiques du gouvernement, bien que nombre d'entre elles aient été adoptées d'une manière arbitraire, que la politique économique générale ait conduit le pays au chaos et qu'elle ait créé dans l'âme de milliers de Chiliens qui produisent et qui travaillent une sensation d'insécurité et d'inquiétude n'attirant que des dommages à eux et à leurs familles, ainsi qu'au Chili. »

Et il a ajouté : « Ce qui nous intéresse essentiellement c'est que soient maintenus intacts les droits de la démocratie, le libre jeu des forces politiques, le droit d'avoir des opinions et de les exprimer, le droit d'en informer les autres en ayant accès à tous les moyens de communication. Bref, ce qui nous intéresse, c'est que soient observées les Garanties Constitutionnelles qui ont été explicitées d'un commun accord entre M. Allende et l'Unité Populaire et qui ont été incorporées à notre Constitution politique... Nous avons souvent eu recours au dialogue et à la critique parlementaire afin d'obtenir par ces moyens l'observation des engagements dont l'acceptation et la proclamation par M. Allende et l'Unité Populaire ont été les éléments déterminants de notre appui lors du Congrès parlementaire pour la nomination de M. Allende comme Président du Chili... Nous avons reçu des promesses : le temps a passé et ces promesses n'ont pas été tenues. On a pris notre sérénité pour de la faiblesse et du sein même du gouvernement on a tiré sur nous, afin de nous détruire matériellement et moralement. »

L'accusation a été présentée et approuvée par la Chambre des députés et par le Sénat, dans le cadre de leurs attributions constitutionnelles. Le ministre, M. Tohá a été destitué. Il n'est pas inutile de rappeler qu'à la même époque le Parti National, de droite, a présenté une accusation constitutionnelle contre le ministre de l'Economie, M. Pedro Vuskovic, pour sa politique économique. La Démocratie Chrétienne, pour bien marquer que sa position n'avait pas pour objet de défendre des intérêts économiques déterminés ni de s'opposer au processus de socialisation de l'économie chilienne mais, uniquement, « d'orienter réellement les changements dans la voie du droit », selon le critère que « la démocratie sauvera la démocratie », refusa de donner son appui à cette accusation contre M. Vuskovic. »

### 3. — *Non-respect des autres pouvoirs de l'Etat*

Par un acte qui constitue un défi flagrant au système constitutionnel, dès que le Sénat a destitué M. Tohá de ses fonctions de ministre de l'Intérieur, le Président Allende l'a nommé ministre de la Défense nationale. La Constitution politique établit clairement que le ministre contre lequel le Sénat décide, à la majorité absolue de ses membres, l'accusation constitutionnelle, est destitué de ses fonctions. Bien qu'elle ne le précise pas, il est évident que la personne destituée ne peut être nommée à d'autres fonctions de ministre et que cette nomination tourne en dérision les attributions et les décisions du Corps législatif.

Le triomphe de l'opposition aux élections complémentaires de janvier 1972 avec la nomination d'un sénateur pour les provinces d'O'Higgins et de Colchaga, et d'un député pour Linares n'a pas changé la position du gouvernement. Celui-ci a continué, décidément, à s'obstiner à imposer sa propre opinion, méprisant complètement celle de la majorité des Chiliens.

Dans ce but, non seulement il a continué à employer les procédés décrits ci-dessus et qui avaient donné lieu à l'accusation constitutionnelle contre le ministre Tohá : contrôle des moyens de communication de masses, discrimination dans l'exercice des droits et libertés, persécution des groupements d'opposition, campagnes de diffamation, utilisation de procédés illégaux pour l'étatisation de l'économie, en marge du Congrès National, mais encore il a fait montre d'un mépris absolu du Congrès national, du pouvoir judiciaire et du pouvoir de contrôle général de la République.

Le gouvernement avait annoncé dans son programme la constitution de trois secteurs de l'économie : le secteur de propriété sociale, le secteur mixte et le secteur privé.

Il avait répété à maintes reprises son intention de définir par une loi les limites d'application et les normes qui devaient régir chacun de ces secteurs. Cependant, au lieu de présenter un projet au Congrès, le gouvernement a agi, en fait, tout seul, d'une manière franchement abusive, par un détournement de pouvoir manifeste et en altérant le sens des lois, il est intervenu pour exercer des pouvoirs administratifs et pour réqui-

sitionner des entreprises, pour les arracher à leurs propriétaires et assumer leur contrôle, sans faire de distinction entre grandes, petites et moyennes entreprises. La procédure a été généralement précédée d'une « prise » ou d'une occupation de fait par des groupes de travailleurs, ou même par des personnes étrangères à l'entreprise. Ceci a été appliqué aussi à la campagne, en ce qui concerne la propriété agricole moyenne, non encore incorporée à la réforme agraire, ainsi qu'aux entreprises industrielles ou commerciales.

Ces procédés ont entraîné un avertissement du Contrôle général de la République, organe constitutionnel créé par le Droit public chilien pour veiller à ce que les actes de l'Administration respectent la légalité et la Constitution. Le Contrôle général a rejeté, à maintes reprises, ces décrets d'intervention ou de réquisition, les déclarant inadmissibles aux yeux de la loi. Malgré cela, le gouvernement a maintenu, en fait, ces mesures ou, dans certains cas, a employé la procédure dite « *decreto de insistencia* », considérée comme un recours exceptionnel pour que le gouvernement puisse, dans des cas exceptionnels et en assumant la pleine responsabilité de sa décision, imposer une mesure taxée illégale par le Contrôle général de la République. Comme le Président Allende ne respectait pas la décision du Congrès de destituer des ministres, puisqu'il les nommait de nouveau dans un autre ministère, cette responsabilité légale pour le cas de « *décrets d'insistance* » était illusoire et sans aucune efficacité.

Afin de corriger cette situation, d'empêcher son aggravation et de veiller au respect des droits du Parlement, puisque le gouvernement ne tenait pas ses promesses renouvelées de proposer un projet de loi permettant de réglementer les secteurs de l'économie, le Parti Démocrate Chrétien le fit, en prenant l'initiative d'une Réforme constitutionnelle, présentée par les sénateurs Renan Fuentealba, président du parti, et Juan Hamilton. Cette Réforme fixait trois principes de base :

a) pour faire passer des entreprises du secteur privé au secteur social ou mixte, une autorisation législative serait nécessaire.

b) dans toutes les entreprises, les travailleurs devraient avoir une participation importante dans la gestion de leur entreprise.

c) les procédures exceptionnelles de réquisition et d'intervention par décision simplement administrative sont, par nature, temporaires et ne peuvent être utilisées comme des moyens pour nationaliser ou pour socialiser des entreprises.

Ce projet de Réforme constitutionnelle, approuvé par les deux Chambres du Congrès, a donné lieu à de nombreuses négociations entre le Président de la République et la Démocratie Chrétienne, au cours de l'élaboration de ce projet et ensuite après qu'il ait été approuvé, cela d'abord afin de parvenir à un accord sur certaines normes qui auraient permis de promouvoir une procédure démocratique de la socialisation de l'économie et,

ensuite, pour que le projet soit promulgué. Cependant, toutes ces démarches ont échoué parce que le gouvernement et, en particulier, le Parti Socialiste, son principal mentor, ont fermé la porte à toute espèce de solution et se sont acharnés à imposer à tout prix un modèle centraliste, bureaucratique et totalitaire, en marge de tout contrôle législatif et de toute participation démocratique des travailleurs. Tandis que le Congrès débattait ces questions et qu'avaient lieu ces négociations, le processus d'étatisation de l'économie chilienne se poursuivait, faisant abstraction du Parlement et de la loi.

Parallèlement, le mépris des décisions des tribunaux de justice était de plus en plus manifeste. Les décisions judiciaires restèrent souvent inappliquées. Les réquisitions des tribunaux pour que l'autorité administrative procure la force publique nécessaire à l'exécution de leurs sentences, même en matière criminelle, restèrent ignorées et les tribunaux de justice furent victimes d'une campagne d'injures les discréditant.

Simultanément, la constitution de groupes armés redoubla et un climat de violence se développa dans le pays. Cela se traduisit, la seconde année du gouvernement de M. Allende, par un bilan de plus de 50 victimes assassinées par des groupes extrémistes, liés principalement à l'extrême gauche.

Face à cette situation, la Démocratie Chrétienne, par l'intermédiaire du sénateur Juan de Dios Cármoma, présenta un projet de loi sur le contrôle des armes, afin d'habiliter les Forces Armées à s'emparer des armes illégalement détenues.

La situation dans laquelle se trouvait le pays à la fin de la seconde année du gouvernement de M. Allende a été clairement définie par le Parti Démocrate Chrétien lors de la réunion du début décembre 1972 de son Conseil plénier. Dans son rapport, le Président du Parti, le sénateur Renan Fuentealba, dit que « *la situation intérieure du Chili ne peut être pire*, tant sur le plan politique que sur le plan économique, social et culturel... En général, sous tous les aspects, il y a une tendance de plus en plus accentuée au totalitarisme, au centralisme absolutiste d'un Etat manié par des bureaucrates souvent incomptables et incapables, quand ils ne sont pas franchement immoraux. Il y a une nette prédominance du marxisme dans la marche vers la dictature. On utilise pour cela la collaboration d'éléments d'autres partis que l'on contente en leur donnant une partie du pouvoir, ce qui satisfait leurs aspirations mesquines, leur permet de vivre tranquillement, mais ne leur confère aucune influence pour la conduite du processus essentiel. »

Le sénateur Fuentealba a ajouté : « il n'y a aucun transfert du pouvoir aux travailleurs organisés. Les organisations intermédiaires comme la famille, le syndicat, la coopérative, la municipalité ou la région ne se renforcent pas. Tout doit être absorbé par l'Etat. Peu importe les moyens employés. On foule aux pieds la Constitution et la Loi, on enlève leur prestige aux autres pouvoirs de l'Etat et au Contrôle général de la République et l'on permet l'usurpation des biens de propriétaires

*modestes... « L'officialisme » s'attache à s'approprier indûment la représentation du peuple exploité et à identifier d'une manière arbitraire et sans discrimination l'opposition et les intérêts économiques pour diviser le pays en factions ennemis et irréconciliables. On développe le sectarisme et la haine, le mensonge est transformé en instrument d'action politique et on multiplie la violence... Le dialogue et la négociation deviennent impossibles, toute rationalité démocratique se perd et le conflit devient permanent. »*

Et la Déclaration, arrêtée à l'unanimité au cours de cette réunion, a caractérisé en ces termes la réalité du Chili :

*« L'évolution du gouvernement : au bout de deux ans du gouvernement de la soi-disant Unité Populaire, le peuple du Chili souffre dans sa propre chair les déplorables résultats de la politique gouvernementale. Le désastre économique, la corruption de notre coexistence collective par la haine, le mensonge et la violence et la détérioration progressive des institutions démocratiques par le prurit totalitaire sont en train de détruire le Chili. »*

*« Au lieu du paradis que le gouvernement avait offert à travers le mirage des « 40 mesures », l'expérience de la vie quotidienne ne montre qu'un panorama de crise et d'échec qui est en train de plonger la majorité des Chiliens dans l'insécurité et l'angoisse. L'inflation — qu'on avait promis de juguler — est en train de détruire le pouvoir d'achat des traitements et salaires, jour après jour, à une vitesse effrénée que le Chili n'avait jamais connue. La pénurie et le marché noir transforment en supplice, en particulier en ce qui concerne les maîtresses de maison, la nécessité d'approvisionner les foyers de ce qui leur est indispensable. L'agriculture est brisée et la population rurale profondément appauvrie et démoralisée. L'an prochain, le Chili devra importer des aliments pour plus de 700 millions de dollars américains : c'est pratiquement tout ce que procure au pays l'exportation de notre cuivre. Cette richesse fondamentale de notre patrie, paradoxalement appelée « Moyen d'existence du Chili », est dilapidée de la manière la plus irresponsable par l'incapacité et le sectarisme des « hommes nouveaux ». La construction de travaux publics, de logements et d'écoles est pratiquement stoppée. On n'installe pas de nouvelles industries et on ne crée pas de nouvelles sources de travail. La mise à pied est dissimulée en surchargeant les bureaux publics, les usines et les établissements de gens embauchés pour « ne rien faire » et pour gêner la tâche de ceux qui travaillent. Les réserves en devises étrangères qu'avait accumulées le gouvernement démocrate chrétien afin de les investir pour l'essor du Chili ont été gaspillées en dépenses de consommation et — de l'aveu même du Président — il ne reste même pas de quoi « râcler la marmite ». Notre monnaie a été dévaluée dans des proportions inimaginables. Le budget fiscal s'élève jusqu'à la stratosphère, ses déficits sont exorbitants. Le dialogue entre les Chiliens a été remplacé par l'insolence, la menace et la violence physique. Celui qui n'est pas d'accord est insulté et persécuté. Il n'y a aucun respect*

pour les personnes ni pour les organisations. *La Constitution et les lois sont négligées ou violées.* Les institutions de l'Etat non contrôlées par « l'officialisme » font l'objet d'une campagne systématique et grossière pour leur faire perdre leur prestige. Le Chili devient méconnaissable.

*« Etatisme totalitaire : malgré ses promesses d'essayer une « voie chilienne » de construction du socialisme et se moquant de ses promesses renouvelées de « démocratie, pluralisme et liberté », le régime de l'Unité Populaire, présidé par M. Allende avec un manque absolu d'originalité et une méconnaissance totale de la réalité et du caractère chilien, a seulement essayé d'imposer à notre patrie un modèle totalitaire et étatiste d'origine étrangère. Poussé par le désir avoué des communistes et des socialistes d'accaparer entre leurs mains « la totalité du pouvoir », toute l'action du gouvernement a tendu à centraliser dans un Etat tout-puissant et administré par la bureaucratie marxiste-léniniste, tout le pouvoir politique, économique et social. D'où son mépris de la Constitution et des lois, son habitude de procéder en marge du Congrès National, sa malveillance irritée contre les institutions de l'Etat qu'il qualifie péjorativement de « bourgeoises ». D'où sa tentative de s'emparer, de gré ou de force, de toute l'économie du pays, sans distinguer les grandes, les petites ou les moyennes entreprises. D'où son propos manifeste de contrôler toutes les organisations sociales et de détruire toutes celles qui n'accepteront pas de devenir inconditionnelles. »*

*« De cette manière, jusqu'aux initiatives positives du gouvernement actuel, comme celle de compléter la nationalisation du cuivre et la réforme agraire, qui avaient débuté sous le gouvernement précédent, de nationaliser la banque et de créer un secteur social de l'économie, n'ont pas eu de succès parce que corrompues par la haine des classes, le sectarisme, l'incapacité, la soif du pouvoir et l'étatisme bureaucratique. Au lieu de transférer le pouvoir à la communauté nationale, représentée par ses organisations de base, on a simplement cherché à la concentrer entre les mains de l'« officialisme », par l'intermédiaire de la bureaucratie d'Etat et de Parti. »*

*« La Démocratie sauve la Démocratie : Si la démocratie existe toujours au Chili et si une dictature totalitaire ne s'est pas imposée définitivement, ce n'est pas en raison d'une concession gracieuse du gouvernement, mais c'est bien parce que celui-ci n'a pas pu réduire les Chiliens à l'esclavage. Il s'est heurté pour cela à l'esprit de liberté de notre peuple, à la fierté des travailleurs, au courage des femmes, au noble idéal des jeunes, à l'indépendance, à l'intégrité et à la loyauté envers leurs devoirs constitutionnels au Congrès National, du pouvoir judiciaire, des forces armées, du Contrôle général de la République, à la résistance des corporations et des organisations populaires, à la voix courageuse des journalistes libres, à la lutte résolue des partis démocratiques et, plus spécialement, de la Démocratie Chrétienne. »*

*« Le succès obtenu par la grève nationale d'octobre dernier, mouvement auquel ont adhéré tant de grands secteurs du pays, est une expression de cet esprit civique. La Démocratie Chrétienne a donné tout son appui*

toutes les ressources qu'offrent la Constitution et les lois pour protéger les persécutés et pour que les autorités coupables répondent de leurs responsabilités.

« *Mise en question du gouvernement* : Dans les circonstances présentes, la gestion de l'actuel gouvernement est complètement mise en question par tous les Chiliens, y compris sur le plan moral.

« Le peuple chilien n'accepte ni les objectifs ni les procédés par lesquels on a voulu faire du Chili un Etat totalitaire, par un processus dont les résultats visibles ne signifient qu'un terrible et effrayant retard de notre pays, un recul de notre niveau de vie, de notre essor économique, de notre coexistence démocratique, de notre unité nationale.

« L'opposition du peuple à la politique du gouvernement est si grande que celui-ci, pour se maintenir, a dû s'abriter derrière les forces armées.

« La Démocratie Chrétienne réitère son ferme espoir, déjà exprimé par son Bureau, que la présence de trois ministres militaires au cabinet signifiera une rectification profonde de l'action du gouvernement. Nous avons foi dans les déclarations formulées par le général Prats lorsqu'il a dit, en entrant dans le gouvernement, que les forces armées ne prennent pas d'engagements politiques, « mais qu'il s'agit d'une collaboration patriotique dans le domaine de la paix sociale et de la concorde entre les Chiliens ». Nous espérons que sa tâche au sein du gouvernement sera celle qui a été exprimée lors de la constitution du ministère actuel : rétablir la normalité, sur la base du respect absolu de la Constitution et des lois et garantir au pays le déroulement propre, correct et véritablement libre des élections par lesquelles le peuple chilien doit, en mars prochain, se prononcer sur son destin ».

#### 4. — *Les élections générales de mars 1973.*

C'est dans ce contexte que le pays est arrivé aux élections générales parlementaires du premier dimanche de mars de l'année en cours. Elles se sont clairement présentées comme un plébiscite entre ceux qui appuyaient la politique du gouvernement et ceux qui exigeaient sa rectification.

Pour favoriser la position électorale de ses partisans, le Président annonça, au début de l'année 1972, son intention de s'attacher à la formation d'un parti unique comprenant tous les groupes composant l'Unité Populaire. Voyant cela, la Démocratie Chrétienne proposa une modification de la loi électorale selon laquelle chaque parti devait se présenter d'une manière indépendante, tout en établissant un système de pactes électoraux sur la base de combinaisons de partis conservant des listes séparées, projet qui fut accepté par l'Unité Populaire et approuvé par le Congrès national. Entre-temps, cependant, le gouvernement et les partis de droite obtinrent du tribunal chargé de contrôler les élections une décision interprétant la loi en vigueur et selon laquelle il serait possible de constituer des partis fédérés ou confédérés.

*Le général Pinochet au cours d'une récente conférence de presse*

à ce mouvement, parce que les motifs en étaient justes, et aussi dans le dessein de trouver au conflit une solution démocratique et d'obliger le gouvernement à rectifier les mesures qu'il avait prises, sans aucune consultation.

« Le dénouement politique de cette grève, avec la démission collective du ministère et la formation d'un nouveau cabinet comprenant trois représentants de nos forces armées, a constitué un triomphe démocratique dont la signification ne peut être ignorée.

« Le mépris de leurs engagements les plus solennels qui caractérise les partis officiels lesquels contredisent chaque jour dans les faits ce qu'ils promettent dans leurs paroles, se traduit par une action de persécutions et de représailles contre de nombreux fonctionnaires, employés, transporteurs et commerçants qui participèrent à la grève. La Démocratie Chrétienne a fait, par l'intermédiaire de son Bureau national, toutes les démarches nécessaires auprès du ministre de l'Intérieur lui-même, le général Carlos Prats, pour mettre un terme à ces mesures arbitraires. Nous savons l'intention d'être équitable, de rétablir la paix, d'être fidèle à sa parole de soldat qui anime le général Prats et nous avons l'espérance qu'il pourra bientôt surmonter les obstacles qu'il rencontre. S'il n'en était pas ainsi, notre Parti épouserait

En utilisant ce système, l'Unité Populaire et le gouvernement ne tinrent pas leur engagement antérieur et le Président de la République mit son veto sur le projet des pactes électoraux. Par contre, la Fédération des Partis de l'Union Populaire fut constituée, ce qui nous obligea, pour notre part, à nous unir au reste des partis de l'opposition, le Parti National, le Parti de la Gauche Radicale, le Parti de la Démocratie Radicale, le Parti Démocratique National, en une Confédération d'Opposition Démocratique, C.O.D.E.

Les élections qui se sont déroulées sous le contrôle des forces armées ont donné 56,5 % pour l'opposition et 43,5 % pour le gouvernement. La Démocratie Chrétienne a maintenu sa position de première force politique du pays. Bien que, vue de l'extérieur, les élections aient été correctes, elles se déroulèrent dans un climat d'intervention gouvernementale comme n'en avait jamais connu l'histoire du pays. Le Président de la République a été le chef de la campagne de l'Unité Populaire et a mis en œuvre tout le pouvoir de l'Etat, avec sa machine économique et administrative et ses forces de pression, au service des candidats de l'Unité Populaire.

Se prononçant sur la signification de ces élections, le Conseil National Plénier du Parti Démocrate Chrétien, réuni au début d'avril dernier, a dit textuellement :

« La récente élection parlementaire a eu une valeur de plébiscite et a jugé à la majorité que le gouvernement avait fait une mauvaise gestion. Conformément aux normes démocratiques, les opposants ont le droit, avec maintenant une autorité encore plus grande, *d'exiger du gouvernement qu'il rectifie à fond ses procédés et ses objectifs, afin d'éviter les conséquences désastreuses de cette gestion que la majorité du pays a rejetée.* »

« Le Parti Démocrate Chrétien confirme, une fois de plus, son opinion : le gouvernement actuel représente, dans son ensemble, et par l'action de ses secteurs les plus caractérisés, une menace progressive pour l'ordre démocratique chilien. Ses objectifs et ses méthodes nous rapprochent dangereusement du modèle des Etats totalitaires dans lesquels le pouvoir repose tout entier sur une bureaucratie soutenue par un appareil dictatorial de parti qui supplanté les droits des citoyens et soumet le peuple tout entier à des formes de pression inhumaine. »

« Le Parti Démocrate Chrétien a dénoncé à maintes reprises ces déviations totalitaires et quelques faits récents confirment son opinion : la volonté de détourner le résultat d'élections qui le laissent en minorité et qui montrent le déclin de l' « officialisme » devant ses propres partisans ; la répétition des procédés gouvernementaux d'introduire dans la politique chilienne, des méthodes méprisables, telles que l'usage d'infamies et de calomnies contre quiconque lui apparaît être un lutteur décidé et redoutable au service de la liberté, qu'il s'agisse de partis ou de personnes ; la complicité morale résultant de la tolérance pour les assassinats perpétrés sur des adversaires, assassinats dont nos camarades Jaime Iglesias, Enrique González et Sergio Vergara auxquels le Conseil

national plénier a rendu hommage après leur sacrifice sur l'autel de leur idéal ont été les dernières victimes. Les manœuvres réitérées du gouvernement font obstacle à l'extension du Canal 13 de télévision appartenant à l'Université Catholique du Chili, ce qui démontre non seulement un esprit sectaire, mais encore la volonté de prendre le contrôle par le monopole de l'Etat d'un moyen de communication important ; les tentatives destinées à planter dans le pays une philosophie officielle de l'Etat, en donnant au projet de l'Ecole Nationale Unifiée une base idéologique et politique déterminée, projet que l'on veut imposer sans consulter les différents secteurs de l'opinion nationale, au mépris de l'opinion adverse majoritaire, en foulant la Constitution politique et le Statut des Garantes Constitutionnelles, avec l'idée préconçue de construire au Chili un monopole d'Etat de l'Education ; la poursuite des prises de possession illégales, des réquisitions et des interventions ; et, pour ne pas citer d'autres exemples, le refus d'établir dans la Constitution politique de l'Etat des normes fondamentales en matière de secteurs économiques. Le Conseil plénier déclare qu'il continuera à s'opposer de toutes ses forces à la monopolisation entre les mains de l'Etat des moyens de communication, de diffusion et de l'éducation nationale. »

« Le gouvernement de M. Allende se qualifie lui-même de gouvernement du peuple et base sa propre propagande sur la thèse que, selon ses affirmations, ce gouvernement soutient les intérêts des pauvres et la lutte sociale entre ceux-ci et les riches. Le Parti Démocrate Chrétien rejette cette affirmation. *Le gouvernement, dans l'ensemble de son action, trahit les intérêts du peuple et détruit les bases sociales et économiques nécessaires à une libération des classes populaires et moyennes.* Il crée un nouveau pouvoir bureaucratique entre les mains de secteurs limités, ou de travailleurs qui sont des partisans et des inconditionnels de l'Unité Populaire ; ignorant l'opinion libre et démocratique, refusant la participation fondamentale de l'immense majorité des travailleurs conscients, il a développé, par conséquent, une politique démagogique et qui ne respecte ni ses promesses ni sa plate-forme électorale. »

Malheureusement, le Président Allende n'a pas voulu accepter le résultat de l'élection générale de mars dernier ni se soumettre à l'opinion de l'électeurat. Au contraire, dans son rapport au Congrès, le 21 mai dernier, il a clairement notifié au pays qu'il ne rectifierait pas la politique de son gouvernement, malgré l'opposition que la majorité des Chiliens avait exprimée dans la consultation démocratique de mars, mais que tout le Chili devrait accepter, s'il ne désirait pas un conflit et une guerre civile, le programme et les méthodes établis par l'Unité Populaire.

## 5. — *Les groupes armés et le pouvoir populaire.*

Fidèle à son idée d'imposer à tout prix ses objectifs et ses méthodes, malgré la désapprobation de la majorité du pays, le gouvernement a mis en jeu, et à fond, la

stratégie de mobilisation des masses pour intimider le pays par la pression du soi-disant « pouvoir populaire ».

La preuve en est dans l'extension et l'appui dont bénéficièrent les organisations appelées « Conseils d'approvisionnement et des prix », les « Cordons industriels », les « Comités paysans », les « Conseils communaux » et autres organisations, qui essayèrent d'imposer, en fait, par la force, la menace ou l'intimidation, leurs méthodes et leur volonté au reste des citoyens. Les agissements de ces brigades ou de ces organisations de base se traduisirent par des discriminations odieuses dans la distribution des aliments dont étaient exclus les secteurs qui n'étaient pas inconditionnellement en faveur du gouvernement. Il en résulta une véritable dictature syndicale dans les entreprises étatisées, contrôlées ou réquisitionnées, une série de prises de possession de domaines ruraux et d'industries, sans aucun critère, des manifestations de rues constantes, destinées à effrayer les gens, tout cela constitua ce que les groupes d'extrême gauche appellent, au début, le « pouvoir populaire ». Il n'est pas inutile de rappeler que cette thèse du « pouvoir populaire » fut lancée par le Mouvement de la Gauche Révolutionnaire malgré l'avis contraire du Parti Communiste, mais cela devint la thèse officielle de toute l'Unité Populaire, y compris le Parti Communiste qui apparaissait pourtant comme le plus prudent et le plus modéré des partis de l'Unité Populaire.

Parallèlement au développement de ce « pouvoir populaire », on notait l'augmentation des groupes armés, la stratégie de l'Unité Populaire étant de constituer des milices par quartiers, industries, écoles universitaires, bureaux de l'Administration publique, etc., et pour les doter de moyens, en vue d'un affrontement éventuel.

A ce sujet, le Parti Démocrate Chrétien a fait une déclaration, le 6 juillet dernier, qui dit textuellement :

*« L'instauration de « fait » d'un pouvoir dit « pouvoir populaire » qui, organisé par des secteurs « officialistes » et avec l'appui de fonctionnaires de l'Etat, s'empare des industries, reçoit des armes et constitue une véritable « milice armée » qui s'arroge des fonctions politiques, économiques et de défense, représente l'attentat le plus grave de tous ceux que nous avons connus jusqu'alors contre les bases mêmes du régime constitutionnel et de la coexistence démocratique. La Charte fondamentale, par le moyen de textes approuvés dans le « Statut des Garanties Démocratiques » qui permit l'élection de l'actuel Président de la République, est catégorique sur ce point. Elle affirme péremptoirement au paragraphe 16 de l'art. 10 qu' « en aucun cas, les Conseils de section, de communes, les syndicats ou les autres organisations communautaires ni aucune autre organisation, ne pourront se réclamer du peuple ou représenter celui-ci, non plus essayer d'exercer des attributions de pouvoir qui appartiennent à l'autorité de l'Etat. » Et l'article 22 consacre le principe fondamental selon lequel « la force publique est uniquement et exclusivement constituée par les forces armées et le corps des carabiniers, qui sont des institutions essentiellement professionnelles, hiérar-*

chisées, qui exécutent les ordres et qui n'ont pas de pouvoir délibérant ».

*« L'établissement de ce « pouvoir populaire », de fait, avec la participation évidente des autorités de l'Etat, est incompatible avec le maintien du « pouvoir institutionnel », de droit, que consacre la Charte Fondamentale, comme étant la base essentielle de notre régime démocratique.*

*« Le gouvernement a le devoir de porter remède aux situations décrites. La population civile de notre patrie ne peut continuer à vivre à la merci de groupes minoritaires armés avec la complicité et la tolérance de l'autorité, et qui essaient d'imposer par la force leur volonté au reste des Chiliens. Ils s'emparent des sources de travail et menacent même la vie de ceux qui ne se soumettent pas à eux. Cela signifie l'établissement de la terreur et le gouvernement, les forces armées et le corps des carabiniers ont le devoir de mettre un terme immédiat à cette situation. »*

## 6. — Crise sociale et paralysie économique.

Parallèlement à ce processus de prise du pouvoir par les secteurs « officialistes » et leurs organisations de base, le pays a subi un processus de détérioration économique véritablement vertigineux, avec la crise sociale qui en découle.

La production, sous toutes ses formes, aussi bien agricole qu'industrielle et minière, a baissé l'an dernier dans des proportions catastrophiques. Cela a entraîné une grave pénurie d'aliments, de vêtements, de chaussures et d'autres biens de consommation populaire ou de première nécessité. Et cela a donné lieu à de longues files d'attente que la population devait supporter patiemment, ainsi qu'à une spéculation effrénée et, finalement, à toutes sortes d'abus et de discriminations de la part des organismes d'Etat et des groupes de pression de l'Unité Populaire, pour favoriser leurs partisans dans la répartition et contrôler ainsi par l'estomac le reste de la population.

Cette même crise économique est à l'origine du processus inflationniste le plus aigu qu'ait connu l'histoire du Chili. Les prix ont monté d'une manière vertigineuse et l'excès d'argent en circulation a déclenché à la fin du mois d'août dernier une inflation qui atteignait déjà 300 % pour l'ensemble des douze derniers mois.

En raison de cette crise, une grande angoisse s'est produite, naturellement, dans les divers secteurs sociaux, en particulier parmi les travailleurs qui perçoivent un traitement ou un salaire. De nombreux conflits ont surgi dont le plus représentatif a été celui des travailleurs du cuivre de l'exploitation « El Teniente », lesquels ont soutenu une longue grève de 70 jours, pour défendre l'échelle mobile des rémunérations, conquête qu'ils avaient obtenue précédemment et qui leur accordait un système de réajustement automatique des traitements et salaires pour conserver leur pouvoir d'achat.

Pour la même raison, de nombreux secteurs de la classe moyenne, en particulier les transporteurs professionnels, petits et moyens commerçants, paysans établis grâce à la réforme agraire et petits propriétaires terriens, ont senti l'impact de cette crise d'une manière vraiment désespérante. C'est pourquoi ils ont exprimé leur malaise sous diverses formes et ont fait des mouvements revendicatifs pour défendre leurs droits et leurs intérêts.

## 7. — *Le gouvernement d'Allende et les forces armées.*

L'une des caractéristiques les plus notables du gouvernement du Président Allende a été la grande préoccupation qu'il a toujours manifestée à l'égard des forces armées et du corps des carabiniers. Cette préoccupation s'est traduite par des relations constantes entre le Président, le haut commandement, les officiers et même la troupe : fréquentes visites du Président dans les casernes, attentions sociales et flatteries de toutes sortes aux officiers supérieurs, fréquentes allusions dans les discours du Président au rôle constitutionnel des forces armées et du corps des carabiniers et à leur comportement, attention toute spéciale en ce qui concerne leurs rémunérations, souci constant de leur équipement. D'autre part, le Président aimait à se montrer dans tous les actes publics, y compris dans les manifestations politiques, en compagnie de ses trois aides de camp de l'Armée, de la Marine et de l'Aviation.

Pendant la durée du gouvernement, les forces armées et le corps des carabiniers se sont vu confier des fonctions de caractère administratif, ainsi que des fonctions économiques, leurs représentants étant désignés pour des charges dans l'administration des entreprises du cuivre, ainsi que dans d'autres branches de l'économie.

Les forces armées et le corps des carabiniers ont répondu à ce comportement en observant strictement le principe traditionnel de non intervention dans les affaires politiques. Bien que, à l'extérieur, beaucoup les considéraient comme des arbitres éventuels de la situation politique, et que l'intention du gouvernement et aussi de quelques secteurs d'extrême droite d'attirer de leur côté les forces armées et le corps des carabiniers était évidente, il fut observé, de leur part, une attitude de respect absolu de l'autorité civile et de non ingérence dans la politique des partis.

La meilleure preuve en a été donnée lors de la grève nationale d'octobre 1972. Cette grève, qui était arrivée à provoquer une paralysie généralisée des activités nationales, a été résolue par la formation d'un ministère comportant des représentants des trois branches des forces armées. Dans ce ministère, le général Carlos Prats González assuma les fonctions de ministre de l'Intérieur. La mission spécifique de ce ministère a été de rétablir des activités nationales normales et d'assurer le libre exercice des droits du citoyen dans un climat de paix, d'ordre et de sécurité, afin que le pays puisse décider de sa destinée par les élections parlementaires du mois de mars de cette année. Même si pendant cette période,

certains des engagements pris par les chefs des forces armées en assumant leurs fonctions ne furent pas tenus, il est exact qu'ils garantirent le déroulement correct des élections, et c'était ce que l'on attendait d'eux avant tout.

Les élections terminées, les forces armées se retirèrent du cabinet et retournèrent à leurs casernes. C'est alors que devint manifeste l'emploi de certaines méthodes abusives et de certaines mesures administratives arbitraires que le gouvernement avait utilisées avant l'entrée des forces armées dans le ministère et qu'il avait cessé d'employer tant que ces forces y restèrent. Ces abus recommencèrent comme, par exemple, les « décrets d'instance » pour imposer des mesures rejetées, parce qu'illégales et non conformes à la Constitution, par le Contrôle général de la République. Il apparut alors, à l'évidence, que l'action violente de groupes armés et le développement du « pouvoir populaire » qui avaient diminué pendant le ministère militaire repartaient de plus belle.

Le 29 juin de cette année, un régiment de Santiago est sorti par surprise à la première heure de la matinée pour occuper des positions en face du Palais présidentiel et du ministère de la Défense. On avait annoncé la veille que quelques officiers seraient jugés pour participation éventuelle à des actes subversifs. Le Président de la République lança par radio un appel au peuple pour qu'il vienne défendre son gouvernement et il annonça qu'il aurait des armes pour cela. Peu après, il lança de nouveau un appel à ses partisans, leur demandant de rester tranquillement sur les lieux de leur travail, car il comptait sur la loyauté du haut commandement des forces armées ; effectivement, celles-ci réduisirent le régiment rebelle. Avant midi, la situation était entièrement rétablie et le Président avait pu s'appuyer pour cela sur le plein appui de l'Armée, de la Marine et de l'Aviation. Ainsi était consolidée la certitude que les forces armées conservaient leur attitude traditionnelle de non ingérence dans les partis, de respect de l'autorité civile et de non intervention dans l'activité politique.

Cependant, il a été évident que le soulèvement manqué du 29 juin avait produit un changement dans l'attitude des forces armées. Pour elles, le fait d'avoir été contre-attaquées par des francs-tireurs civils qui tirèrent sur les soldats depuis les bâtiments de bureaux publics, de ministères et de services administratifs proches de la Monnaie, était un fait gênant. C'est alors seulement, semble-t-il, que les forces armées apprécieront pleinement l'importance de l'armement des secteurs civils qui s'était développé au cours des deux années précédentes ?

Bien que pour combattre l'existence des groupes armés, une loi ait été promulguée, sur la proposition faite au Congrès par le sénateur démocrate chrétien, Juan de Dios Carmona, pour le contrôle des armes, ce n'est qu'à partir de juillet de cette année que les chefs militaires commencèrent à mettre en mouvement les dispositions de cette loi, pour repérer les groupes armés illégaux, les faire juger et s'emparer de leurs armes.

En raison des événements du 29 juin, l'idée s'est établie que le Président formerait un ministère comprenant des représentants des forces armées. On annonça publiquement que le Président était en pourparlers avec le haut commandement des trois armes, que ceux-ci hésitaient à accepter, à moins qu'on ne leur donne des pouvoirs effectifs pour rétablir l'ordre et les conditions normales de vie dans le pays et à moins qu'on mette en application la loi sur les armes, pour mettre fin à l'existence des groupes armés.

#### 8. — *Le dialogue.*

C'est dans ces circonstances que, fin juillet, alors que le pays vivait dans un état de tension très aiguë, l'Episcopat catholique national lança un appel « au désarmement des esprits et des mains », afin de « rechercher les bases d'une entente démocratique », l'Episcopat demandait pour cela une « trêve politique ». Il y eut ensuite des conversations entre le Cardinal, le Président de la République et le Président de la Démocratie Chrétienne, au cours desquelles notre position sur cette affaire a été clairement définie. Cette position a été rendue publique dans un discours prononcé au Sénat par le Président de la Démocratie Chrétienne. Ultérieurement, le chef de l'Etat a adressé une invitation officielle au Bureau de la Démocratie Chrétienne. Cette invitation fut acceptée, à condition qu'il s'agirait d'un « dialogue à visage découvert » (littéralement face au peuple), afin de chercher une solution politique à la situation chilienne, pour éviter un affrontement possible ou une crise du système démocratique.

Deux positions se sont dessinées au cours de ces conversations. Pour sa part, le Parti Démocrate Chrétien a demandé le désarmement immédiat des groupes armés, l'application de la loi sur le contrôle des armes pour prévenir le risque de violence armée, l'interruption de l'action des « cordons » industriels et des autres groupes qui s'étaient livrés à des usurpations et à des actes illégaux, la promulgation des réformes constitutionnelles pendantes et d'un Statut constitutionnel des garanties démocratiques destiné à défendre les droits de l'homme face à la menace totalitaire, la promulgation de la loi sur les trois secteurs de l'économie (nationalisé, mixte et privé) tendant à régulariser juridiquement le processus de socialisation et à fixer la participation effective des travailleurs ; la mise en vigueur de la loi sur la réforme agraire qui a fixé l'attribution obligatoire de la terre aux paysans dans les secteurs visés par cette réforme ; enfin, diverses mesures tendant à protéger l'existence et la libre expression des moyens de communication de masse et la mobilisation des organisations de base de la population, travailleurs, femmes, paysans et étudiants pour défendre leurs droits essentiels. Pour garantir toutes ces dispositions, nous avons suggéré que le Président, utilisant les attributions que lui confère la Constitution forme un cabinet comprenant des représentants des forces armées. Celles-ci devraient aussi participer institutionnellement et aux niveaux moyens et supérieurs à l'Administration de l'Etat, afin d'éviter

que leurs fonctions ne soient gênées par les ordres donnés par les cadres de la bureaucratie « officialiste ».

Pour sa part, le Président a suggéré la formation et la réunion de commissions qui étudieraient les points d'accord entre la Démocratie Chrétienne et le gouvernement, sur une série de questions d'actualité, dans les domaines politique, économique et social. Et il a suggéré qu'une fois que ces commissions seraient arrivées à des accords, un cabinet soit formé pour mener à bien cette politique.

Nous autres, démocrates chrétiens, nous estimions que la première chose à faire était de remettre en vigueur d'urgence, le système constitutionnel et nous avons offert notre collaboration pour que, immédiatement après cette remise en vigueur des normes constitutionnelles, ces commissions soient constituées et apportent, dans le cadre du Congrès, l'appui législatif qui serait nécessaire.

Voyant que l'on n'arrivait pas à un accord, puisque la voie suggérée par le Président Allende impliquait de longs délais et n'était donc pas celle que la patrie exigeait de nous à cette heure si grave et si angoissante, et puisque, à notre avis, seuls nos projets rapidement mis en application pouvaient créer les conditions de trêve et de normalisation civique et démocratique indispensables, le dialogue a été considéré comme étant terminé. Des lettres rendues publiques ont été échangées entre le Président de la République et le Président de la Démocratie Chrétienne, constatant les positions respectives de chacun.

Peu de jours après, le Président de la République a formé un cabinet constitué par les commandants en chef des trois armes des forces armées et par le général des carabiniers. La Démocratie Chrétienne a rendu publique sa position, devant ce dernier ministère : c'est-à-dire que, dans le cadre du Parlement, nous apporterions notre coopération, dans la mesure où les tâches qui nous paraissaient indispensables en ce moment crucial seraient accomplies. Nous avions indiqué ces tâches au chef de l'Etat au cours de notre dialogue, afin de revenir au fonctionnement normal des institutions démocratiques du pays.

A cette époque, début août, avait commencé une nouvelle grève des transporteurs, les engagements contractés par le gouvernement au terme de la grève d'octobre n'ayant pas été tenus. La Démocratie Chrétienne prit alors contact avec le ministre des Travaux publics, le général de l'Air César Ruiz et obtint que des pourparlers s'engagent entre celui-ci et les dirigeants de la corporation des transporteurs pour chercher une solution au conflit. Ces pourparlers eurent des résultats positifs mais n'aboutirent pas car le ministre n'obtint pas du gouvernement les pouvoirs nécessaires pour arriver à un accord. Au contraire, son action a été nettement gênée et entravée par d'autres autorités du gouvernement, ce qui l'a obligé à se démettre au bout d'une semaine. Alors, le Président de la République a exigé qu'il abandonne aussi la charge de commandant en chef de la Force Aérienne,

en lui disant qu'il avait été nommé ministre en cette qualité. Cependant, le lendemain, il désignait pour le remplacer comme commandant en chef de la force aérienne, le général Gustavo Leigh et, pour le remplacer comme ministre des Travaux publics et des Transports, le général Humberto Magliochechi.

Ces événements, joints à la paralysie générale du pays qui était en train de devenir une réalité, en raison de la grève des transporteurs, au climat de violence dans lequel on vivait et aux rumeurs généralisées selon lesquelles le gouvernement mettrait à la retraite des officiers supérieurs des forces armées (il l'avait déjà fait pour trois généraux des forces aériennes et on annonçait que le même sort serait réservé à plusieurs généraux et à environ 15 colonels de l'armée), provoquèrent une inquiétude beaucoup plus grande. Le mécontentement parmi les officiers des forces armées fut manifeste et il s'exprima par une protestation de leurs épouses devant la résidence du commandant en chef de l'Armée, le général Carlos Prats qui renonça à sa charge et fut remplacé par le général Augusto Pinochet.

Au même moment, la Chambre des Députés, devant les événements qui se déroulaient, adopta une résolution pour signaler au Président de la République et aux ministres des forces armées faisant partie du cabinet, les actes arbitraires, illégaux, les violations de l'Etat de droit commises par le gouvernement de M. Allende, en insistant sur le fait qu'ils constituaient une grave violation de l'ordre constitutionnel.

La démission du général Prats provoqua une nouvelle crise ministérielle et le président de la République lui donna une solution en constituant un nouveau ministère ayant à sa tête Carlos Briones, sympathisant du Parti Socialiste, avec le portefeuille de l'Intérieur, et comprenant quatre officiers supérieurs des forces armées ainsi que des ministres communistes, socialistes et membres des autres formations de l'Union Populaire.

Le 17 août, à la demande du chef de l'Etat, une réunion privée a eu lieu chez le Cardinal entre le Chef de l'Etat et le Président de la Démocratie Chrétienne. Bien que cette réunion ait été demandée par le Président de la République, celui-ci ne fit part au Président de la Démocratie Chrétienne d'aucun projet politique. Bien au contraire, il donna la sensation d'écartier l'idée d'un pronunciamento, alors que le sénateur Aylwin lui exposait la situation, et lui signalait qu'il ne pouvait rester dans l'ambiguïté. Le Président prétendait en effet être bien avec les forces armées tout en l'étant en même temps avec les éléments ultra, liés à son gouvernement, et qui, publiquement, menaient des actions contre les corps militaires. Aussi était-il indispensable qu'il définisse une politique assurant le rétablissement de l'état de droit dans le pays.

Comme suite à cette réunion, le ministre de l'Intérieur, M. Carlos Briones, représentant le Président Allende, prit contact avec le sénateur Aylwin, afin de résoudre les questions de la promulgation des réformes constitutionnelles pendantes, celle de la réembauche des tra-

vailleurs du cuivre congédiés en raison de la grève de l'exploitation El Teniente, de la restitution du canal de télévision de l'Université du Chili occupé par les secteurs extrémistes du M.I.R. et du Parti Socialiste, et de résoudre aussi le problème des prix de l'industrie du papier, qui était sur le bord de la faillite, laissant, en conséquence, les moyens d'expression écrite, sur la menace d'une remise arbitraire du papier de la part de l'Etat.

La formation du nouveau cabinet ne changea pas considérablement les choses car les problèmes existants ne furent pas résolus : les réformes ne furent pas promulguées, malgré les garanties qu'offrait la Démocratie Chrétienne pour le cas où elles le seraient. Dix jours passèrent sans que soient réembauchés les travailleurs congédiés. Le canal de télévision n'était toujours pas rendu, le problème du papier n'était pas résolu non plus et le conflit des transporteurs n'avait toujours pas non plus reçu de solution. Ce dernier, pratiquement résolu pourtant par les représentants des forces armées désignés par le gouvernement après examen en commun avec les dirigeants de la corporation, n'était pas réglé parce que l'accord intervenu n'avait pas été ratifié par le gouvernement.

Ce n'est que le vendredi 7 septembre qu'on donna l'ordre de réintégrer les travailleurs de El Teniente et le samedi 8 que fut rendu le canal de télévision. Entre-temps, ce même 7 septembre, la force aérienne ayant fait une descente dans les alentours de Santiago, à la recherche d'armes, ces militaires furent attaqués par des extrémistes armés adhérents du gouvernement. Cela entraîna une vive protestation des commandants en chef des forces armées au Président de la République, au cours d'une réunion secrète qui eut lieu le samedi.

D'autre part, on fit savoir publiquement que le chef de l'Etat parlerait au pays le lundi 10 et le bruit courut que, dans ce discours, il communiquerait les rectifications qu'il apporterait à sa politique.

Pendant ces journées, une violente campagne des secteurs de droite et des corporations avait eu lieu dans le pays, demandant la démission du Président de la République. Cette campagne prenait de plus en plus corps dans l'opinion publique indépendante et même des secteurs de base de la Démocratie Chrétienne s'y ralliaient. Une délégation de femmes de transporteurs eut une entrevue au Sénat avec les chefs des partis d'opposition, demandant à ce que soit prononcée l'incapacité du Président de la République. Bien que des représentants des autres partis d'opposition aient exprimé leur accord, le Président du Parti Démocrate Chrétien leur répondit en refusant cette solution qu'il estimait inadquate et inopportune.

Le Bureau de la Démocratie Chrétienne tint des réunions avec les anciens présidents du Parti, avec les parlementaires et les dirigeants de toutes les provinces, afin de connaître leur opinion. Dans la réunion des présidents provinciaux, on a estimé à l'unanimité que si le chef de l'Etat ne rectifiait pas sa politique, il n'y

avait d'autre issue constitutionnelle que sa démission, afin de rendre au peuple le pouvoir de décider du grave problème dans lequel se trouvait le pays, sans que soit brisé le régime constitutionnel. Et pour rendre la chose plus supportable au Président Allende, il fut décidé de demander à tous les parlementaires démocrates chrétiens de démissionner de leurs fonctions, les parlementaires des autres partis et le Président de la République lui-même en faisant autant.

Le dimanche 9 septembre, le secrétaire général du Parti Socialiste, le sénateur Carlos Altamirano, prononça un discours enflammé appelant les soldats des forces armées à désobéir à leurs chefs et soutenant la « voie révolutionnaire » dans des termes dont il est coutumier. Ce fut le détonateur qui fit exploser la situation.

Le lundi 10, le Président Allende ne prononça pas le discours qui avait été annoncé et il fut déclaré qu'il le ferait le lendemain.

A l'aube du 11 septembre se produisit l'action des forces armées.

On connaît la suite.

#### 9. — *Le cas chilien et le cas tchécoslovaque.*

Le récit précédent montre bien que la Démocratie Chrétienne a fait son possible pour sauver le système constitutionnel et démocratique chilien et qu'elle a été, à tout moment, conséquente avec ses principes humanistes et communautaires, ayant toujours été disposée à chercher des formules démocratiques pour poursuivre le processus de socialisation au Chili.

« Comme l'a dit le président du Parti, en tant que Président du Sénat, lors de la session solennelle au cours de laquelle le Parlement toutes Chambres réunies a reçu les délégués de la Conférence mondiale pour le Commerce et le Développement, U.N.C.T.A.D. III, le 14 avril 1972, « le problème politique chilien n'était pas de préserver la souveraineté nationale en face d'intromissions ou de pressions impérialistes, car jamais aucun Chilien n'a accepté aucune sorte d'intromission étrangère. Il n'était pas non plus question de conserver ou de changer des structures économiques de privilège favorables aux intérêts oligarchiques ou aux monopoles du grand capital : sur ce point, avec l'immense majorité des Chiliens, nous souhaitons et nous voulons substituer au régime capitaliste une nouvelle société dans laquelle le pouvoir sera réellement exercé par la majorité grâce à la participation effective des travailleurs. *Le problème politique fondamental qui a ému le Chili est celui-ci : les changements de structures, pour construire une nouvelle société, doivent-ils se faire ou non par la voie démocratique, sans sacrifier la liberté des personnes et dans le cadre de la Constitution et des Lois, ou se feront-ils par la violence, l'arbitraire ou l'imposition totalitaire ? Cherche-ton un étatisme bureaucratique au service de la soif du pouvoir ou la réelle participation des travailleurs par l'intermédiaire de leurs organisations authentiques ?* »

Le cas chilien ressemble énormément à celui de la Tchécoslovaquie dans la période 1946-1948. On avait parlé là aussi d'« une voie tchécoslovaque de construction du socialisme », et le Front National, formé de tous les partis antinazis, sous la présidence de Benés, a cherché une formule pour réaliser dans ce pays un socialisme humaniste et démocratique. Mais le Parti Communiste a réalisé un travail opiniâtre de conquête des structures de l'Etat, des moyens de communication des masses et dans les organisations de base, en constituant un soi-disant « pouvoir populaire » — avec de véritables milices armées — qui, au début de 1948, ont pu agir avant les élections prévues pour cette année-là et ont provoqué le « coup de Prague » qui donna au communisme le pouvoir absolu, imposant une tyrannie totalitaire à ce pays, tyrannie dont il n'a pu se dégager jusqu'à présent.

Ceux qui critiquent maintenant, de l'extérieur, les secteurs démocratiques chiliens et, en particulier, la Démocratie Chrétienne, ignorent les circonstances réelles qu'a vécues le pays et oublient l'exemple de la Tchécoslovaquie et d'autres pays d'Europe orientale. S'il n'y avait pas eu de notre part une action aussi résolue, le plus probable est que le communisme serait arrivé à imposer au Chili son système totalitaire, par une action semblable au « coup de Prague ».

Devant l'imminence de cette réalité, la majeure partie de la population du pays a réagi en demandant le départ du Président Allende et en attendant l'intervention des forces armées. La Démocratie Chrétienne n'a pas cherché à provoquer l'intervention par la voie illégale, mais elle a cru que ces forces armées pourraient, dans le cadre des institutions chiliennes, servir de garantie à la consolidation du processus de socialisation, tout en respectant l'ordre constitutionnel de la République. C'est pourquoi elle avait patronné l'entrée de ces forces dans le gouvernement du Président Allende comme facteur de garantie, de stabilité et de résistance, face aux tendances extrémistes qui cherchaient à s'emparer de la totalité du pouvoir.

Malheureusement, cette solution qui parut à certains moments devoir être acceptée par le Président Allende se heurta au refus catégorique non seulement du Parti Socialiste et du M.I.R., mais encore même du Parti Communiste et d'autres secteurs de l'Unité Populaire et ce fut ces refus qui conduisirent à l'aggravation dramatique du conflit et qui entraînaient le pays hors du cadre de son système démocratique, état de chose que déplore le Parti Démocrate Chrétien et dont il souffre plus que personne, car il est le Parti qui représente les secteurs les plus authentiquement démocratiques de la nation chilienne.

Patricio AYLWIN AZOCAR ■

*Président national  
du Parti Démocrate Chrétien  
du Chili,  
ancien Président du Sénat.*

Novembre 1973.

# De la société de consommation à la société de pénurie ?

**C**E FUT un bien étrange, un très inquiétant début d'année. Qui ne s'est pas surpris en ces premiers jours de 1974, scrutant de sombres perspectives aussi lugubres et mystérieuses que le furent un temps les artères de nos cités ?

Pénurie, rationnement ; autant de termes que l'on croyait relégués, tout juste bons à l'évocation de vieux souvenirs. Ils firent irruption soudain dans les conversations les plus courantes. Mieux ; ils barrèrent de toute leur noirceur la première page des grands quotidiens. La Rareté ? on croyait l'expression réservée désormais aux manuels d'initiation aux principes économiques. Nous redécouvrons tous qu'elle préside à tous nos échanges. Quelle brutale leçon d'économie politique appliquée, alors que la matière était abandonnée aux universitaires, aux technocrates et aux « managers ».

Nous découvrions soudain la complexité, l'interdépendance et la rigueur de rouages que nous pensions mis par quelque déterminisme.

Il n'est guère besoin de revenir en détail sur les réactions en chaîne qu'ont provoquées et que provoqueront sans doute encore la pénurie dans un premier temps, l'augmentation des prix dans une seconde étape, des produits pétroliers.

Nos « quotidiens habituels » respectifs s'y emploient régulièrement pour notre grande inquiétude. Voici nos sociétés menacées par les langueurs et la pénurie, alors qu'il y a six mois à peine elles devaient se garder de l'apoplexie et de la surabondance. Il n'y a pas si longtemps que l'on nous indiquait comme voie du salut l'adoption d'une croissance zéro. Il pouvait être séduisant d'y croire. Séduisant pour l'esprit. Sans être menacés d'une totale stagnation, les pays occidentaux s'inquiètent aujourd'hui d'un probable tassement du

taux de croissance ayant pour conséquence inévitable chômage et hausse des prix.

Certes on peut faire valoir que la compression de la production ne résultant pas d'une volonté politique des pays industrialisés mais d'une pression extérieure et incontrôlée. Le coup de frein est brutal, traumatisant, les conséquences économiques désordonnées et imprévisibles. On peut également faire valoir que si nous n'avions pas été conditionnés par un certain type de civilisation, nous serions de moins susceptibles consommateurs. Nous sommes dérangés dans nos habitudes les plus mauvaises.

Il est évident cependant que le tassement de la production a pour double conséquence de menacer la sécurité de l'emploi et le niveau de vie des plus défavorisés : ceux-là même qui n'avaient jamais protesté contre la « société de consommation » pour la bonne raison qu'ils n'y avaient pas accès et qu'ils espéraient bien y goûter un peu avant de s'en déclarer lassés. La crise que nous connaissons risque d'avoir notamment pour effet d'étaler davantage encore l'éventail qui sépare les nantis des déshérités.

Certes, il est trop tôt pour mesurer l'ampleur et la durée des difficultés que se verront imposer les pays industrialisés, mais il est certain que l'angoisse a fait volteface. C'est sans doute avec un certain sourire — amer ou nostalgique — que l'on relirait les recommandations spartiates du club de Rome.

On en vient à se demander si la contestation sans nuance qui s'est exprimée au cours des dernières années n'était pas l'un des innombrables gadgets que la « maudite » société de consommation offrait à ses enfants.

Certes, « on ne tombe pas amoureux d'un taux de croissance » et il est vrai que, faute d'être maîtrisée et orientée, cette croissance peut présider au développe-

ment anarchique d'une civilisation sans âme. En fait, la crise ouverte depuis cet hiver nous enseigne que la croissance ne peut être sérieusement remise en cause dans son principe mais que, sans doute, elle doit être remise en question dans ses orientations. La croissance n'implique pas obligatoirement le gaspillage.

Il était devenu classique d'opposer de façon systématique les améliorations qualitatives et la progression quantitative. Or, les jours présents nous enseignent qu'une meilleure qualité de vie passe nécessairement par un développement continu de l'activité économique. Précisément, le terme « Economie » reprend toute sa dimension et son relief. La crise que nous traversons n'était d'ailleurs pas imprévisible. Elle est la conséquence d'une aspiration d'un tiers-monde trop longtemps négligé et qui découvre soudainement qu'il dispose d'une force économique redoutable, lui dont la faiblesse était avant tout de caractère économique. Il y a désormais le Tiers-Monde des pauvres et celui des pays riches ; riches par les ressources naturelles, par le nombre et par l'espace. Certains de ceux que l'on présentait comme les « pauvres » et les « déshérités » prennent conscience d'une force de nature à intimider les puissants.

S'en étonner témoignerait de beaucoup d'aveuglement, s'en indigner révélerait un immense cynisme. Le réalisme du tiers-monde nous renvoie à notre propre sens des réalités. L'exemple que nous donnions a été largement entendu.

Une inquiétude chassant l'autre, nous voici, après avoir souffert des vertiges de la croissance, frappés des angoisses de la pénurie. Mais, en chaque circonstance il conviendrait sans doute de témoigner davantage du sens de la mesure et de ne pas transformer des modifications de conjoncture — si importantes soient-elles — en crise brutale de civilisation.

La nécessaire révision des habitudes de production et de consommation des peuples industriels conduira sans doute à de réels changements dans la société occidentale, mais il ne faudrait pas conclure pour autant à la naissance d'une civilisation nouvelle. La crise énergétique engendrera, non pas une société de pénurie, mais un nouveau type de croissance mieux adapté aux besoins humains et qui reste d'ailleurs à définir.

D.B. ■

# Crise de pétrole ou crise de conscience ?

par Charles Delamare

**L**'EUROPE est encore plus dépourvue d'idées que de pétrole. Cette infériorité, beaucoup plus humiliante pour un continent qui reste encore imbu de sa gloire intellectuelle passée, est repoussée dans l'arrière-boutique de la conscience. En revanche, on dresse à l'étalage, avec une sorte de délectation morose, l'infécondité de notre sous-sol et les infortunes de notre destin.

Examinons-la cette crise du pétrole, explorons-en ses conséquences. Nous verrons qu'elles ne seraient pas si périlleuses si l'Europe pensait, si l'Europe existait.

\*\*

Il ne s'agit pourtant pas de considérer comme bagatelle le problème de l'énergie et des matières premières tel qu'il commence à apparaître à la suite de la guerre du Kippour. En passant, il est piquant de constater que ni les Instituts de conjoncture qui n'arrêtent pas de prédire l'avenir, ni les tenants du matérialisme dialectique, si sûrs de déterminer la marche de l'Histoire, n'ont vu arriver le coup. Il leur a été asséné en pleine figure par un monarque féodal qui, soucieux d'entrer au Paradis d'Allah, a décidé que la guerre de 1973 aurait des conséquences différentes de celle de 1967, de 1956 ou de 1948.

Mais d'autres effets sont moins réjouissants. Il faut préalablement souligner que leur impact est tel qu'ils sont en train d'engendrer non pas une crise de conjoncture, mais une crise de structure. C'est la raison pour laquelle nos augures politico-économiques, qui aiment tellement parler en général, sont restés cois pendant presque un trimestre. Ils n'ont jamais vu ça. Depuis leur adolescence, ils glosent sur le jeu alterné de l'inflation, de la croissance et de la stagnation. Il n'était pas très difficile de passer pour un génie de la finance en procédant à un freinage du crédit par ci, à une petite dévaluation ou réévaluation par là. Maintenant il s'agit d'innover, non plus seulement de manier au plan global quatre ou cinq leviers, mais de restructurer une industrie et une économie désaxées par un saut quantitatif si considérable dans le prix de l'énergie qu'il oblige l'Europe à procéder à une transformation qualitative de sa production.

En deux étapes, Koweit en octobre, Téhéran en décembre, le prix affiché du baril (159 litres) de pétrole est passé de 2 dollars (au début de 1973) à 11,6 dollars. Il convient de savoir que toute hausse de un dollar par baril représente une dépense supplémentaire de 4 milliards de dollars (à peu près 19,2 milliards de francs) pour le Marché Commun. Pour la France seule, à la suite des dernières augmentations, nos importations coûteront 10 milliards de dollars (48 milliards de francs environ) au lieu d'environ 18 milliards l'an dernier, soit 20 % du budget 1974 voté à la fin de décembre par le Parlement. Tel est le tribut que le peuple français doit payer aux rois du pétrole. Les conséquences de cette surimposition aussi écrasante qu'instantanée sont multiples. D'abord des branches entières de l'industrie et du commerce, et parmi les plus dynamiques, sont directement atteintes. L'automobile en premier avec tout son cortège d'activités annexes : roulements à billes, pneumatiques, vernis, garages, autoroutes, restauration, hôtellerie, etc... La baisse probable des ventes d'automobiles de 15 % en 1974 représente une amputation du Produit National Brut de 1 %. Les effets induits rendront cette perte beaucoup plus douloureuse encore. Mais aussi d'autres activités utilisant le fuel comme matière première ou comme énergie : chimie, aluminium, agriculture, etc.. seront frappées. L'économie de marché possède, il est vrai, une plasticité et une capacité de réponse étonnantes. Cependant l'ampleur du problème est telle qu'il est nécessaire de coordonner l'effort de restructuration, de fixer des priorités, de dégager des moyens de financement, de répartir les sacrifices, de prévoir les reconversions. Les décisions des entrepreneurs individuels ont besoin d'être guidées par une vue prospective et globale. Bref, l'heure du retour à la planification a sonné.

Les lecteurs de *France-Forum* se rapportant à leur revue préférée (juin-juillet 1971) n'auront pas de mal à voir tous les avantages que cette situation peut comporter en ce qui concerne le modèle de société, l'entreprise industrielle ou la construction européenne (1). Mais beaucoup d'hommes d'Etat, moins avertis qu'eux, sont

(1) N° 110-111 - « La planification : pourquoi ? comment ? vers quoi ? ».

encore dans les affres de l'incertitude, sinon dans le demi-sommeil de l'ignorance. Ce n'est pas rassurant.

Il est pourtant plus que souhaitable de ne pas perdre de temps. Car le coup qui a déformé tout notre système de production est si violent qu'il se répercute d'ores et déjà aux secteurs apparemment les plus éloignés du point d'impact. L'équilibre de la balance des paiements d'à peu près tous les pays du Marché Commun étant virtuellement détruit, il est clair que toutes les prévisions économiques, sociales, financières et techniques reposant sur le postulat d'une expansion constante et forte sont ruinées. Cela vaut autant pour le Programme Commun de la Gauche que pour le Programme de Provins. Si l'on part du « Bilan pour 1972 du commerce extérieur français » publié par le Service de l'Information du Ministère de l'Economie et des Finances en avril 1973, on s'aperçoit tout de suite que le solde positif de nos échanges extérieurs s'est élevé l'an dernier à 6 milliards de francs environ. Il était assuré par nos exportations d'automobiles (qui égalaient 55 % de notre production) puisque le solde de nos échanges dans ce seul secteur était largement positif et représentait 8 milliards de francs. Il est évident qu'il ne faudra plus compter sur ce poste en 1974 pour dégager un excédent comparable en importance. Si nous gardons un surplus de 2 milliards de francs, nous serons bien contents. Cela veut dire que du côté des exportations notre excédent est d'ores et déjà volatilisé. En revanche, du côté des importations, les produits énergétiques pesaient déjà lourdement sur l'équilibre de nos échanges puisqu'ils faisaient apparaître en 1972 un déficit de 14,5 milliards de francs. Compte tenu des réexportations de produits raffinés, du développement possible des échanges sur d'autres marchandises, notamment celles de l'agriculture ou de l'armement, il est vraisemblable que le « trou » ouvert dans nos finances extérieures par la crise du Moyen Orient sera de l'ordre d'une vingtaine de milliards. Nos réserves monétaires nous permettent, en principe, de couvrir ce déficit pendant deux ans au moins, mais il serait imprudent, et illusoire, de considérer ce recours à notre encasement en or et en devises comme un moyen de financement normal des approvisionnements énergétiques. Bien évidemment, il est indispensable de dégager les moyens pour exporter davantage. Autrement dit, il est nécessaire de réduire la consommation interne, soit pour vendre davantage à l'étranger, soit pour investir de manière à dégager une production supplémentaire susceptible d'être exportée. Et il faudra veiller avec bien plus de vigueur qu'en 1973 à la dégradation du franc. La pirouette des dévaluations à répétition pratiquée par nos responsables économiques depuis cinquante ans n'est plus de mise. Les émirs n'aiment pas être réglés en monnaie de singe. Leur réaction actuelle a été causée, pour une bonne partie, par la dévaluation du dollar, le 15 août 1971.

L'ordre des choses, c'est-à-dire celui de la puissance, fait pourtant que ce dernier devient le grand bénéficiaire des événements. Dès maintenant, la remontée du dollar sur le marché des changes paraît due pour l'essentiel aux achats des pays arabes du Moyen Orient qui ont

besoin de cette monnaie pour payer le matériel de guerre livré, à prix fort, par les Soviétiques. Ces derniers, en effet, exigent des dollars qui leur servent à financer leurs achats croissants d'équipement aux Etats-Unis. Ce mouvement ne fera que s'amplifier. L'Egypte, la Syrie reconstruiront leurs installations industrielles, d'autres pays arabes s'équiperont. A qui s'adresseront-ils ? A l'U.R.S.S., leur alliée, qui à son tour achètera des marchandises américaines. Tout cela financé par ces braves Européens. Voilà qui consolera nos compatriotes communistes et néanmoins automobilistes !

Il est probable que le Japon et l'Europe ne pourront récupérer par des fournitures aux Arabes qu'un pourcentage faible de la dîme déversée par eux sur les fidèles d'Allah, parce qu'une part très importante de ces fonds ne sera pas consommée ou investie, mais mise en réserve. Les Etats désertiques qui sont les plus gros producteurs sont hantés, à juste titre, par la crainte du jour où leurs réserves seront épuisées. Ce n'est pas de gaïte de cœur qu'ils envisagent le retour sous la tente de leur grand-père. C'est pourquoi ils cherchent à épargner une bonne partie du pactole actuel. Où dirigeront-ils leurs placements ? Tout naturellement vers l'ensemble économique le plus cohérent, le plus rassurant. L'Europe qui avait paru les attirer un moment leur a trop donné le spectacle ces derniers mois de la faiblesse et de la division pour qu'elle leur inspire confiance. Il y a gros à parier pour que les dollars gagnés à la sueur de leur front par les membres de la Communauté Européenne se retrouveront vite placés à New York, via Koweit ou Moscou. Le dollar ne pourra donc que se fortifier et s'apprécier, ce qui rendra encore plus pénible l'effort à réaliser pour équilibrer nos balances commerciales puisque la plupart des transactions internationales se réalisent en cette monnaie. Parallèlement, une grande partie des euro-dollars retourneront en Amérique pour s'investir dans l'exploitation redevenue rentable des matières premières, dont les Etats-Unis sont si riches. Plus d'une affaire en Europe financée par des emprunts à court terme sur ce marché financier fragile et transitoire risquent de se retrouver sur le sable au moment de ce reflux. Les faillites qui en résulteront ne pourront qu'aggraver la confusion, la pénurie et le chômage.

Voilà l'endroit où ces raisonnements économiques abstraits s'incarnent dans une réalité humaine aux prolongements tragiques. Tout ce jeu de furet des dollars aboutit inévitablement, dans l'état d'hébétude actuel des responsables européens, à une agression rapide du nombre des personnes qui perdront leur emploi. La Commission de Bruxelles prévoit en 1974 un doublement du nombre actuel des chômeurs. Ce calcul paraît bien prudent. Il risque d'être démenti si chaque Etat souverain s'obstine à prendre des mesures de son côté. Dans des économies aussi imbriquées l'une dans l'autre que celles de l'Europe des Neuf, chasser le chômage chez le voisin en le mettant à la porte de chez soi, c'est se condamner à le faire rentrer par la fenêtre. Il convient bien plutôt de procéder à une réflexion sérieuse sur notre situation. La dépendance est notre lot. Vis-à-

vis des Arabes qui peuvent jouer avec nous au chat et à la souris par des pressions quantitatives ou par des hausses de prix. Vis-à-vis des Etats-Unis qui recouvrent, majorée par la défaite énergétique de l'Europe, la suprématie du dollar en face d'Etats qui, l'an prochain, présenteront tous vraisemblablement une balance commerciale en déficit. Vis-à-vis de l'U.R.S.S., qui, de ses 40.000 chars massés à une journée de Paris, pèsera de plus en plus sur les initiatives de petits pays en proie à des crises monétaires, sociales et économiques. Vis-à-vis du Zaïre, le jour où celui-ci décidera de nous étrangler avec un fil de cuivre. Vis-à-vis du Maroc lorsqu'il lui prendra fantaisie de faire de la rétention de phosphate... Nous allons enfin comprendre ce qu'est le colonialisme. Une situation où, quoi que l'on fasse et quoi que l'on veuille, le niveau de l'emploi, la répartition des richesses ou même la liberté de pensée, sont soumis à des centres de décision sur lesquels on n'a pratiquement pas de prise. Est-ce possible ? Comment en est-on arrivé là ?

\* \*

Nous en sommes arrivés là parce que l'Europe n'existe pas. Notre poids spécifique est proche de la nullité en raison de notre impuissance à nous unir beaucoup plus qu'à cause de nos handicaps géographiques et historiques. Nous n'avons de valeur que comme enjeu économique aujourd'hui, atomique demain. Nous n'avons pas su compenser nos faiblesses par une réponse bien ajustée aux contingences dans lesquelles nous nous trouvions enserrés. Non point que nous n'en eussions pas eu les moyens, mais parce que nous n'avons pas eu l'intelligence et le courage d'en prendre conscience et d'en tirer des maximes d'action et des principes d'organisation. Il ne s'agit pas de rechercher les responsabilités, ni de distribuer les blâmes. Si la construction européenne n'a pas avancé plus vite c'est que l'opinion publique dans les différentes démocraties de la Communauté européenne ne l'a pas voulue avec assez de force. Il ne s'est pas trouvé non plus, au cours de ces quinze dernières années, un homme politique d'une envergure telle qu'il aurait pu forcer le destin. Les vieilles structures étatiques nationales ont empêché l'instauration d'une Fédération à la mesure de notre temps. L'Europe des Nations reste aussi ouverte aux hégémonies étrangères que l'Allemagne des Princes. Certes l'unification économique engendrée par l'action de Robert Schuman, le praticien du marxisme le plus efficace de ce siècle avec Lénine, a fait avancer les choses.

Mais les esprits n'ont pas bougé aussi vite. Le mot d'ordre qui a tenu lieu de suprême sagesse sur tout le continent parce qu'il permettait de concilier le maintien des structures étatiques nationales avec le développement du grand marché a été celui de l'expansion. Ce n'était même plus « l'enrichissez-vous » du temps de Louis-Philippe (2), mais « l'engraissez-vous » de la société de consommation. Peu d'hommes politiques ont eu la lucidité d'écrire, comme Jean Lecanuet, en mars

1973 (*Nouvelle Revue des Deux Mondes*) : « Véritable doctrine officieuse du pouvoir depuis 1969, l'impératif absolu de la croissance quantitative est devenu un impérialisme dont il faut entreprendre de se libérer. » Au contraire, la plupart rêvaient d'alourdir ces chaînes en les couvrant d'encore plus d'or. Ces oies gavées, où prenaient-elles leur inspiration ? Il est de plus en plus évident que les résistances nationalistes à l'édification d'un pouvoir européen ont été l'allié objectif le plus efficace à l'enrichissement de notre continent par les méthodes, les sociétés et les manières de penser américaines. Parce que nous n'avons pas réussi à nous donner pendant ces quinze dernières années sur le plan politique, économique et social, les moyens modernes, c'est-à-dire à la dimension mondiale, pour découvrir notre voie propre, nous avons imité de plus en plus servilement la civilisation dominante, celle des Etats-Unis. Celle-ci présente, certes, de grands avantages et d'immenses qualités, mais elle n'est pas transposable sans adaptation à notre continent. L'Amérique dispose de grands espaces et de ressources naturelles considérables. Avant de les utiliser, souvent de les gaspiller, elle a su procéder à son unification et construire une démocratie capable de contrecarrer à tous les niveaux les excès des puissances de lucre. Nous avons copié mécaniquement ces exemples sans nous soucier de notre pauvreté en matières premières, de notre entassement démographique. Nous nous sommes adonnés avec ravissement à la frivole glacée des sociétés multinationales sans instaurer les organes institutionnels capables de les contrôler.

Devant la crise d'imprévoyance due à la myopie des petits Etats nationaux vivant au jour le jour l'aventure sans gloire de l'enrichissement, le premier réflexe est l'égoïsme. Chacun essaie de se repasser la crise pétrolière comme un mistigris. La définition de la solidarité donnée par M. Messmer laisse pantois. Pour lui, « la solidarité européenne commence d'abord par la solidarité nationale ». S'il était logicien, il aurait pu continuer à développer son postulat et ajouter : « la solidarité nationale commence d'abord par la solidarité régionale et la solidarité régionale commence d'abord par la solidarité avec soi-même ».

Il ne semble pas nécessaire de démontrer plus longuement les sophismes de ce genre. Ils n'avaient qu'un seul but aussi bien aux Pays-Bas, en Allemagne, en Grande-Bretagne qu'en France : défendre les prérogatives nationales qu'elles qu'en soient les conséquences à terme. Nous les voyons maintenant : elles sont désastreuses. Elles deviendront catastrophiques si nous persistons dans l'erreur. Face à la disette de pétrole et de matières premières, l'Europe démunie se transformera en un gigantesque radeau de la Méduse.

Personne d'autre que nous-mêmes nous a menés dans cette impasse. Le combat avec l'ange, contre soi-même, est le plus éprouvant. Nous en sortirons vainqueurs si nous procémons en premier lieu à un effort intellectuel nous conduisant à un retournement de nos habitudes historiques et si nous savons à plus long terme jeter les fondements d'une nouvelle culture.

(2) La citation exacte de la phrase de Guizot est : « Enrichissez-vous par le travail et par l'épargne... »

Dans deux domaines principaux, le défi du temps qui court mettra très rapidement à l'épreuve cette capacité d'adaptation : la négociation sur le pétrole et la monnaie européenne. Les pays arabes qui viennent, à travers l'OPAEP, de démontrer l'efficacité d'une organisation supranationale sont prêts à négocier mais ils voudraient savoir avec qui. Comme Chou En Lai au moment de la visite de M. Pompidou, ils paraissent croire davantage à l'unité européenne que la Communauté elle-même. Dans « Entreprise » du 21 décembre dernier, Henri Lepage écrit : « Toute la question est de savoir si l'ancien système sera remplacé par un régime où chaque Etat consommateur passera des accords directs avec les pays producteurs ou si, au contraire, ces contrats seront négociés, non pas individuellement, mais collectivement. Si l'on ne fait pas suffisamment d'efforts pour répondre collectivement, en Européens, aux propositions de contrats liés d'approvisionnement et de développement que nous proposent certains pays arabes, il est à craindre que la solidarité européenne sera, elle aussi, bien faible lorsqu'il faudra se partager le fardeau des 3 milliards de dollars que les pays producteurs ont gagné en surplus de la balance des paiements. »

Il en va de même dans le domaine de la monnaie européenne. Les hommes de bon sens, dans leur grande majorité estiment désormais qu'elle constitue un des piliers de l'indépendance du Continent et qu'elle est souhaitable. Mais certains continuent à se demander si elle est possible. Le droit de battre monnaie apparaît tellement lié aux prérogatives de l'Etat que son transfert à une Banque de la Communauté est choquant. C'est une erreur qu'il faut dissiper : une monnaie commune n'implique pas un institut d'émission unique. Le franc suisse existe depuis 1850 et a parfaitement répondu, pendant plus de quarante ans, à la définition d'une monnaie honnête et forte, sans être coiffé par une banque centrale.

Le moment semble particulièrement opportun de montrer à l'opinion publique de la Communauté européenne, bien plus affectée qu'il ne paraît par la crise pétrolière, que la volonté politique se donne un but concret en visant par étapes la réalisation de l'union monétaire. Celle-ci est déjà plus avancée qu'on ne le croit généralement. Malgré les doutes et les difficultés, malgré la défection de la livre et de la lire, l'accord de Bâle liant entre elles les autres monnaies de la Communauté est respecté depuis neuf mois. Ce résultat n'est pas le fruit du hasard, mais de l'effort concerté des autorités monétaires des différents pays. Celles-ci ont fait la preuve de leur volonté communautaire en prenant des décisions difficiles. Elles ont réduit presque totalement les déficits budgétaires et ont mis en œuvre des politiques monétaires particulièrement sévères. Le temps est venu de rendre plus sensible à l'imagination populaire ce premier succès. Sinon, tout ce qui a été gagné sera vite perdu.

La proclamation de la volonté de réaliser l'union monétaire apparaîtra comme l'expression concrète de la solidarité européenne. La monnaie est la traduction financière de la volonté générale liant entre eux, pour

leur bénéfice commun, agriculteurs et industriels, villes et campagnes, régions développées et sous-développées. Cette solidarité sociologique fonde la solidité d'une devise.

Au moment où nous entrons dans une crise, il est nécessaire, comme sur un bateau s'avancant vers une zone de tempêtes, de nous attacher par un lien nouveau au navire de la Communauté européenne.

Des initiatives de ce genre paraîtraient relever de l'instinct de conservation pur et simple. Mais elles presupposent une démarche rationnelle que l'état intellectuel et mental des gouvernants européens ne rend pas absolument évidente. C'est pourquoi il est nécessaire de pousser la crise de conscience beaucoup plus à fond en se demandant ce qu'il faut faire pour créer des Européens à partir de l'argile historique et quel but ceux-ci pourraient se fixer.

Si l'Europe n'existe pas encore, c'est que l'on n'a pas encore inventé les Européens. L'obstacle considérable constitué par les différences de langues et de cultures est très difficilement franchi par les grandes masses des différents pays. Mais le barrage principal ne venait pas du peuple. Il provenait des castes, propriétaires des nations, des corps constitués, des élites pensantes de la bourgeoisie militaire et robine, éventuellement de la classe marchande, certainement des ordres syndicaux et politiciens. Ce barrage est en train de céder.

Au moment où il apparaît nécessaire de commencer à rassembler les individus qui sont en mesure de concevoir un nouveau système de valeurs, cette entreprise devient possible. L'évolution a justement produit des générations armées pour relever ce défi. L'arrivée de plus en plus massive dans la vie active d'une couche de plus en plus fortement « baccalauréatisée » remet en question la culture, telle qu'elle a été conçue, pour boucler par le sommet l'encadrement des Etats nationaux. Dans nos pays de plus en plus intellectualisés, l'humanisme nationaliste, dont la fonction essentielle consiste à potentiaiser le chauvinisme, à l'envelopper dans le papier d'argent de la culture, est à juste titre un objet grandissant de dérision et d'insatisfaction pour la jeunesse. Le malaise de cette dernière est encore exprimé avec beaucoup trop de timidité quand elle constate à quel point son éducation a été dévoyée. La révolution copernicienne à laquelle les jeunes Européens, de plus en plus nombreux à être éduqués, souhaitent procéder d'urgence est celle qui touche à la culture. Cette dernière doit consister à donner des responsabilités à tous les membres d'une communauté, non pas des sujets de conversation à quelques quinquagénaires. Ce doit être une façon de communiquer, de communier, qui ne se cherche pas dans les musées, mais dans les cœurs. La véritable politesse, le gai savoir des rapports humains est à réinventer. Sa recherche et sa diffusion méritent plus d'efforts que la connaissance de la peinture flamande ou du théâtre classique.

Tel sera le fil secret qui unira les hommes vraiment décidés à créer l'Europe, chacun dans leur pays, comme

réalisation de l'Unité retrouvée. La culture rénovée restituera le sens de l'ordre humain, organique, où tout homme prend sa place dans un ensemble auquel il concourt dans un dessein universel. Cette volonté existe, elle se renforce, elle grandit, elle sourd à travers le désert du cœur et de l'esprit qui s'étendait avec la civilisation du gadget.

Le but que cette nouvelle Communauté d'esprit et de cœur, cette Internationale courtoise, s'assignera, nous le connaissons déjà. C'est la création d'une civilisation moderne européenne. En acceptant des contraintes auxquelles nous sommes soumis, nous devons être en mesure de construire un mode de vie original, substituant à la satisfaction des besoins immédiats, celle des êtres dans la durée.

La crise de structure déclenchée par la hausse des prix de l'énergie aura au moins pour avantage de déclencher cette crise de conscience. Elle offre l'occasion à l'Europe d'appréhender son originalité, de décliner son identité, pour reprendre la prudente expression des Chancelleries.

Nous avons continué à vivre dans l'illusion des grands espaces que l'aventure impériale a léguée à la Grande-Bretagne, à la France et à l'Italie. La partie du « Lebensraum » a été perdue par tous les Etats nationaux du Continent pendant la Deuxième Guerre mondiale. Il n'est plus temps de le regretter, mais la France sans le Sahara, l'Allemagne sans l'Ukraine, l'Angleterre sans l'Inde, l'Italie sans la Libye ne peuvent pas entrer en compétition avec les Etats à colonies incorporées comme l'U.R.S.S. ou les U.S.A. Nous restons accrochés au flanc de l'Empire soviétique comme les cités ionniennes à celui du Grand Roi. Le moment est venu d'abandonner la filière de développement réservée aux entités massives comme l'U.R.S.S. ou les Etats-Unis.

Les dépenses de prestige et de gaspillage devront être sacrifiées au profit d'investissements intellectuels ou sensuels. La concentration accélérée de la population dans les grands centres est une des causes majeures, mais rarement avouée, de l'inflation comme le soulignait récemment le sénateur Monory. L'Europe n'a pas besoin de se couvrir de sous-Manhattan ! Elle se doit d'imaginer une politique volontariste de l'aménagement du territoire. Il est profondément choquant que la Conférence de Copenhague n'ait même pas abouti sur ce point qui fait l'unanimité... sauf de ceux qui paieraient. Cet échec nouveau prouve s'il était nécessaire que l'Europe des sommets débouche dans les nuages.

Les diplomates n'ont jamais été des inventeurs. C'est la jeunesse qui doit se décider à imaginer un modèle de développement rejoignant l'universalité. Car nous ne nous sauverons pas seuls. Le Tiers-Monde est devenu encore plus pauvre et délaissé par l'action unilatérale des Arabes. Nous devons l'assister de toutes nos forces et lui offrir une alternative de civilisation. « L'americane way of life » ne peut pas convenir à toute l'humanité. Il est physiquement impossible de prévoir une automobile par tête pour la population mondiale de l'an 2000 qui atteindra six milliards d'individus. En revanche,

l'Europe contrainte par la nécessité est en mesure de mettre au point un modèle de civilisation tendu par une culture moderne, dosant au minimum la part des mécaniques lourdes, mais utilisant à fond les ordinateurs, la radio et la télévision à l'épanouissement de la personne humaine.

Il nous faut remercier le bon roi Fayçal. Il nous révèle à nous-mêmes. Sa petite apocalypse pétrolière, bataille de fleurs par rapport à la guerre atomique suspendue en permanence sur notre tête, met à nu notre exacte situation.

L'Europe n'est plus qu'un enjeu. Notre destin était déjà inscrit dans les règles de la terreur atomique. Lorsqu'une divergence, certes importante mais pas obligatoirement dénuée de frivolité, éclatera entre les deux super-puissances atomiques, il est quasi convenu que l'Europe de l'Ouest sera rasée et qu'immédiatement après l'Europe de l'Est subira le même sort (ou inversement). Ensuite « ils » causeront.

La crise pétrolière nous remémore notre contingence. Les temps sont mûrs pour la révision des valeurs. Ou bien nous donnons libre cours à une indifférence digestive, ou bien nous nous organisons ensemble pour maîtriser notre sort commun par l'esprit et par le cœur. Le « sur-moi » n'est plus haïssable. Il devient l'objet de toutes les sollicitudes, dès lors qu'il apparaît aussi mortel que vous et moi. La culture vivante est celle qui donne la force de résister à l'asservissement parce qu'elle elle prête à surmonter l'anéantissement. La lamentable impasse historique où l'Europe se trouve acculée maintenant ne nous laisse plus le choix. Le renouveau de la culture européenne trouvera son fondement dans la volte-face courageuse qu'il nous faut accomplir.

Nous avons pris l'habitude de traiter les problèmes de société en partant des rapports de production, Marx dialoguant avec Ricardo, parce que le tragique avait disparu de notre horizon. Il avait été repoussé par la misère ou le malheur. Le crépuscule de l'économie laisse s'affadir cette dispute. Pour l'Europe, la crise pétrolière, répétition badine de la crise atomique, en reposant avec violence l'alternative de l'être ou du n'être pas, fait renaître parallèlement l'inquiétude du qualitatif. Tous les hommes sont mortels. Donc avant toute chose nous serons des hommes communiquant entre eux, pas des moteurs.

C'est l'occasion à saisir pour nous délivrer de l'esclavage de la société de consommation. Si nous y parvenons, nous serons prêts à affronter toutes les autres tyrannies. La dynamique de la riposte européenne doit porter une jeune Internationale au-delà des accords économiques, vers une culture originale, synthèse de nos traditions et de nos espérances. Il nous faut produire des richesses, sans pétrole et sans phosphate, des richesses intérieures. Si nous y réussissons, les vendeurs de matières premières viendront nous les troquer avec reconnaissance contre des idées premières. Le retour à la vocation originelle ,n'est-ce pas ce qu'on appelle une Renaissance ?

Charles DELAMARE ■

# La philosophie politique de Jacques Maritain

par Étienne Borne

*Les 29, 30 novembre et 1<sup>er</sup> décembre 1973, a été tenu à Ancône un colloque consacré à l'examen et à la discussion de «la pensée politique de Jacques Maritain». Ce colloque avait été organisé par le cercle culturel Jacques Maritain d'Ancône, dont le président est le professeur Giancarlo Galeazzi et par notre ami Roberto Papini. Il avait réuni un large public universitaire et intellectuel où toutes les tendances étaient représentées. Ce colloque d'Ancône fut commenté par l'ensemble de la presse italienne.*

*Un tel événement montre l'intérêt que suscitent en Italie la personne et la pensée de Jacques Maritain dont nul ne conteste l'importance même du côté d'une gauche qui n'adhère ni à la problématique ni aux conclusions de l'auteur d'«Humanisme Intégral».*

*Etienne Borne avait été invité à proposer le rapport d'introduction. Nous donnons ci-dessous son texte.*

**L**E PROPOS du présent rapport est suffisamment déterminé et limité par son titre même : il s'agira de se demander s'il y a une philosophie politique propre à Jacques Maritain, d'en énoncer les thèmes majeurs et de chercher dans quelle mesure ils peuvent constituer une doctrine. La philosophie politique de Jacques Maritain, quels qu'aient été et que puissent être son intérêt et son importance, ne saurait s'imposer comme un système ayant réponse à toutes les questions qui se posent dans la vie publique, ni comme une sorte de parole sacrée qu'il s'agirait seulement de pieusement commenter et de la présenter d'abord dans sa genèse et ensuite en elle-même.

## I. — UNE HISTOIRE DANS UNE HISTOIRE

Jacques Maritain professait que le philosophe doit s'effacer devant la philosophie — qui n'est pas sa philosophie mais la part de vérité pour laquelle il doit témoigner ; et cette vérité même si elle a demandé patience et longueur de temps pour être découverte et énoncée, n'en demeurait pas moins pour lui un acquis définitif, désormais invulnérable au temps. Toutefois, la philosophie politique de Jacques Maritain ne saurait être exactement comprise si on ne l'étudiait qu'en elle-

même en la séparant de l'histoire de l'homme qui l'a conçue, et qui n'est pas resté immobile au long d'une existence qui, à une décennie près, a failli être centenaire, et en négligeant l'histoire politique et religieuse d'un siècle dans lequel il faut bien la situer, même si elle a toujours prétendu, selon la conviction constante de son auteur, émerger au-delà de la conjoncture et de l'histoire elle-même. D'où une question préliminaire qui fera la première partie de ce rapport : qu'a pensé Jacques Maritain de sa philosophie politique et comment celle-ci s'est-elle constituée en relation avec l'expérience, souvent dramatique, qu'a eue Jacques Maritain des problèmes de son temps. Méthode régressive qui, à partir des dernières pensées de Jacques Maritain, essaiera de reconstituer la genèse de sa pensée politique.

Tout ce que Jacques Maritain a écrit de philosophie politique (et la bibliographie, que l'on trouvera dans l'utile étude de Henry Bars : «La politique selon Jacques Maritain» (1), pp. 15 à 19 : 29 titres, est singulièrement abondante, encore que d'un ouvrage à l'autre les répétitions soient nombreuses et fréquentes les reprি

(1) «Editions Ouvrières», Paris, 1961.

ses d'un même thème) ne saurait être considéré comme le centre et l'essentiel de sa pensée. Jacques Maritain s'est expliqué à ce sujet de la manière la plus limpide, précisément dans la préface qu'il a donné au livre de Henry Bars : « pourquoi, demande-t-il à l'auteur, avoir choisi de traiter *un certain aspect particulier* de mon travail philosophique ? » Et de « cet aspect particulier », Jacques Maritain qui écrit ce texte en 1961, aux approches de la quatre-vingtième année, parle avec un détachement qui ne va pas sans quelque amertume : « l'aspect en question de mon travail », poursuit-il, « a pour ainsi dire reculé dans le passé — vers le temps où l'ardeur avec laquelle je m'intéressais à ces choses me permettait d'en avoir une expérience concrète. A présent il n'en est plus de même. » Jacques Maritain a beau citer St John Perse, évoquer le fameux « grand âge, nous voici », pour suggérer que « c'est là un phénomène normal et banal », il reste clair que nous sommes en présence d'une insatisfaction profonde du philosophe lorsqu'il considère la part politique de son œuvre philosophique. Non pas qu'il doute le moins du monde de la vérité de ce qu'il a avancé, vérité dont il juge qu'elle est deux fois garantie puisque « fondée sur la raison et accordée aux enseignements de l'Eglise ». Mais ce « témoignage rendu à la vérité », le « vieux Jacques », comme il aimait à se nommer lui-même, estime qu'il s'est révélé en fin de compte inefficace. Il faut continuer à citer parce que la frustration si sincèrement ou si naïvement avouée pourrait bien par delà l'état d'âme d'un vieil homme confronté avec son passé, projeter quelque lumière sur la portée ou les limites de la doctrine : « Quand un philosophe », écrit Jacques Maritain, s'avance en vertu même de sa tâche de philosophe jusque sur le rebord de l'action, c'est pour rendre témoignage à la vérité. Or un tel témoignage dans la plupart des cas, ne réussit qu'à sauver l'honneur » (2). Vous dirai-je qu'au bout d'un certain temps, on en a assez de sauver l'honneur sans voir changer, sinon bien peu, les comportements réels qui ont obligé à cette opération... » Jacques Maritain estime donc que les incontestables vérités doctrinales pour lesquelles il a témoigné n'ont pas changé le cours de l'histoire et infléchi le destin des hommes. Distorsion entre la théorie et la pratique, qui fait problème, donne beaucoup à penser et sur laquelle on aura certainement à revenir, tant dans ce rapport qu'au cours de notre colloque.

Quelques années plus tard, en 1966, dans « le Paysan de la Garonne », Jacques Maritain revient sur cette déception, qui est bien plus grave qu'une épreuve personnelle, et qui devient un diagnostic singulièrement pessimiste sur le train du monde. « Aujourd'hui », écrit-il (« P. de la G. », pp. 40-41), « l'espoir en l'avènement d'une politique chrétienne (répondant dans l'ordre pratique à ce qu'est une philosophie chrétienne dans l'ordre spéculatif) a été complètement frustré ». Cette politique chrétienne ne saurait se trouver, explique-t-il, dans aucun des courants politiques de l'un ou de l'autre bord, ni à

droite chez « les ruminants du Saint-Empire » ni à gauche chez « les moutons de Panurge » — pour reprendre des expressions qui tempèrent d'humour insolite une assez rude polémique. Plus gravement encore et d'une manière qui atteint directement certains d'entre nous, Jacques Maritain avait remarqué comme en passant que cet espoir d'une politique chrétienne avait été déçue « malgré (ou à cause de) », disait-il, « l'entrée en scène dans divers pays, de partis politiques dits « chrétiens » (la plupart étant surtout des combinaisons d'intérêts électoraux) et de cette exécution sommaire ne se trouve excepté que le seul Eduardo Frei, alors Président de la République du Chili, qui aurait tenté dans son pays un « exemple de révolution chrétienne », mais dont ajoute Maritain, décidément en veine de pessimisme — mais d'un pessimisme peut-être ici prémonitoire, — « il n'est pas sûr qu'elle réussisse ». Si bien que Jacques Maritain, désespérant des partis politiques et des mouvements de masse, ne voit d'avenir pour une philosophie et une politique chrétiennes que du côté de petits groupes, à la fois ouvriers et contemplatifs, longtemps obscurs, usant de « moyens pauvres » et qui pourraient, en quelque imprévisible jour, et d'une manière impossible à imaginer d'avance, sortir de l'ombre et renouveler à la grande lumière de l'histoire la face de la culture et la face de la société.

Le Maritain des dernières années a donc confessé l'impuissance, face aux grands défis du siècle et à la mentalité moderne, de sa philosophie politique. Echec qui, si ce pessimisme est le vrai, n'est que l'indice et le reflet d'une plus vaste et plus dramatique faillite, la faillite d'une politique chrétienne, c'est-à-dire de l'insertion du christianisme dans l'histoire contemporaine. Car, et cette remarque est d'importance pour Jacques Maritain, il n'y a pas de philosophie politique *de ou selon* Jacques Maritain, qui serait un système ou une idéologie inventés par leur auteur parmi d'autres systèmes ou d'autres idéologies. « Tout mon travail », écrit Jacques Maritain dans la préface déjà citée au livre de Henry Bars (p. 10), « a été de rappeler, en les appliquant à notre temps, des vues qu'une longue tradition a élaborées, et qui ne sont pas de moi... » Faire mémoire des principes d'une politique chrétienne et tenter de les « appliquer » à un temps qu'il vient de dire rebelle, telle aurait été, récusant toute originalité, l'ambition de Jacques Maritain, qui entendrait ainsi mettre hors du jeu sa personne et son aventure propre.

Il sera certes permis de se demander s'il convient de prendre à la lettre cette sorte de détachement où se reconnaît accentuée encore dans les derniers temps la vocation essentiellement mystique et contemplative de Jacques Maritain. Il se pourrait en effet, et on y reviendra, que la pensée de Jacques Maritain porte, plus qu'il ne le croit, la marque de son temps et qu'elle ait, plus qu'il ne le dit, agit sur ce temps — et qu'au surplus il n'y ait non pas une philosophie chrétienne et une politique chrétienne, mais des philosophies ou des politiques, les unes et les autres *d'inspiration chrétienne*. Pluralisme que refuse Jacques Maritain puisque pour lui la philosophie chrétienne, spéculative et pratique, si elle est prise dans sa rectitude et son intégrité, ne peut

(2) P. de J.M., p. 10.

que s'identifier avec le seul thomisme. Et pourtant c'est dans le contexte de ce pluralisme que la philosophie de Jacques Maritain, dont la philosophie politique n'est « qu'un aspect particulier », et en dépit de Jacques Maritain, ne manquerait pas d'originalité.

Cette philosophie politique, il convient maintenant, en allant de la fin au commencement, d'en retracer à grands traits la genèse — et elle remontera au début de ce siècle. Petit-fils de Jules Favre, opposant à Napoléon III, typique représentant de cette bourgeoisie de gauche, qui victorieuse de l'Empire et de la Commune, fonda en France la Troisième République, Jacques Maritain est né dans un milieu fortement politisé, passionnément républicain, modérément démocrate, et que les influences conjuguées du scientisme, de la religion laïque du progrès et du protestantisme libéral orientaient dans un sens vivement anticlérical, hostile, pour parler son langage, à tous les dogmatismes, dogmatisme métaphysique et dogmatisme d'Eglise. Découvrant avec Bergson une authentique philosophie, ami de Péguy et de Psichari, le jeune Maritain a été très tôt conscient de la misère philosophique et spirituelle du milieu dans lequel il avait été élevé et dès l'adolescence il s'était persuadé que l'alternative, sans troisième terme possible, était celle d'un absolu de vérité donnant un sens total à l'existence ou d'un non-sens radical équivalent au néant de toutes choses. Sauvé du nihilisme par sa conversion au catholicisme, marqué par l'influence de Léon Bloy, cette sorte de prophète tonitruant, étincelant de colères contre le monde bourgeois, amené à Saint-Thomas par un dominicain, le P. Clérissac que nous dirions aujourd'hui autoritaire et triomphaliste, Jacques Maritain ne pouvait se trouver qu'en rupture violente avec son milieu d'origine, et religieusement et politiquement. Rejetant la gauche alors toute entière laïque et scientiste, mais aussi bien la droite conservatrice et bourgeoise, Jacques Maritain en cette première saison se sentait proche de cette école d'extrême-droite que fut « l'Action française » et dont le chef, Charles Maurras, a joué un si grand rôle en France et en Europe dans la première moitié de ce siècle. Ce passage dans la mouvance de l'« Action française », qui se prolongea jusqu'à la condamnation romaine, a besoin d'une brève explication et il n'est pas sans éclairer, selon un jeu dialectique d'identité et de contradiction, l'ultérieure philosophie politique de Jacques Maritain.

Charles Maurras est dans l'histoire de la pensée politique le critique le plus radical de l'idée démocratique qu'il condamnait par des raisons qui se voulaient naturelles, positives, scientifiques, et il avait lui agnostique l'appui des représentants les plus éminents du thomisme, notamment dans l'ordre de Saint Dominique, qui le considéraient non seulement comme un allié dans la lutte contre une République laïque et laïciste, mais aussi comme le maître d'une science politique, déterminant avec une autorité sans réplique les conditions de l'ordre social, sans rien emprunter aux lumières surnaturelles ; démarche parfaitement valide dans la perspective de Saint Thomas, qui réhabilitant et réactualisant l'idée aristotélicienne de la science, affirme, contre la tradition

augustinienne, l'autonomie de la raison naturelle et donc de la raison politique. Le premier Maritain allait d'autant plus dans ce sens qu'à cette époque chrétiens démocrates, démocrates chrétiens catholiques sociaux, furieusement attaqués par les polémistes de droite, tant intégristes que maurrassiens, se réclamaient — qu'on pense à des philosophes de l'importance du P. Laberthonnière ou de Maurice Blondel — d'une philosophie moderne que ses adversaires accusaient abusivement de modernisme, qui n'était pas sans résonances augustinianes et pascaliennes, et, en tout cas, pleine de réserves contre un thomisme soupçonné, non sans apparence dans l'immédiat, d'être réactionnaire tant politiquement qu'intellectuellement. Aussi trouve-t-on dans les premières œuvres de Jacques Maritain, et notamment dans la plus significative d'entre elles, « Trois Réformateurs » (1925) une mise en question non pas du régime démocratique qui, disait-il, peut être une possibilité politique, ici ou là empiriquement justifiée, parmi d'autres possibilités, mais de l'idée démocratique, envisagée à la manière de Rousseau comme le principe fondateur de la société politique. « Le peuple souverain », écrit alors Maritain (*T.R.*, pp. 195, 196 et sq.), « est le mythe propre, le principe spirituel de la Démocratie moderne, absolument opposé au droit chrétien, qui veut que la souveraineté dérive de Dieu comme de sa première origine, et qu'elle passe seulement par le peuple pour aller résider en celui ou ceux qui sont chargés de veiller au bien commun » et, plus loin (pp. 197, 198), « ... le mythe de la Démocratie seul Souverain légitime, le principe spirituel de l'égalitarisme moderne est indiscutablement une sanglante absurdité. »

L'école maurrassienne ne raisonnait certes pas à partir du « droit chrétien », mais elle ne pouvait qu'applaudir à des textes dont le contenu métaphysique qui la dépassait pourra se retrouver plus tard, assoupli, modulé, dans l'œuvre de Maritain, mais qui, dans la conjoncture, s'accordait, tant dans ses conclusions que par son ton péremptoire, avec sa propre polémique contre la démocratie. Il serait toutefois très injuste d'avancer que le premier Maritain a été simplement victime d'un confusonisme politico-religieux caractéristique d'un intégrisme de droite, accidentellement lié au thomisme et dont par la suite, il n'a pas manqué de se libérer, tant sous le coup de l'expérience que par l'approfondissement de sa propre pensée. Car les thèses politiques du premier Maritain ne sont pas vraiment réactionnaires, sinon dans le sens étymologique du mot, elles expriment une contestation à la fois de la philosophie et de la civilisation modernes au nom d'un absolu en son fond religieux. « Le vieux Jacques » aimait à dire qu'il avait un tempérament de révolutionnaire que sa vocation speculative l'avait empêché de satisfaire. Et en effet, le sentiment qu'il y a de l'intolérable dans l'état du monde, et d'un intolérable à dénoncer sans relâche et sans précautions va être une constante en Jacques Maritain, qui ne cessera d'être un maître de rigueur et d'exigence : l'absolu du vrai est posé d'abord, mais cette vérité est contredite par les uns, dénaturée chez les autres, falsifiée par ses témoins désignés, il faut donc

proclamer la vérité sans tolérer accommodements et concessions ; telle a été de bout en bout la conviction de Jacques Maritain, et génératrice, à travers toutes les vicissitudes, de sa philosophie politique.

L'origine de la définitive philosophie politique de Jacques Maritain, il faut la chercher dans le choc qu'a été dans son existence comme dans sa pensée l'affaire de l'« Action française » à partir de la condamnation prononcée par le pape Pie XI. La décennie qui précéda la Deuxième Guerre mondiale fut en effet l'époque la plus heureusement inspirée dans le cheminement de Jacques Maritain : des « Trois Réformateurs » à « Humanisme Integral », la distance est considérable dans le triple sens de l'approfondissement des principes, de l'ouverture au monde, de l'intelligence de l'histoire qui est en train de se faire. Profondément convaincu qu'il y a dans l'autorité de l'Eglise une bienfaisance spirituelle et intellectuelle, Jacques Maritain est entré très vite dans les raisons du pape — qui avait eu tant de peine à les faire entendre par l'épiscopat français — comprenant que Maurras se trompait trop profondément sur l'essence même du christianisme, lui qui félicitait la Rome catholique d'avoir civilisé l'Occident en domestiquant et en apprivoisant le dangereux génie des évangiles, sémité, prophétique, révolutionnaire, pour que ce même Maurras puisse être accepté comme maître à penser par des catholiques et des chrétiens, fût-ce seulement dans l'ordre politique. La rupture fut consommée lorsque au « Politique d'abord » de « l'Action française », Jacques Maritain opposa sa « Primaute du spirituel ». Alors commence à s'élaborer sa doctrine de la culture et de la civilisation — considérées comme les réalités les plus hautes dans le domaine du temporel, mais relatives et plurielles et soumises aux mutations et révolutions qui sont la loi du temps et de l'histoire. Le problème de Maritain, et il commandera de haut toute sa philosophie politique, va être désormais de marquer l'infinie distance qui sépare le royaume de Dieu, invisible, éternel, déjà là dans le secret, mais révélé seulement au dernier jour, des civilisations temporelles qui naissent, mûrissent, décroissent, meurent, sans oublier que le message et le ferment évangéliques, bien qu'ils viennent d'ailleurs et annoncent l'Ailleurs, sont mystérieusement à l'œuvre dans le monde et sous des formes pures ou dégradées ne cessent d'agir sur le mouvement de l'histoire. Sa question majeure, Jacques Maritain se l'est formulée à lui-même dans la décennie qui précède la Deuxième Guerre mondiale : comment penser l'insertion du spirituel dans le temporel d'une part en maintenant l'intégralité et l'intégrité du spirituel et d'autre part en faisant pleinement droit aux requêtes et aux besoins neufs d'une histoire qui se renouvelle sur un rythme précipité ?

Cette philosophie politique il faut se souvenir qu'elle s'élaborait sur un contexte de crise : crise intérieure en France, tension croissante entre les partis, espoirs et déceptions du Front populaire, déclin accéléré de la Troisième République, et surtout crise aux dimensions de l'Europe et du monde, la grande dépression, la guerre civile en Espagne, la montée des totalitarismes, tous ces

signes convergents manifestent, et on pouvait se demander si elle ne serait pas mortelle, la crise de la civilisation bourgeoise-libérale. Jacques Maritain se montre à la fois, les deux choses vont souvent de pair, lucide et pessimiste ; il sent venir les grandes tragédies, et il lui arrive de redouter que les chrétiens, par insuffisance doctrinale et carence de spiritualité soient incapables de maîtriser l'énormité de l'événement et soient emportés dans un ouragan d'apocalypse. Son souci est de ne pas compromettre l'Eglise et la vérité chrétienne dans des antagonismes équivoques et falsificateurs.

D'où, au moment de la guerre civile espagnole, son refus, exprimé avec l'éclat qui convenait, de considérer comme croisade et guerre sainte la rébellion franquiste contre la République ; c'est alors que se croisent un instant les chemins de Maritain et de Bernanos qui vient chez les Maritain lire quelques pages de ses virulents « Grands Cimetières sous la lune ». D'où aussi sa méfiance à l'égard des partis tels qu'ils sont constitués dans la France de l'entre-deux-guerres et qui apparaît dans la « Lettre sur l'indépendance » (1935) « de gauche, de droite à aucun je ne suis », dit-il, car « droite et gauche ne sont plus que complexes affectifs exaspérés, emportés par leur mythe idéal », et Maritain redira la même chose, trente ans plus tard, dans « le Paysan de la Garonne ». D'où enfin l'aide substantielle, généreuse apportée à Emmanuel Mounier au moment du lancement de la revue et du mouvement « Esprit » et dans lesquels il voudrait voir un laboratoire d'idées et un groupe d'action purifiés l'un et l'autre des contaminations du siècle et travaillant non pour l'immédiate conjoncture mais pour un avenir imprévisible ; s'il approuve Mounier et ses amis d'avoir dissocié le spirituel et le réactionnaire, Maritain redoute que, sous le couvert du thème de la révolution, ne s'opèrent d'équivoques solidarités, non moins désastreuses, du spirituel avec les mythologies et les sectarismes de la gauche. Le Maritain de ce temps-là, parvenu à sa pleine maturité, affirme, théoriquement, idéalement, la nécessité d'un engagement temporel du chrétien ; mais il pense que les temps ne sont pas encore mûrs, qu'un tel engagement ne peut, pour l'instant n'être que promesse, témoignage et que pour qu'il advienne un jour dans sa réalité effective, il faut procéder à un radical dégagement, et prendre la distance d'une critique inflexible à l'égard des puissances et des idéologies qui occupent la scène du monde. Cette « distanciation » sera désormais un trait permanent de la philosophie politique de Jacques Maritain — ou plus exactement, au moins dans l'intention explicite de son auteur, cette philosophie politique sera telle, qu'elle justifiera dans l'état actuel du monde beaucoup plus le dégagement que l'engagement — tout en affirmant, et c'est son paradoxe fondamental, la possibilité et la nécessité, dès lors encore une fois idéales et théoriques, d'une « politique vitalement et authentiquement chrétienne ».

Pendant la Guerre mondiale 39-45, Jacques Maritain est, cependant et sous l'interpellation de la conjoncture, un homme engagé qui des Etats-Unis d'Amérique appuie par ses écrits et ses messages l'action du général de



Gaulle. Il comprend, il réalise que le nazisme entend à contre-courant de deux mille ans d'histoire restaurer « l'Empire païen » et que, de toute sa volonté de puissance, il veut la mort à la fois du christianisme et de la démocratie. Grande illumination et qui amène à son achèvement le travail de réflexion poursuivi dans l'entre-deux-guerres : il est clair maintenant pour Maritain que sont liés dans l'histoire les destins du christianisme et de la démocratie. Un opuscule écrit en 1942, date significative, a pour titre « Christianisme et Démocratie ». Maritain y adhère sans aucune sorte de réserve aux thèses défendues par Bergson dans le dernier chapitre des « Deux Sources de la morale et de la religion », et selon lesquelles « la démocratie est d'essence évangélique et a pour moteur l'amour ». La pensée de Maritain atteint alors — et les émotions jointes du combat et de l'espérance n'y sont pas étrangères — à sa plus grande vigueur. La faiblesse de l'idée démocratique, et dont elle a failli périr, explique-t-il, réside en ceci qu'elle a été compromise dans les contingences de l'histoire avec des métaphysiques indigentes, de type individualiste ou rationaliste, incapables de lui apporter ce « supplément d'âme » que selon Bergson requiert une civilisation menacée. Le progrès de la démocratie, écrit Maritain (*Chr. et Dém.*, p. 61) comme en écho, est « lié à la spiritualisation de l'existence profane ». Que démocraties et démocrates comprennent que les raisons profondes de l'épreuve qu'ils viennent de traverser tient à une double carence de pensée et de spiritualité et la défaite des totalitarismes pourra ouvrir sur un monde renouvelé et en marche vers le meilleur.

Espérance que Maritain nourrissait dans la chaleur du cœur et la générosité de l'esprit mais dont tous ses textes ultérieurs montrent qu'elle a été ensuite profondément déçue. Et cette déception n'a fait que grandir d'année en année comme le montrent les confidences mélancoliques de la préface au livre de Henry Bars ou du « Paysan de la Garonne », auxquelles j'ai déjà fait allusion. A cette déception, il y a sans doute des causes personnelles. Maritain, bien qu'il ait été honoré par les pouvoirs publics d'une ambassade auprès du Saint-Siège, n'a pas trouvé en France l'audience à laquelle une notoriété quasi mondiale, une œuvre considérable, une action prestigieuse paraissaient lui donner légitimement droit. Mais les vraies raisons de cette déception sont autres que subjectives et, parmi elles, le fait que les courants de pensée de l'après-guerre, à dominante tantôt existentialiste, tantôt marxiste éloignaient du thomisme l'intelligenzia française, même chrétienne. Jacques Maritain, dont la sensibilité a été toujours à vif, comme il arrive aux grands intellectuels, ressentit cette situation plus comme une ingratitudo que comme un défi objectif qu'il n'aurait peut-être pas été impossible de relever sur place. On sait que dans la dernière saison de sa vie, il s'expatria pour enseigner aux Etats-Unis d'Amérique — mais on ignore trop qu'il joua un rôle dans les institutions internationales, et qu'il fut par exemple l'un des inspirateurs de la déclaration universelle des droits de l'homme, restant ainsi sur le terrain des principes et refusant de donner sa caution aux mouvements politiques ou sociaux qui ici ou là se

réclamaient à la fois de la démocratie et du christianisme.

Toutefois, le spectacle de la démocratie américaine dont il faut l'observateur bienveillant (comme le montre son livre « Réflexions sur l'Amérique », 1958), puisqu'il ne craint pas d'écrire que les Etats-Unis d'Amérique, qu'on accuse couramment de matérialisme pratique, ne sont haïs que par « les pseudo-spirituels », ce spectacle fournit à Maritain l'illustration d'un thème sa philosophie politique, celui qui envisage comme une sorte d'optimum une société pluraliste dans laquelle l'inspiration chrétienne serait à la fois officielle et effective. Si bien qu'à la fin, Maritain apparaît au terme d'une genèse qui a été laborieuse et au long de laquelle le penseur s'est laissé instruire par l'événement et l'expérience, non pas comme le philosophe de la démocratie-chrétienne, mais comme un philosophe chrétien de la démocratie.

Les dernières années, la retraite à Toulouse chez les petits frères de Jésus par laquelle Jacques Maritain manifesta combien sa vocation profonde était contemplative, les dernières œuvres dont la plus notable est « le Paysan de la Garonne », dans laquelle les erreurs modernes ou modernistes sont dénoncées sur un ton que rappelle celui des « Trois Réformateurs », n'ajoutent rien à la philosophie politique de Maritain, sinon consonante à son anxiété sur la crise de l'Eglise qui est pour lui, et il n'a sans doute pas tort, une crise de la foi, la réaffirmation plus accentuée que jamais d'un détachement critique et interrogatif vis-à-vis des affaires d'un monde qui lui paraît aller plus de travers que jamais et qui ne pourrait être remis droit que sur le long terme et par quelque action imprévisible de l'esprit. D'un mot, le dernier Maritain, et nous retrouvons ce que j'avais en commençant, s'il ne doutait pas de la vérité d'une philosophie politique, qui était pour lui, j'y insiste, non sa philosophie politique mais la philosophie chrétienne de la politique, s'avouait profondément sceptique sur les chances de réalisation d'une politique chrétienne dans l'état actuel du monde et du christianisme.

Reste à savoir si Jacques Maritain ne s'est pas trompé sur la signification et la portée de la philosophie politique qu'il a élaborée car elle a peut-être plus agi qu'il ne le pense, et si d'autre part si cette philosophie, telle au moins qu'il l'a formulée, en la rattachant à une perspective thomiste peut-être contestable est la philosophie chrétienne de la politique ou si elle n'est pas une philosophie chrétienne de la politique, parmi d'autres philosophies également possibles. Pour répondre à cette double question, il importe, et c'est le deuxième objet de ce rapport, de présenter dans un raccourci aussi synthétique que possible, l'essentiel de la pensée politique de Jacques Maritain.

## II. — CINQ PROPOSITIONS MAJEURES

Le moment est donc venu de rassembler moins le tout que l'essentiel de la philosophie politique de Jacques Maritain d'une manière forcément sommaire, mais qui s'efforcera de retenir l'essentiel. Par souci de bien marquer les moments et les articulations, cette deuxième présentation — cette fois non pas génétique mais synthé-

tique — procédera par formulation successive de thèses, allant du plus formel ou du plus général au plus déterminé, et sans omettre d'indiquer pour chacune de ces thèses ce qui me paraît faire sa valeur de vérité et d'actualité, mais aussi quelles sont, à mon sens, les difficultés et les questions qu'elle ne peut manquer de soulever et sans avoir la prétention de résoudre ces difficultés ou de répondre à ces questions. Qu'il soit seulement bien entendu que questions et difficultés suscitées par une philosophie ne signifient pas nécessairement faiblesse et déclin, car ce sont les grandes et les fortes pensées qui appellent les grandes et les fortes objections, et de plus ce qu'une philosophie peut comporter de réfuté ou de dépassé s'inscrit, dès lors qu'il s'agit d'une philosophie authentique, sur un contexte d'indépassable et d'irréfutable. Et la philosophie politique de Jacques Maritain est authentiquement philosophie. Voici donc, dans une succession qui bien que coordonnée ne fait pas système, les thèses majeures de cette philosophie politique.

1) *Pas de politique sans philosophie politique.* Il s'agit ici d'un préalable qui allait de soi pour Maritain, mais qui se trouve aujourd'hui très souvent contesté et qu'il est d'autant plus indispensable de dégager explicitement. Qu'il faille situer la philosophie politique à une certaine place dans la hiérarchie de ce que Maritain appelait les degrés du savoir, et que cette philosophie politique soit agir politiquement, il semble qu'on en soit de moins en moins persuadé dans le monde des politiques et des politologues. Certes, la politique n'est pas empirisme nécessaire pour comprendre ce qu'est la politique et pour aveugle et hasardeux ou pratique irrationnelle, et de toutes parts on aspire à ce qu'elle soit conceptualisée et rationalisée. La politique ne saurait donc être étrangère au savoir, mais ce savoir, parce qu'on le veut positif et efficace, on a tendance maintenant à le chercher du côté des sciences et notamment des sciences humaines ; ainsi ceux qui utilisent comme ils disent « les analyses marxistes », ne considèrent pas le marxisme comme une philosophie mais comme la seule science possible de l'histoire, réduisant ainsi toute philosophie politique à la condition d'idéologie, c'est-à-dire de phénomène culturel situé, daté et en fin de compte plus expressif qu'effectif ; d'autres, qu'on a raison de nommer des technocrates, considèrent la politique comme l'application en prospective des lois démontrables, vérifiables de la sociologie ou de l'économie, à la manière dont d'un savoir biologique suit une thérapeutique, et ce sont les mêmes qui, dans leur assurance scientifique ou scientiste, annoncent la fin des idéologies, c'est-à-dire des philosophies de la politique. Jacques Maritain s'est toujours inscrit en faux contre de telles entreprises de réduction — contre lesquelles il ne serait que trop facile de retourner l'accusation d'idéologie — qui refusent de reconnaître la réalité et la valeur d'une dimension fondamentale de la recherche et de la réflexion. Que la politique ne puisse se passer, en fait comme en droit, d'une théorie de la société, d'une conception de l'histoire, d'une idée de l'homme, qui dès lors qu'elles sont convergentes constituent une philosophie, Maritain l'a toujours

affirmé avec autant de vigueur que de bonheur. Certes, les sciences de l'homme, et même de la nature, ne cessent, par la nouveauté et la richesse de leurs apports, de harceler, de questionner la philosophie, la poussant à renouveler sa problématique, mais elles ne sauraient d'elles-mêmes et avec leurs seules ressources répondre à ces questions et résoudre ces problèmes. Au surplus, une politique marxiste ou technocratique ne sont pensables et praticables que par une extrapolation de la science en philosophie, philosophie implicite et informulée. Le débat et le combat politiques sont aussi des débats et des combats philosophiques. A la première thèse de la pensée politique de Maritain, on ne saurait donc refuser actualité et vérité. Et si cette pensée politique est, surtout en France, si injustement négligée, c'est moins pour son contenu qu'on ne prend même plus la peine de discuter que parce qu'elle est délibérément philosophie. Et toute une large part de l'intelligenzia contemporaine, pour des raisons qui demanderaient analyse et peut-être psychanalyse, ne veut pas entendre parler de philosophie politique.

2) *Il ne saurait y avoir de philosophie authentique de la politique qu'une philosophie chrétienne.* La philosophie politique de Jacques Maritain a été élaborée et énoncée par un chrétien catholique, thomiste, attentif à ne rien laisser perdre tant de l'Evangile que d'un long héritage doctrinal, et soucieux essentiellement d'apporter aux chrétiens, ses frères, la lumière dont ils ont besoin pour répondre aux défis du temps et aux inquiétudes du siècle. Formulée par un chrétien pour des chrétiens, cette philosophie est exposée à deux sortes d'objections, dont nous dirons pour faire court, que l'une est de type chrétien et l'autre d'origine laïque.

Nombre de chrétiens aujourd'hui, et parmi les plus militants et les plus engagés, entendent aller directement de la foi à une action politique, et l'absolu de la foi politiquement transposé aboutit nécessairement à un radicalisme ou un extrémisme, sans passer par la médiation d'une philosophie politique qui relèverait inévitablement d'une tradition culturelle et reviendrait à tempérer, à relativiser, et donc à trahir l'inspiration évangélique. Pas besoin d'une philosophie politique pour rejoindre la douleur, le labeur, le combat des opprimés et des humiliés qui, toutes frontières artificielles niées, contestent l'établissement social et le train du monde. Une politique chrétienne n'aurait que faire d'une philosophie. Lui suffirait le Sermon sur la montagne enfin pris au sérieux.

Du côté laïque, l'idée d'une philosophie chrétienne de la politique sera soupçonnée de faire appel dès son point de départ à une révélation qui est irrationnelle et mystère, et ne peut être reconnue dans la cité moderne que par une partie souvent minoritaire des citoyens. Une philosophie politique, pour faire l'accord des esprits ne devrait-elle pas n'être fondée que sur l'expérience et la raison ? Le monde moderne n'est-il pas caractérisé par un mouvement accéléré de désacralisation qui se manifeste notamment par la laïcité du pouvoir politique ? S'il n'y a de véritable philosophie politique que la

philosophie chrétienne, faut-il comprendre qu'en dehors de l'inspiration chrétienne, la philosophie est vouée à l'erreur et la politique au malheur ? Si ouverte que voulue être la philosophie politique de Maritain, dès lors qu'elle entend rester intégralement chrétienne, ne doit-elle pas être considérée comme une dernière expression de ce cléricalisme qui reconnaît une supériorité à l'Eglise sur l'Etat ainsi qu'un pouvoir au moins « indirect » du spirituel sur le temporel ?

Ces deux objections ne sont pas d'égale valeur. Face à la première, il suffit de remarquer qu'on se mystifie soi-même quand on croit passer directement de la foi à la politique, la médiation philosophique existe, cachée, refoulée, mais réelle et c'est elle seule qui explique que l'on ait choisi la révolution plutôt que la conservation ou la réforme. La seconde objection est beaucoup plus redoutable, et je doute que les textes de Maritain permettent de la lever complètement. Certes, l'auteur d'« Humanisme intégral » considère comme un acquis positif la liquidation d'une chrétienté de type médiéval qui sacrifiait la liberté des hommes à une vérité qui, comprise de manière objective, sociologique, n'admettait aucune dissidence, mais il maintient comme valable la notion de chrétienté qu'il importe de comprendre analogiquement (application à un sujet neuf d'une classique méthode thomiste), puisque pour lui une politique « véritablement et authentiquement chrétienne », doit poursuivre l'idéal d'une « nouvelle chrétienté », de type profane et non plus sacral. Face à des contradicteurs intégristes qui lui reprochaient de donner, par sa justification du pluralisme et de la tolérance civile au nom de la liberté de la personne, dans des erreurs « libérales » condamnées par les papes du XIX<sup>e</sup> siècle, Jacques Maritain répliquait (on trouvera les textes que je n'ai plus le temps de citer dans le chap. XIII de *Raison et raisons*, 1948) qu'il avait toujours récusé le libéralisme doctrinal, ainsi que l'idée d'une impossible neutralité de l'Etat en matière religieuse, et qu'en fin de compte, il n'y aura bientôt plus qu'une alternative : « bon gré, mal gré les Etats seront obligés de choisir pour ou contre l'Evangile ; ils seront formés par l'esprit totalitaire ou l'esprit chrétien » (*Raison et raisons*, p. 259). De telles affirmations restent vulnérables à l'objection que je disais laïque. Mais la philosophie politique de Maritain a d'autres ressources qui lui permettraient de faire face, peut-être victorieusement, à cette objection : elles sont contenues dans une troisième thèse.

3) *La philosophie chrétienne de la politique distingue deux sens ou deux niveaux dans ce qu'on appelle le christianisme : l'un proprement religieux, l'autre culturel.* Pour bien entendre cette distinction qui pourrait être d'importance capitale dans la philosophie politique de Jacques Maritain, mais aussi bien au-delà et en dehors d'elle, il faut se souvenir d'une difficulté liée plus généralement à l'idée de philosophie chrétienne. Une philosophie ne saurait être philosophie que si elle est œuvre de raison. Il n'y a pas, disait Péguy, de philosophie contre la raison. Pour qu'on puisse parler valablement de philosophie chrétienne, il faut donc que le christianisme, historiquement considéré, ait éveillé des puis-

sances de l'esprit humain jusqu'à cette irruption endormies, paralysées, refoulées. Ainsi, et c'est une formule d'Etienne Gilson « la révélation » a-t-elle été « génératrice de raison ». Peut-être même la prise de conscience dans l'humanité de l'autonomie de la raison et de liberté de la personne date-t-elle de Jésus-Christ — dont un auteur marxiste contemporain (il est vrai hérétique et exclu du Parti communiste français, R. Garaudy) écrit qu'il a « défatalisé l'histoire ». La distinction introduite par l'Evangile entre les choses qui sont à César et les choses qui sont à Dieu a été d'immense conséquence dans l'histoire politique de l'humanité, puisqu'interdisant de diviniser César (et par la même occasion de césariser Dieu) elle aboutit logiquement — mais l'humanité a mis un certain temps à le comprendre — à désacraliser le pouvoir politique. Tout se passe comme s'il avait fallu une parole révélée pour que les hommes découvrent la nature du pouvoir politique et son caractère laïque, nature et caractère que, théoriquement, la raison humaine aurait pu d'elle-même et par elle-même apercevoir.

Dans une telle perspective, apparaît clairement la sorte de lien que la philosophie politique de Maritain établit entre christianisme et démocratie. Il me faut citer ici un texte capital qui est, me semble-t-il, au cœur et au centre de cette philosophie politique : « Ce qui importe à la vie politique du monde et à la solution de la crise de la civilisation n'est nullement de prétendre que le christianisme serait lié à la démocratie, et que la foi chrétienne obligerait chaque fidèle à être démocrate ; c'est de constater que la démocratie est liée au christianisme, et que la poussée démocratique a survécu dans l'histoire humaine comme une *manifestation temporelle* de l'inspiration évangélique. Ce n'est pas sur le christianisme comme credo religieux et voie vers la vie éternelle que la question porte ici, c'est sur le christianisme comme ferment de la vie sociale et politique des peuples, et comme porteur de l'*espoir temporel* des hommes ; ce n'est pas sur le christianisme comme trésor de la vérité divine maintenu et propagé par l'Eglise, c'est sur le christianisme comme *énergie historique* en travail dans le monde. » Ajoutons que cette manifestation temporelle de l'inspiration évangélique, si elle est de l'ordre de la culture et de la civilisation, ne saurait se confondre avec une culture ou une civilisation déterminées, elle est plutôt, comme le dit le texte, « le ferment » qui provoque les mutations de la culture et les changements de civilisation. Et c'est en ce sens que ce ferment est révolutionnaire. Mais cette révolution passe par l'intermédiaire d'une philosophie, vécue avant d'être explicitée et qui comporte un certain nombre de vérités et de valeurs, égalité des hommes, unité du genre humain, histoire comme totalité — et aussi inviolabilité de la conscience, primauté de l'intériorité et de la sincérité du cœur sur les actes et les œuvres, vérités et valeurs dont il faut dire que si la philosophie les a découvertes sous un choc venu d'ailleurs elles appartiennent désormais à la philosophie, c'est-à-dire à la raison et à la conscience humaines ; et si ces vérités et ces valeurs deviennent autant d'impératifs pour la politique, et

même si l'Eglise du Christ en a aussi la garde, c'est la raison qui les explique à la raison et la conscience qui les impose à la conscience. La philosophie chrétienne de la politique est en même temps une philosophie intégralement humaine. Formule qui me paraît être dans la ligne de ce qu'il y a de plus fort dans la philosophie politique de Maritain, mais dont je ne sais si elle aurait été admise par Maritain dans toutes ses conséquences. Faisons un pas de plus dans la détermination de la philosophie politique de Maritain en examinant une notion capitale qui se situe au carrefour des deux aspects du christianisme que nous venons de distinguer, la notion de personne.

4) *La notion de personne rassemble en une même idée la vérité et la valeur fondatrice et inspiratrice de la philosophie politique, chrétienement et humainement considérée.* Qu'une politique d'inspiration chrétienne ne puisse être que personnaliste et de surcroît communautaire, c'est un lieu commun devenu slogan et qu'il importera d'examiner avec quelque rigueur. La réflexion théologique sur la personnalité humano-divine du Christ, l'appel évangélique au salut personnel, et auparavant l'idée biblique de l'homme créé à l'image de Dieu sont à l'origine de la notion de personne. Mais la réflexion philosophique n'est pas incapable de comprendre que l'homme dans son existence concrète, est plus qu'une chose coexistante avec d'autres choses dans la matérialité du monde, plus qu'un individu vivant subissant les lois de son espèce et au service de cette espèce, plus qu'un atome pris dans la masse des hommes, nœud d'un certain nombre de rapports sociaux et moyen subordonné à la vie et à la prospérité des groupements dont il est une partie. Ce « quelque chose d'autre » sans doute la philosophie ne l'aurait-elle pas découvert et nommé personne, encore qu'elle en ait eu quelque pressentiment dans la pensée antique, plus particulièrement avec les Stoïciens et Platon, si elle n'avait pas été ouverte à l'influence de la tradition judéo-chrétienne. Et désormais, en dépit des courants ou des modes qui depuis peu annoncent la mort de l'homme ou la déposition du sujet, la notion de personne constitue à elle seule un héritage à la fois intellectuel et spirituel, promis à une grande expansion culturelle, appelé à être approfondi et élargi, mais qu'il serait impossible d'abolir sans provoquer une régression accélérée vers l'inhumain ou l'infra-humain.

Or la personne, et c'est un thème constant dans l'œuvre de Jacques Maritain, est en philosophie politique une notion-clef mais qui bouleverse les problématiques établies plus profondément peut-être qu'il ne le pense. En disciple d'Aristote et de St Thomas, Maritain maintient que la société politique n'est pas le résultat d'un contrat artificiel conclu entre des personnes qui auraient pleinement existé dans l'indépendance avant de se lier les unes aux autres ; la cité est naturelle, la personne n'est personne que dans l'accomplissement communautaire auquel elle aspire. « L'homme », écrit Maritain, « se trouve lui-même en se subordonnant au groupe » (*« Les droits de l'homme et la loi naturelle »*, New York 1942,

Paris 1945). Ce n'est pas en l'homme l'individu et l'individu seul qui serait subordonné au groupe, lequel serait à son tour subordonné à la personne, suivant des formules qu'on trouve quelquefois dans des exposés élémentaires du « personnalisme » ; l'homme n'est pas constitué par deux êtres séparés, dont l'un serait l'individu, l'autre la personne ; l'homme est à la fois individu et personne, et c'est à l'homme tout entier que la cité peut demander retranchement et sacrifice jusqu'à « se perdre temporellement » (*« La personne et le bien commun »*, p. 59, 1947). Mais même dans ces occasions, que l'on dirait situations-limites si guerres et révolutions ne les rendaient affreusement banales, la cité ou le groupe ne peuvent demander tout à l'homme que s'ils sont au service de l'homme : « Le groupe n'atteint sa fin, écrit Maritain, qu'en servant l'homme et en sachant que l'homme a des secrets qui échappent au groupe et une vocation que le groupe ne contient pas. » Nous tenons ici, et quelles que puissent être les difficultés de son application, la première vérité, non plus générale et formelle, mais réelle et concrète, d'une philosophie politique ; car la personne est dans l'homme sa part d'absolu et de sacré et aucune société à destination temporelle ne pouvant revendiquer ce double caractère, il faut donc poser d'abord qu'il n'y a de société que pour la personne et que la personne en tant que fin ultime est transcendante à toute société.

Maritain convient qu'à partir de ce principe, la philosophie politique est encore à constituer ; le personnalisme vaut comme double refus d'un individualisme qui dissout la société dans l'anarchie ou la loi de la jungle au bénéfice des plus forts ou des plus rusés, et contre les théories de la raison d'Etat et les totalitarismes qui font de la puissance ou de la gloire de la nation ou de l'Empire le destin total de l'homme. Mais suffit-il, et c'est une difficulté majeure d'avoir interdit, moralement et métaphysiquement les voies mauvaises, pour avoir ouvert une voie qui soit ethniquement et philosophiquement bonne et en même temps, politiquement praticable ? Une philosophie de la personne permet de condamner avec la double rigueur qui convient, intellectuelle et morale, les systèmes et les politiques que Maritain dit « esclavagistes », et il y a des « esclavagistes » masqués, devenus habitudes et structure ; comment, pour parler un autre langage, analyser et dénoncer une aliénation sans référence à la personne, car ne peut être en toute logique aliéné qu'un être qui possède des droits inaliénables ? Mais comment passer du négatif au positif et faire qu'une politique de la personne ne soit pas seulement une politique d'opposition et de contestation permanentes ? Une communauté qui traiterait la personne de ses membres toujours en fin et jamais en moyen serait-elle encore une communauté politique ? Par quelles sortes de médiation conclure du « moralement nécessaire » au « politiquement possible » ? Pour Maritain, et tout l'esprit de sa philosophie politique est dans ce refus, des raisons à la fois métaphysiques et religieuses, rendent impossible toute antinomie entre l'éthique et le politique. D'où une cinquième et dernière thèse.

5) *Entre les vérités et les valeurs qui commandent la*

*politique il ne saurait y avoir d'opposition qu'apparente et momentanée puisque le vrai ne peut être contraire au vrai ni le bien au bien.* Un opuscule de Maritain — et c'est là que se trouvent condensée la substance de sa pensée politique — s'appelle « La personne et le bien commun » (1946, reprise de textes antérieurs). Titre très significatif. L'auteur entend montrer qu'il y a convergence entre le bien de la personne et le bien de la société politique, et qu'une philosophie de la personne peut et doit intégrer la doctrine classique du bien commun, développée par le thomisme et dont les origines remontent à la politique d'Aristote. Le bien commun est autre chose que la somme ou la moyenne des intérêts et des biens des individus et des groupes ; l'expression signifie que la communauté a un bien spécifique qui lui est propre et auquel se trouve subordonné le bien de chaque personne individuellement considéré, et d'autre part le bien de la personne est d'une autre nature parce qu'il touche à l'absolu et à l'infini que le bien d'une communauté politique, laquelle est relative et finie. Maintenir à la fois la doctrine personneliste et la théorie du bien commun, revient à dire que la personne est à la fois partie et tout. Il semble qu'il y ait là une antinomie ou au moins la formulation d'un problème. Maritain lève-t-il l'antinomie et résout-il le problème lorsqu'il écrit : « La personne et le bien commun », p. 63) « L'homme, selon certaines choses qui sont en lui, est engagé tout entier comme partie dans la société politique. » Tout entier mais non pas selon tout lui-même, une telle formule n'est-elle pas l'énoncé de la difficulté beaucoup plus que la solution de cette difficulté ?

Analysant en un autre passage du même opuscule la notion de bien commun, Maritain est amené à remarquer (même ouvrage, pp. 48 et 49) que les notions de bien commun et de « *societas perfecta* » sont liées, et que dès lors il est douteux que « le bien commun de la société politique se soit jamais vraiment réalisé dans les limites d'un groupe social particulier ». Et il semble attribuer cet échec de fait aux contingences éprouvantes de l'histoire alors qu'il s'agit plus certainement d'une impossibilité explicable par la nature finie et limitée d'une communauté politique. Un « groupe social particulier » ne saurait se confondre avec une « *societas perfecta* ». Et Maritain ajoute que de nos jours le bien commun a « décidément cessé d'être le bien commun de la nation » et que lorsqu'on parle de bien commun il faut entendre « le bien commun de la société civilisée dans son ensemble », c'est-à-dire de l'humanité globalement considérée, laquelle n'a pas encore ou ne peut pas avoir de réalité politique. Les idées de bien commun et de personne se rejoignent en prenant l'une et l'autre la forme d'une exigence critique et idéale à l'égard des sociétés et des nations telles qu'elles sont et que le philosophe siégeant dans Sirius appelle au double service de la personne et de l'universel. Ainsi se trouve sauvegardée cette convergence des vérités et des valeurs qui est, au terme, le caractère décisif de la philosophie politique de Jacques Maritain.

Resteraient à savoir si la difficulté ne serait pas plutôt

dissoute dans un lointain d'extrême purification que véritablement résolue. Il n'est pas impossible, à un certain degré d'abstraction conceptuelle, et Maritain en a fait suffisamment la preuve, d'arriver à démontrer que la personne est d'autant plus personne qu'elle accomplit une vocation communautaire et que la communauté n'est jamais mieux communauté que lorsqu'elle personnalise les hommes. Teilhard de Chardin, que Maritain n'aimait guère, a dit les mêmes choses parce qu'il était lui aussi animé par un même souci de synthèse, et qu'il ne supportait pas l'idée que l'existence puisse être contradictoire. D'autres perspectives sont possibles car l'expérience n'est pas sans montrer, et une réflexion à la fois plus dialectique et plus existentielle que celle de Maritain et de Teilhard confirmerait, que la personne met en question la communauté qui a sa pesanteur propre se prend elle-même pour fin et n'est jamais complètement au service de l'homme et que la communauté ne cesse d'entreprendre sur la personne toujours capable ou coupable de dissidence pour le pire comme pour le meilleur. Entre communauté et personne la norme serait alors non pas l'harmonie ni de fait, ni de droit, mais une tension perpétuelle qu'il s'agirait d'assumer et d'aménager. Plus généralement, la réflexion n'est-elle pas contrainte de confesser la réalité dramatique d'un partage des valeurs et d'une contrariété entre les vérités qui serait le destin de la condition humaine et donc de l'existence politique ? Si la lutte était partout et toujours du droit contre l'iniquité et de la liberté contre la servitude, l'action pourrait requérir de l'héroïsme, mais la philosophie politique pourrait établir sans trop de labeur un tableau hiérarchique des valeurs complémentaires et convergentes ; mais l'histoire est tissée de conflits dans lesquels le droit s'oppose au droit, et de situations où, pour se contenter d'un seul exemple, il faut parfois faire attendre la justice pour maintenir la liberté ou restreindre durement la liberté pour réaliser plus de justice. Et si le choix comme la synthèse sont également impossibles, le compromis honorable pacifiant les tensions sans les abolir pourrait apparaître comme le chef-d'œuvre de la raison et de l'art politiques. Et, plus profondément, cette contrariété des valeurs et des vérités dispersées dans une diaspora, qui rend dramatique l'histoire des hommes en la vouant au conflit, ne serait supportable et philosophiquement avouable que par la foi en leur convergence mystérieuse, déjà réalisée ou à réaliser dans une unité trans-historique, seule capable de remembrer la vérité avec la vérité et la valeur avec la valeur. Nous sommes cette fois en dehors de la philosophie politique de Jacques Maritain. Et pourtant lorsque, tentant de justifier dans sa perspective qui est de synthèse et de convergence, le sacrifice de sa vie que la cité peut être en droit de demander au citoyen, Maritain explique que si, même dans ce cas, « la cité sert la personne » c'est « parce que l'âme de l'homme est immortelle et que le sacrifice donne une chance de plus à la grâce » (*La pers. et le bien com.*, p. 59). Pour se persuader, raisonnablement, de la convergence des vérités et des valeurs, ici de la cité et de la personne, il ne faut donc rien de moins que le recours à l'immortalité et à la grâce, c'est-à-dire à une foi. Nous n'avons

pas dit autre chose dans cet essai de réflexion poursuivi à la fois contre et avec Jacques Maritain.

## POUR UNE CONCLUSION PLURALISTE

Par ces dernières remarques, j'ai déjà répondu pour mon compte à la question toujours présente au cours de cet exposé : la philosophie politique de Jacques Maritain est-elle la philosophie chrétienne de la politique et la seule possible ? La réponse est évidemment non, puisque vient d'être esquissé le raccourci d'une autre pensée politique qui pourrait être, elle aussi, et philosophique et d'inspiration chrétienne. En achevant de décrire par quelques traits cette autre philosophie, on ne soulignera que mieux par contraste l'originalité — refusée on l'a dit par Maritain à Maritain, de la philosophie politique de Maritain. Cette autre philosophie, qui peut avoir de multiples variantes, s'inscrirait plutôt dans la tradition de Platon et de saint Augustin et emprunterait beaucoup à Pascal, à Bergson, à Blondel. Elle ne serait pas exclusivement et rigoureusement spéculative, et elle pourrait, sans céder à un empirisme sans doctrine, partir d'une expérience qui ne sera intelligible que doctrinalement — mais cette doctrine pourrait être vécue dans les épreuves et les contrariétés de l'expérience ou plutôt se constituer dans un échange jamais achevé entre l'action et la pensée. Il est hautement significatif que Maritain (Préface au livre de Henry Bars, p. 10) juge incompatibles les vocations de philosophe et d'homme d'action : « Il faudrait », pour changer le comportement des hommes, écrit-il, « s'engager à fond dans l'action elle-même, mais alors on cesserait d'être philosophe. » La philosophie politique sera donc l'œuvre exclusive du philosophe puisqu'il est interdit au politique d'être en même temps un philosophe comme au philosophe d'être en même temps un politique. En d'autres termes, la philosophie politique de Maritain est œuvre de clerc et le clerc trahit s'il s'engage complètement dans l'action. Remarque qui va permettre pour finir de suggérer une hypothèse sur les limites et la valeur de la pensée politique de Maritain.

Jacques Maritain est deux fois clerc, d'abord en vertu de sa vocation qui reste spéculative et contemplative, même lorsqu'il traite de politique, ensuite parce qu'il ne veut être que le témoin de la doctrine politique de l'Eglise telle qu'elle se serait constituée au long des siècles dans une continuité sans rupture (puisque Maritain s'efforce de donner un sens valable à tous les documents pontificaux et même au Syllabus). Maritain s'est voulu laïc, mais en matière politique — je me risquerai à me le demander — n'a-t-il pas pensé exactement en homme d'Eglise. Or, et je soulève ici, sans la traiter, une rude question, lorsque l'homme de l'Eglise et de la primauté du spirituel parle de l'Etat et de la politique, est-ce vraiment de l'Etat et de la politique qu'il parle ? Dans son livre « L'homme et l'Etat », Jacques Maritain avoue « qu'il n'aime pas l'Etat », et il y a là moins un trait de sa psychologie qu'un corollaire de sa doctrine. Il est certes bon que l'Etat, la politique,

interpellés du dehors et d'en haut par les hommes de l'absolu, puissent être ainsi ramenés, contre leurs démons familiers, à la mesure humaine ; mais il est bon aussi que les militants du combat politique, et qui se forment pour et par l'exercice du pouvoir, prennent conscience de ce que sont dans une ambiguïté irréductible, puisqu'elle est faite d'un mélange d'irrationnel et de rationnel, et la politique et le pouvoir qu'ils vivent de l'intérieur avec une sorte de passion mal intelligible aux clercs ; n'y a-t-il pas un génie du pouvoir et de la politique, génie du monde et de la terre, qui doit être certes humanisé, spiritualisé, christianisé autant qu'il est possible mais qui ne peut l'être que jusqu'à un certain point seulement ? César n'est pas Dieu et au surplus jamais complètement divinisable dans le bon comme dans le mauvais sens de ce mot. Aussi l'homme de l'absolu et du spirituel et l'homme du pouvoir et de la politique ne peuvent rapport aux exigences d'une philosophie de la politique, Et l'authentique philosophie de la politique serait alors faite d'un dialogue en débat et en tension entre deux philosophies politiques qui ne pourront jamais se rejoindre et s'ajuster dans une synthèse totale. Dans ce débat, qui a valeur de doctrine, la pensée politique de Maritain pourrait avoir la meilleure part dans la mesure même où elle n'occuperait pas toute la place.

Mon dernier mot sera pour me souvenir de ce que j'avançais en commençant. Nous avons entendu Maritain se plaindre de la misère de la politique réelle par rapport aux exigences d'une philosophie de la politique, au point de se montrer singulièrement injuste pour les hommes et les mouvements engagés dans les combats douteux de la politique et dont c'est la fierté et l'honneur que de pouvoir se réclamer, sans prétendre l'utiliser à leur seul usage, de l'auteur d'*« Humanisme intégral »*. Rien d'étonnant de la part d'un homme de l'absolu et qui voudrait changer la politique et la spiritualiser jusqu'au point où elle ne serait plus la politique, ce qui ne se peut. Maritain aussi se méprenait sur sa propre influence lorsqu'il se demandait s'il avait fait autre chose que « sauver l'honneur ». Maritain a contribué puissamment dans les années décisives de ce siècle à arracher l'Eglise et un certain nombre de chrétiens à des complexes politico-religieux qui les paralyisaient et à les ouvrir au monde dans la fidélité à l'essentiel ; il a muni d'armes de lumière, et ce sont les plus pures et les plus fortes, ceux qui ont compris que la lutte contre les totalitarismes est le combat essentiel de ce temps ; sans vouloir jamais être un exemple, car cette union en un seul homme d'une générosité sans frontières et des inflexibles rigueurs de l'esprit est proprement inimitable, il a été pour beaucoup un modèle en prouvant par sa vie et par son œuvre que seule est libératrice la foi dans l'absolu. Si bien que même s'il fallait pour le mieux comprendre le situer, comme on s'y est essayé, dans le contexte d'un pluralisme qu'il n'aurait pas admis, cette libre discussion dédiée à la mémoire d'un homme libre ne ferait que mettre dans la plus juste lumière la grandeur de Jacques Maritain.

# La culture contre la société ?

par Jean Onimus

**L**E TITRE de ce chapitre fera peut-être sursauter. Il prétend dénoncer une incroyable distorsion : en temps normal la culture, nous l'avons dit, contribue à *cimenter* une société ; produite par l'intensité même des relations et des échanges, elle en redouble l'effet : elle incarne, en somme, la vie dans la communauté, elle l'exprime, elle la donne à voir, à ressentir, à savourer. Une civilisation porte sa culture comme un fleuron ; elle en est fière ; ne lui doit-elle pas sa grandeur et son illustration ?

Or, depuis deux siècles, il se trouve que la culture, en Occident, se caractérise au contraire par sa divergence par rapport aux valeurs sur lesquelles se fonde la civilisation. Cela commence dès le XVIII<sup>e</sup> siècle par la mélancolie : on se plaintit des exigences de la raison, on déplora le progrès des lumières ; une vague de nostalgie reflua vers les temps heureux où l'homme, encore innocent, était en accord avec la nature : c'est le ressort du romantisme, cet inquiétant virus qu'a fomenté, par un effet d'allergie, le progrès technique et industriel : c'est ce qu'on a appelé le mal du siècle, et ce mal depuis deux cents ans ne nous a plus quittés : tristesse, spleen, se sont plutôt accentués, jusqu'à la nausée, jusqu'au dégoût de la vie : un nihilisme vibrant, aux accents de désespoir, écartera de plus en plus l'ensemble des poètes et des artistes de l'énorme transformation matérielle en cours. En présence de l'aventure scientifique et industrielle dans laquelle s'engagent leurs contemporains, la protestation à peu près universelle des créateurs de culture est un symptôme déconcertant qui doit donner à réfléchir. D'autant que ce refus tourne

bientôt en révolte ouverte et s'exprime même en cris de haine, en ricanements de rage impuissante. Il se fait dans les arts et les lettres une incroyable prolifération de cynisme et de cruauté mentale, convulsion telle que l'histoire n'en offre aucun précédent. Bien des créateurs de génie se sont, depuis Quoheleth ou l'auteur de Job, révoltés contre la vie : ils s'en prenaient à l'ordre du monde, non à la société ; c'est la forme vulgaire du désir de vivre que condamnait le Bouddha, non les mœurs de ses contemporains. Et même les premiers chrétiens, en s'attaquant au Léviathan romain, avaient l'impression, non d'avoir affaire à un épisode de l'histoire, mais au monde lui-même, royaume de Satan. Ce qui s'est passé en Occident depuis deux siècles est très étrange : les hommes qui se trouvaient doués d'une conscience vive, d'une sensibilité éveillée, ceux qui, plus que d'autres, étaient engagés dans l'expérience de la vie intérieure, artistes, poètes, penseurs, ceux qui, plus fortement que la moyenne, s'ouvriraient à l'expérience existentielle, tous à peu près sans exception, se sont sentis mal à l'aise et de plus en plus malheureux au fur et à mesure que progressait la mise en place de la techno-structure. C'est ce qu'il faut bien appeler la tragédie de la culture en Occident : tragédie, c'est-à-dire écartellement sans remède apparent entre la vie authentique, c'est-à-dire le bonheur, et le monde rationalisé qui détruit la vie en cherchant à la promouvoir. La fracture est particulièrement visible dans les zones où la culture vivante se veut en relations directes avec le progressisme révolutionnaire : c'est l'origine du malentendu qui a tant alourdi les relations des surréalistes et plus tard des existentialistes avec les communistes.

*Les manifestants du Larzac ont exprimé parmi leurs revendications le désir d'un régionalisme culturel*

Ceux-ci sont résolument engagés dans la transformation technique du monde ; les autres ne les rejoignent que par une révolte commune contre un état de choses qu'ils divergeaient aussitôt, et très profondément, sur l'affirmation. Il s'agit là, en réalité, de deux mentalités diamétralement opposées. On s'en aperçoit fort bien dans les pays de l'Est où tant de poètes et d'artistes tentent de percer de leurs cris d'angoisse ou de leurs protestations l'optimisme officiel d'une technosstructure triomphante. Le désespoir de la culture s'exprime par des comportements qui, eux aussi, sont uniques dans l'histoire des littératures et des arts : alors qu'elle est traditionnellement, nous l'avons dit, un appel d'une vie superficielle à une vie plus authentique, voici que la culture moderne, inversant son élan, s'attaque à la vie elle-même, s'acharnant contre l'homme avec une âpre et lucide cruauté. Le nihilisme maniaque, l'explosion de sado-masochisme, l'exhibition du vice déguisée sous le titre de sincérité, ce raz-de-marée qui soulève tant de boue nauséabonde et paraît enlever une à une les digues de la pudeur, toute cette morbidité et toute cette décomposition ne sont finalement que l'affirmation désespérée des vraies valeurs que la société bafoue : « La violence y pleure sur les décombres de la tendresse », selon la forte expression de Malcolm de Chazal. En termes freudiens on dira que l'instinct de vie a été contraint de se manifester sous sa forme ambiguë d'instinct de mort. La création culturelle, dont le but premier est d'encourager les hommes, de les aider à s'accomplir, est devenue une invitation au suicide. Ce mixte d'ardente

vitalité déçue et de rage nihiliste est évident dans toutes les grandes œuvres de notre temps : qu'il nous suffise de citer le *Howl* de Ginsberg, dont le lyrisme furibond marque pour ainsi dire une date historique dans la dégradation de l'élan de création poétique en élan de rage, d'insulte et de désespoir. Albert Camus (dans une célèbre conférence prononcée à Athènes en 1955 (1) a parfaitement marqué ce retour du monde moderne à une situation spécifiquement tragique, à ce moment (dont l'histoire offre de rares exemples) où les hommes ont le sentiment de se précipiter dans une impasse. Comme celle de beaucoup de contemporains, son œuvre est d'ailleurs partagée tout entière entre l'ivresse de vivre et le désespoir de vivre. Mais lui, du moins, avait réussi à protéger ses instants d'ivresse (ce que certains ne lui ont point pardonné)... Qui ne voit l'ombre s'étendre, s'épaissir et les lumières s'effacer peu à peu jusqu'à cette nuit de Samuel Beckett où des larves sans figure, au-delà de toute parole, pleurent dans la boue ? Et qui ne ressent surtout l'impact parmi nous de ces « précis de décomposition » : Réquichot, Bram van Velde en art, Cioran en philosophie... et tant de livres, tant de films dont le seul but est de nous redire sous mille formes l'horreur d'exister. Si cette culture de la nausée rencontre une telle résonance c'est qu'elle ne fait, en somme, que manifester clairement ce que nous éprouvons tous sans oser le dire. Chaque époque a la culture qu'elle mérite, manifestation au dehors de sa conscience obscure, des valeurs et des mythes dont elle vit ou dont elle meurt. Nous nous sommes reconnus dans le Vladimir et dans l'Estragon de Beckett ; le destin du Béranger de Ionesco est le nôtre et ce « jeu de massacre », nous le vivons chaque jour. Qui n'a été fasciné comme Le Clézio par l'horreur des villes, l'incroyable stupidité qui s'exhibe sans honte dans les supermarchés, et cette violence électrique qui nous soumet à un permanent électro-choc ? L'écho suscité par un film comme *L'An 01* n'est-il pas significatif ? Et n'est-ce pas la preuve que la jeune génération participe d'enthousiasme à cette mise au pilori d'une civilisation embourbée dans des contradictions qui, si elles n'étaient catastrophiques, seraient parfois dignes du Père Ubu ?

Ce que nous disons là est bien sûr devenu un lieu commun depuis la lecture que nous avons faite de Kafka, mais il est bon de le répéter et de se pénétrer de cette vérité : les exigences de la société industrielle ne sont pas « culturelles » ; elles sont d'un utilitarisme pauvre, primitif, à courte vue ; c'est un terrain nu, minéral, métallique. La rationalité rigide de la bureaucratie dévore l'espace culturel qui est l'espace de notre vie vraie ; le « siècle à mains » que prévoyait Rimbaud s'est installé comme une fatalité ; la technologie ne civilise pas, comme nous l'avons expliqué plus haut : elle peut bien programmer d'avance et dans le détail le rôle de chaque citoyen, mais l'homme lui-même qui occupera ces rôles ne l'intéresse que par ses aptitudes et son rendement. Elle ne connaît de lui qu'un dossier qui le

(1) Théâtre, Récits, Nouvelles. Ed. Pléiade, p. 1699.

classe dans une série. L'homme, ainsi ignoré, finit par s'ignorer lui-même, ce qui est la définition la plus exacte de l'inculture. Coincé dans un système autonome d'interrelations abstraites, il n'a plus à prendre en charge son propre achèvement : comment d'ailleurs ne pas se croire achevé dans cet environnement d'objets ? Perfection insupportable qui construit son ordre sur le désordre (un ordre « kafkaïen » d'après lequel les créateurs indépendants, artistes et poètes, entrent dans la catégorie des asociaux) et qui fait de la société la grande fabrique de l'Absurde.

La société industrielle crée peut-être ainsi les conditions d'un sursaut. Les inhibitions et régressions qu'elle impose à l'instinct créateur si naturel à l'homme rendent probable une formidable explosion dont les prodromes se lisent déjà dans la contre-culture (2).

★

Nous avons déjà noté le porte-à-faux de l'ancien humanisme qui, antérieur à la société industrielle, se maintient officiellement parmi nous par effet d'inertie. C'était jadis une culture heureuse qui couronnait une civilisation équilibrée. Au XVI<sup>e</sup> siècle encore les humanités, pour reprendre une expression de Péguy, « suintaient la vie » et c'est pourquoi on a pu parler de Renaissance. Certes, nous l'avons vu, le divorce entre le technique et le culturel remonte à la Grèce antique et même au-delà (3) ; du moins le « culturel » fournissait-il, en général, aux hommes de ce temps-là et aux humanistes qui se sont réclamés d'eux un ensemble complet de valeurs, un *monde* (idéologique, mythique, pratique), un espace mental à la fois stable et ouvert à leur initiative, bref une sagesse. Une telle culture, où l'intelligence, l'imagination, l'affectivité peuvent se développer organiquement l'une l'autre, où le *logos* compense ou conditionne l'*eros* en le transfigurant sans le détruire, n'a plus aucune signification dans notre société où la « sagesse » paraît dérisoire, voire méprisable. On ne peut répondre aux violences que nous fait subir la technostructure que par ce qui leur est le plus radicalement contraire : par une culture paradoxale, capable de balayer les inhibitions d'un ordre barbare. A la froide barbarie bureaucratique va donc répondre, par un fatal mais terrible retour, la brûlante barbarie de l'irrationnel. Entre ces deux excès contraires l'homme se cherche et ne se retrouve plus, mais il sent obscurément de quel côté il y a le plus de vie et de quel côté il y a le plus de mort. C'est vers la contre-culture que se tournent

---

(2) Nous prenons le mot dans le sens que lui donne Théodore Roszak, *The Making of a Counter Culture, Doubleday, 1969*.

(3) Mencius, au IV<sup>e</sup> siècle avant J.C., explique : « Les uns se livrent aux travaux de l'intelligence, les autres aux travaux du corps. Ceux qui s'appliquent aux travaux de l'intelligence gouvernent, ceux qui travaillent des bras sont gouvernés. Ceux qui travaillent des bras nourrissent ceux qui s'appliquent aux travaux de l'intelligence ». C'est la loi générale ! Il suffit de songer au système des castes en vigueur aussi bien dans l'Amérique précolombienne qu'aux Indes, etc.

instinctivement les religions pour se ressourcer au chant des guitares ; c'est vers elle que s'orientent la plupart des jeunes afin de se préserver de la mort lente des bureaux ; et s'ils ne rencontraient sur leur chemin cette providentielle explosion, cette folle vitalité, quel recours leur resterait-il contre le désespoir ?

Quelle prodigieuse aventure ! Voilà qu'en masses compactes les adolescents suivent le conseil de Gide et « s'appliquent à oublier tout ce qu'ils ont appris par la tête ». Ils tournent tranquillement le dos à cette société de la production organisée ; ils s'esquivent dans la nature, cherchant à y retrouver, loin des abstractions qui fossilisent, les sensations, les idées, les rêves qu'elle procure. Or c'est sur des sensations, des idées et des rêves que se construit une culture, et c'est ainsi que ces jeunes révoltés sont porteurs et créateurs d'un nouvel environnement : avec eux, grâce à eux revivent la musique et la danse, la poésie et les arts. Sous des aspects parfois surprenants ou choquants pour les vieux civilisés, les sons, les formes, les mots, les gestes, la joie de s'exprimer par tous les moyens viennent briser ce qu'un philosophe appelait naguère (4) « l'ennui de civilisation ». Autant la culture dont nous avons parlé plus haut paraissait nihiliste, autant la contre-culture — parce qu'elle porte en elle la puissance ambiguë de Dionysos — est frénétiquement vivante et dansante : c'est le cri brutal de la vie qui veut être vécue et qui brise ses lisières. Mais elle est, de toute évidence, étroitement articulée sur l'autre, sur la culture du désespoir : on y reconnaît cette ivresse de vivre qui n'est que l'envers du désespoir de vivre. L'exigence de dépassement et de transcendance s'insurge contre les obstacles et emporte au passage toutes les valeurs établies : on a bien vu cette ambivalence dès les débuts du surréalisme et surtout du dadaïsme, où la puissance de l'affirmation se fondait sur le caractère absolu de la négation.

Héritière du surréalisme à de multiples égards, ne serait-ce que par son culte de l'imaginaire, la contre-culture attend tout de l'irrationnel. Jusqu'ici, l'irrationnel n'intéressait, dans nos civilisations, qu'un réseau très marginal de groupes ésotériques, théosophes et initiés de toutes sortes ; il est significatif que tant de poètes modernes se soient rapprochés d'eux — de Milosz à Breton — cherchant dans cette direction une nourriture plus substantielle. Mais désormais, c'est en plein centre de la société, parmi les intellectuels, dans ces citadelles de la raison que sont les universités, que se manifeste un besoin qu'il faut bien qualifier de mystique, le besoin de changer la vie. Folle exigence, avouons-le, inclassable, suspecte aux moralistes autant qu'aux politiques, transcendant toutes les idéologies ; aussi innocente, aussi nue, aussi troublante qu'un cri d'enfant qui souffre... La poésie, selon l'expression de Jules Monnerot (5) n'est

---

(4) Max Scheler.

(5) Jules Monnerot, *La Poésie moderne et le Sacré*, Gallimard, 1945, p. 21.

plus chez nous que « le cri d'un être qui crie de tout son être » : une telle définition ne convient-elle pas à tout ce qui se crée d'authentique à l'heure actuelle ? Avec le recul du temps on pourra sans doute considérer notre époque comme l'âge par excellence de la création tragique. Il y a en effet dans la contre-culture cette proximité dionysiaque de la mort et de la vie, de l'angoisse et du déroulement : le désespoir y est si proche de la joie qu'on en arrive à les confondre dans un paroxysme d'exubérance. Les danseurs pop' hurlent en transes et prennent des poses tordues de bacchantes : mais c'est une délivrance qu'ils recherchent, l'apaisement, dans une violence rythmée. La grande déception rimbaudienne qui remplit les  *Illuminations* et clôt si lugubrement le *Bateau ivre* n'exclut pas, on le sait, les cris de triomphe et les sonneries de clairon :

*Elle est retrouvée.  
Quoi ? L'éternité.  
C'est la mer mêlée  
Au soleil.*

« A l'aurore, armés d'une ardente patience, nous entrerons aux splendides villes » : telle est la fabuleuse promesse qui irradie la contre-culture. Etre enfin vraiment, totalement, possesseur de soi-même et se dilapider au-dehors dans une fête de tous les sens : posséder la vérité « dans une âme et un corps » — et non plus ce squelette glacé, cette vérité conditionnée par la rationalité collective. On s'est aperçu que l'*ego* dénommé normal n'est qu'un masque étroitement imposé à un visage plein de vie, un masque qu'il faut arracher si l'on veut atteindre l'être réel demeuré encore intact au-dessous. Mais la mort rôde autour de ces grandes fêtes collectives où chacun, dans l'ivresse de participer, semble perdre son identité personnelle à force de chercher la transparence et l'innocence. A quoi servent les  *happenings*, sinon à décrystalliser les attitudes toutes faites, à mettre les gens dans la présence vertigineuse de l'insolite et de l'imprévisible ? Tout est bon pour impliquer l'être intérieur dans un processus à la fois destructeur et libérateur qui le force à se révéler à lui-même, à s'approfondir jusqu'au terrible, jusqu'au sacré. C'est l'intimité refoulée qui affleure et s'évapore dans ces tourbillons de la danse, de la musique, du délire collectif ; et ce n'est pas sans de profondes raisons que la jeunesse qualifie de « dément » ou « superdément » ce qui l'impressionne, et de « dingue », « toujours plus dingue » ce qui la rapproche de la plénitude et de la joie. Car, dans la mesure où la raison s'est faite aliénante et mutilante, où l'univers positif de l'existence technicisée a pris l'allure d'une monomanie — telle qu'on en voit se développer chez les animaux en cage — c'est la « folie » qui désaliène, c'est elle qui devient raison.

La contre-culture n'est donc pas seulement, comme certains semblent le penser, une récréation à temps limité entre deux activités sérieuses, avec le déroulement brutal caractéristique des récréations et des vacances : elle a une portée infiniment plus profonde, elle suppose une

sorte de conversion, elle est liée au désir de vivre, c'est-à-dire de changer la vie.

L'homme de la techno-structure, conditionné par l'extérieur, se sent mourir à l'intérieur ; et de là sa révolte, avant qu'il ne soit trop tard. Aussi les conduites que met en vogue la contre-culture sont-elles finalement intériorisantes. Que l'on songe, par exemple, à la curiosité pour les spiritualités de l'Inde et de l'Extrême-Orient, à la mode qui porte vers le yogisme et toutes les techniques de méditation, à la délivrance cherchée dans la mort de l'*ego* et dans la maîtrise de l'esprit. Que l'on songe aussi au recours à la drogue, symptôme manifeste de misère spirituelle et du désir de briser de quelque façon que ce soit, fût-ce de façon suicidaire, le masque rationnel afin de plonger dans l'univers interdit du rêve. Mais songeons surtout à la nostalgie de vie communautaire actuellement si vive auprès des jeunes gens, assez puissante pour les amener à rompre toutes leurs habitudes, à abandonner leur confort, à changer leur existence. En effet, la participation oblige l'être intérieur à se manifester et la vie communautaire a une vertu personnalisante bien connue ; au contraire, les activités étroitement fonctionnelles et rationalisées séparent les hommes et accentuent leur individualisme. Beaucoup de jeunes ne s'évadent de la société que pour créer et savourer une vie vraiment sociale. Aussitôt qu'une communauté se noue, une vie culturelle s'amorce, faite de veillées, de fêtes, où chacun apporte le meilleur de lui-même et se découvre des aptitudes inconnues. Les ménages solitaires des grandes villes ne disposent d'aucun espace à remplir de leur présence ; ils s'étiolent dans la banalité du « tout fait » ; rien ne les appelle au-dehors, rien ne les incite à sortir de leur passivité ; leur vie leur est toute faite d'avance et leur choix se limite au jeu de loisirs préfabriqués. La participation active est probablement la valeur centrale sur laquelle converge toute la contre-culture : c'est évident pour le théâtre où la distinction tend à s'effacer entre acteurs et spectateurs ; c'est évident pour l'art non-figuratif où chacun est invité à recréer l'œuvre pour son propre compte, l'œuvre n'étant qu'une médiation destinée à déclencher la libre expansion de l'imaginaire ; c'est évident, et pour les mêmes raisons, en ce qui concerne la danse et la musique où l'improvisation est de règle où la loi s'efface au profit de la spontanéité. C'est encore le même désir d'intervenir personnellement dans ce qu'on éprouve et ce qu'on fait qui pousse les jeunes à créer leur propre toilette, à afficher à tout propos leur originalité, à refuser les filières ordinaires, les carrières toutes faites, et toute espèce d'enregistrement. Leur attitude à l'égard du travail est typique : ils sont capables de s'épuiser à des tâches qui les passionnent mais ils ne sont pas trop pressés, en général, de s'assurer un métier. Ce qu'ils redoutent, c'est l'auto-aliénation qu'engendre le travail régulier. La fuite devant le travail est d'ailleurs un des symptômes les plus frappants : non pas refus de l'effort ; au contraire, pourrait-on dire ! Parce que le travail en se mécanisant est devenu trop facile, qu'il est en marge de la vie, ou plutôt qu'il assassine en nous la vie même. Ainsi la paresse, l'absen-

téisme (fléaux modernes des sociétés industrielles) ont-ils en définitive une signification positive.

En tout cela nulle théorie préconçue. Non seulement la contre-culture se passe de toute idéologie mais elle est une anti-idéologie. Faite d'aspirations vagues, elle passe à côté des idées et des principes : ce qu'elle recherche ce sont des expériences, des choses vécues. Les contradictions ne la gênent nullement. Les mêmes jeunes gens qui maudissent la société technicisée se montrent fascinés par les plus récents produits de la technique. Cette rutilante moto qu'ils manipulent avec tendresse, ils ne la relient guère à la vie d'usine, au trésor d'ingéniosité qu'elle concrétise, à la chaîne qui lui a donné naissance : pour ceux, c'est une machine à procurer des sensations et ce sont les sensations — les expériences — qu'ils recherchent. Ils parasitent ainsi la production technique dans la mesure où elle peut permettre d'accroître leur espace vital et de multiplier l'usage de leurs sens. A ceux qui leur reprochent cet appétit de sensualité, ils répondent très simplement en disant qu'ils veulent vivre. L'exemple du citadin dont l'environnement abstrait a émoussé les sens et détruit les instincts les incite à retrouver les richesses perdues du toucher, de l'ouïe et du nez. La contre-culture est violemment, insolemment sensuelle : c'est encore une façon de refuser les abstractions.

Exactement pour les mêmes motifs, la contre-culture est rurale. Nous désignons par ce qualificatif l'envoûtante nostalgie qui entraîne tant de jeunes gens vers la vie des champs, vers l'artisanat dans les villages perdus, vers le travail lent du paysan dans des fermes isolées. Bien des déceptions et des épreuves, certes, les attendent sur cette voie ingrate. Mais jamais sans doute la séduction de la vie simple, le rêve rousseauiste de la mai-sonnette de montage aux contrevents verts, n'a exercé pareille emprise — jusqu'à provoquer d'ardentes ruptures et parfois des tragédies. C'est un des aspects les plus significatifs de la contre-culture : non pas, comme on le dit bien légèrement, une régression, mais la recherche courageuse, l'exploration difficile d'une forme plus féconde d'existence. Une telle recherche ne réalise-t-elle pas la définition même que nous avons donnée de la culture ? N'est-ce pas de ce côté que travaille désormais, dans la jeune génération, le désir d'exister mieux et de communiquer plus intensément avec le monde ?

Il n'est pas aisés, quand on a été élevé dans le respect de l'ordre ancien et des vieilles disciplines traditionnelles, d'apprécier le vrai sens de telles conduites : elles paraissent souvent incohérentes et scandaleuses. Il faut, pour les juger, les mettre en relation avec les insupportables mutilations qu'entraîne la vie citadine. On s'aperçoit alors que l'aspiration qui les commande est saine. L'exubérance physique est en corrélation avec l'épanouissement spirituel ; rendre au corps et aux sens leur faculté de percevoir et de s'exprimer, c'est en même temps libérer l'imagination et la sensibilité en leur permettant d'échapper au monde exsangue des abstractions. L'être humain, brisé en deux parts dont l'une, la plus vivace, est refoulée par la vie mécanique et

l'autre hypertrophiée par la pratique incessante de la raison opératoire, cherche à se rassembler et à se reconstituer en une âme et un corps. Antidote au mal dont nous souffrons, la contre-culture comporte un aspect de démence et un aspect de sagesse, mais ce mélange n'a rien de monstrueux : il est à l'image de l'homme — cet être disproportionné, dirait Pascal — qui n'approche de sa plénitude qu'au moment où il la transcende.

C'est pourquoi les adultes, au lieu d'accuser amèrement la distance qui les sépare des jeunes, auraient intérêt, dans un monde en si rapide évolution, à chercher auprès d'eux les semences du renouveau. La sagesse et la folie sont relatives : qui sait si ce que nous appelons bon sens, raison, culture ne sera pas jugé par nos descendants comme une maladie, porteuse des germes de la décadence ?

En tout cas, la contre-culture est juvénile. Elle intéresse à peu près sans exception, et dans tous les pays industrialisés, l'ensemble de la jeunesse. N'est-ce pas le signe indubitable que l'avenir est pour elle ?

★ ★

La rapide esquisse que nous venons de faire du fonctionnement de la contre-culture dans nos sociétés explique les insurmontables difficultés et contradictions que rencontre à l'heure actuelle toute politique culturelle. On désigne en ces termes l'action d'encouragement, l'impulsion que les pouvoirs publics entendent exercer sur la création artistique et littéraire. Une telle politique ne rencontre guère d'obstacles lorsque la culture est en accord avec la civilisation qui l'entretient, lorsqu'elle l'honneur et, pour ainsi dire, la couronne. Dans ce cas-là, l'encourager c'est asseoir plus solidement l'ordre établi et convaincre les citoyens de sa haute valeur. C'est ainsi qu'a fonctionné la politique culturelle des Eglises, des princes de la Renaissance et des rois de France : nous l'avons déjà dit, la culture est capable de produire, selon les circonstances, tantôt un soporifique, tantôt un stimulant.

De nos jours, la relation de l'Etat avec la création culturelle est tout à fait paradoxale. Aucun problème ne se pose tant qu'il s'agit d'honorer, de conserver les chefs-d'œuvre du passé, mais la difficulté surgit dès que l'on prétend s'intéresser à la création contemporaine. Celle-ci est une culture de protestation, dont l'intention affirmée est de mettre en pièces les valeurs sur lesquelles se fonde un ordre jugé inacceptable : d'où la gêne des dirigeants qui incarnent et sont chargés de gérer cet ordre. Les uns, par exemple dans les pays de l'Est, favorisent une culture officielle et s'efforcent d'entretenir l'illusion d'un accord entre les artistes et l'ordre établi : la création authentique se poursuit alors sous le manteau, d'autant plus subversive qu'elle porte la couronne du persécuté. Les autres tentent d'opérer des choix difficiles, de récupérer ce qui semble récupérable et de diviser pour régner ; ils prennent même des risques, affichant une extrême hardiesse, un large éclectisme, une généreuse ouverture d'esprit, donnant

ainsi aux artistes, avec l'aide des deniers publics, l'occasion d'insulter la société. Si les expositions demeurent relativement confidentielles, si le caractère subversif des œuvres d'art est souvent mal perçu, voire inaperçu, il n'en va pas de même des manifestations dans les théâtres subventionnés et les Maisons de la Culture. L'insoluble problème pour leurs directeurs, qui sont des fonctionnaires, n'est-il pas de savoir jusqu'où il ne faut pas aller trop loin ? Opérer des choix afin d'éviter de scandaliser, alors que tout ce qui se crée de valable est scandaleux, alors que le scandale est le moyen qu'utilisent tous les arts pour s'approfondir dans les consciences et les réveiller... Il y a contradiction entre un homme de gouvernement, défenseur d'un ordre dont il est le produit, et un créateur dont le propre est de ne pas entrer dans le jeu. On aura beau couvrir ce dernier d'honneurs, si son œuvre a quelque valeur elle résistera aux efforts de récupération et demeurera intrinsèquement subversive. C'est une distance analogue qui sépare dans nos grandes villes les galeries d'art de l'environnement général : quand on passe leur seuil, sortant de la rue rigoureuse et conditionnée, on se trouve en présence de tout ce que précisément la rue exclut ; c'est l'entrée d'un autre monde qui est la négation du premier. Une distance du même genre, mais cette fois dérisoire, oppose, dans un musée d'art contemporain, le gardien en uniforme, représentant ennuyé et malheureux de l'ordre, aux objets sacrilèges, hurlant leur haine, grimaçant leurs sarcasmes, qu'il est chargé de protéger contre une éventuelle vengeance des bien-pensants.

Ainsi fonctionne l'action culturelle : c'est un secteur du pouvoir où l'on est amené à favoriser la déviance alors que, partout ailleurs, on cherche à la circonscrire. Mais on ne la favorise que dans de subtiles limites, qu'aucune censure ne saurait clairement définir ; tâche ingrate qui fait voisiner la fantaisie et l'administration : qui pourrait valablement régler la danse de Dionysos ?

Ces contradictions et ces difficultés illustrent ce que nous avons tenté de dire dans cet essai ; elles montrent tout à la fois l'absence de culture du grand public que laisse indifférent (ou, dans le meilleur cas, exaspère) la création contemporaine, l'énorme faille qui sépare les gens que la techno-structure a conditionnés de ceux qui, restés en marge, ont conservé la plénitude de leurs facultés, le désintérêt général pour la culture traditionnelle, objet d'une curiosité blasée, et, plus généralement, le peu d'importance attribué par la plupart de nos contemporains à ce que font nos artistes. La carence de l'école, la saturation qu'apportent les divertissements faciles, l'attachement à un ordre qu'on a introjecté, expliquent sans doute cette inquiétante passivité. Le paradoxe le plus étrange de l'action culturelle est qu'elle soit nécessaire : si les pouvoirs publics n'imposaient pas ça et là la présence d'œuvres d'art, s'ils ne soutenaient pas, parfois à bout de bras, les festivals, expositions, centres dramatiques nationaux, etc., le désintérêt du public pour la culture ferait de celle-ci l'affaire privée d'une infime minorité d'initiés. Rien ne montre mieux l'échec de notre éducation, l'arriération du goût dans le public et la bêance des valeurs que nous dénoncions au début de ce livre. Entièrement conditionné à l'utile, au rationnel et à l'agréable, l'homme moyen considère la création artistique comme un luxe, une atteinte insolite — et vaine — aux commodités du conformisme, un manquement bizarre et gênant au bon sens, une sorte de résidu en marge du sérieux. Il appartient alors au monstre froid, à l'Etat, incarnation de l'esprit prosaïque, de prendre paradoxalement en mains les destinées du rêve et de forcer pour lui l'entrée de la cité, fût-ce contre le goût et le gré des citoyens.

Jean ONIMUS ■

---

*Extraits du livre de Jean Onimus « Mutation de la Culture » qui vient de paraître aux Editions Desclée de Brouwer.*

# POLÉMIQUES

ET

# DIALOGUES

## LES DERNIERES PENSEES DE GABRIEL MARCEL

On aura l'occasion de revenir sur l'œuvre et la personnalité de Gabriel Marcel, mort le 8 octobre dernier à l'âge de 83 ans, et jusqu'au bout présent et attentif aux problèmes de notre temps, et plus particulièrement aux crises, qui ne sont pas sans correspondances, de la philosophie et du christianisme. On se contentera, en attendant l'indispensable inventaire d'une existence vouée aux recherches les plus diverses et parfois les plus insolites, de faire mémoire de quelques-unes de ses ultimes paroles.

Gabriel Marcel, converti au catholicisme à l'âge de quarante ans, était plein d'anxiété devant l'état actuel de l'Eglise. Et l'un des derniers actes d'une vie qui ne répugna jamais à l'engagement fut, en novembre 1971, sa présence au Colloque des Intellectuels chrétiens de Strasbourg, dont il accepta même d'assumer la présidence. Parce que ce colloque est né d'une initiative des « Silencieux de l'Eglise », beaucoup en ont classé précipitamment les participants du côté des conservateurs, voire des rétrogrades. Simplification abusive, com-

me s'en rendront compte les lecteurs des textes de ce colloque que son animateur Gérard Soulages a publiés sous le titre significatif de « Fidélité et ouverture » (1), et où se trouvent les noms par exemple de Henri de Lubac ou d'Yves Congar, victimes, il n'y a pas si longtemps, de persécutions intégristes, et, on l'a déjà dit, de Gabriel Marcel qui prononça le discours d'ouverture.

Lequel Gabriel Marcel n'a jamais été familier des grandes routes sécurisantes. Avant et après sa conversion, il s'est toujours montré défiant à l'égard des institutions ecclésiales auxquelles il reprochait de constituer une sorte de provocation objective au dogmatisme et à l'intolérance. Aussi au début de son discours de Strasbourg, Gabriel Marcel condensait-il toute l'intention de sa vie et de sa pensée en disant qu'il entendait « s'exprimer en philosophe, et non pas du tout en champion du catholicisme ». « rôle », ajoutait-il, « auquel je me sens particulièrement impropre ». Au surplus le philosophe en Gabriel Marcel a toujours été singulièrement réservé à l'égard de toute théologie spéculative, n'a jamais caché tout ce qui l'éloignait du thomisme, et par exemple sa vive critique — qui en d'autres temps l'eût fait accuser de modernisme — de l'idée traditionnelle

de Dieu comme absolu, cause, principe. Il était donc de ceux qui savent prendre tous les risques en dehors des chemins balisés. Et cependant Gabriel Marcel a tenu à rejoindre en se plaçant au premier rang les chrétiens qui, voyant dans la crise de l'Eglise une crise de la foi, s'efforcent de mettre en alerte, face à un danger qu'ils estiment mortel, les fidèles et les autorités des Eglises.

Gabriel Marcel, dans ce discours de Strasbourg, analyse en philosophe les causes profondes de cette crise de la foi qui s'explique par le développement du savoir scientifique et des techniques, parfaitement légitime en lui-même, mais qui par suite d'une carence de la réflexion philosophique, aboutit dans le monde moderne à une déshumanisation et une désacralisation croissantes. Ainsi l'un des derniers philosophes authentiques de ce temps liait dans son dernier message « le sort de la philosophie » et « la crise de la foi ». Rapprochement qui va loin et qui est peut-être moins pessimiste qu'il ne paraît. Car le besoin métaphysique, qu'on s'efforce de toutes parts de refouler ou de disqualifier et qui est, outre son universelle valeur

(1) Mame, 1972, 237 p.

humaine, une condition nécessaire — mais non pas suffisante — de la foi, pourrait bien se révéler indéracinable en son fond et se manifester un jour proche ou lointain sous des formes imprévisibles. Gabriel Marcel n'a cessé d'être à l'écoute de ce besoin métaphysique. Ainsi il arrive que tels qui ont le courage de passer pour réactionnaires aux yeux des étourdis peuvent être les prophètes des renaissances à venir.

## DIEU EN LIBERTE

Les Mémoires que vient d'écrire sous ce titre (2) le bon journaliste, le solide et fertile écrivain, l'heureux entrepreneur de presse qu'est Georges Hourdin, a été salué partout d'un vaste applaudissement confraternel et amical qui assure à cette œuvre de foi et de bonne foi le succès qu'elle mérite. L'auteur — mais c'est pour cette sorte de livre que vaut le mot célèbre : on cherche un auteur et on trouve un homme — y fait l'histoire de sa vie et l'histoire de son esprit, lesquelles ne sont pas séparables, car elles sont ensemble soutenues et animées par une conviction qui est allée, à travers les vicissitudes les plus éprouvantes, s'approfondissant et se purifiant. La vie a été passablement cruelle pour Georges Hourdin à qui il est arrivé plus souvent qu'à son tour de rencontrer le malheur sur son chemin, et les récits qu'il fait de la dure maladie de son adolescence, de la mort d'une fille tuée dans un bombardement, de cette épreuve permanente, quotidienne qu'est la présence à un foyer d'un enfant handicapé, ces récits, parce qu'ils sont sans aucune littérature, atteignent à la plus haute émotion par la seule simplicité du ton et du langage. Ce passionné de la communication qu'est Georges Hourdin a réussi là un chef-d'œuvre d'ouverture de soi à autrui qui, à contre-courant des modes littéraires qui torturent la langue pour signifier le vide de l'esprit, restitue au langage des hommes son entière vérité humaine. Histoire d'une vie et aussi histoire d'un esprit, la vie posant à l'esprit les inévitables problèmes, au premier rang desquels celui du « malheur innocent ». Les réponses pour Georges Hourdin sont religieuses, d'une religion de plus en plus ouverte et l'évolution de son esprit est un bon témoignage de ce qu'il appelle « l'aventure de notre génération » : Dieu était prisonnier des bien-pensants confondu avec une figure autoritaire, soupçonneuse, préoccupé d'interdire et de condamner, et le voici maintenant en liberté, source chez les chrétiens d'une « foi vécue » et non plus « subie », assumant toutes les espérances du monde moderne, furent-elles les plus révolutionnaires.

Une confidence illustre bien, dans sa nue sincérité, cette sorte de retournement : « J'ai eu soudain (en 1950), écrit Georges Hourdin, assis sur les marches

de la basilique de Saint-Pierre, alors que je m'étais enfilé d'une cérémonie trop fasteuse, l'assurance qu'il existait une réalité invisible. » Sortir de la maison de Dieu pour trouver Dieu, l'épisode donne beaucoup à penser. Un autre bon journaliste, André Frossard, racontait jadis qu'il avait fait cette même expérience de la réalité de l'invisible en quittant le tumulte de la rue et les tentations de la ville pour entrer, par hasard et sans intention, dans une chapelle de bonnes sœurs. Georges Hourdin a beau avoir épousé son temps avec une robuste et bondissante allégresse, il se garderait de lire dans le contraste entre les deux événements l'irréductible antagonisme entre les retardataires et les progressistes, qui apparaîtrait même dans le style de leurs conversions ; il y verrait plutôt la preuve de l'inimaginable liberté de Dieu qu'aucune de nos catégories fussent-elles « avancées » ne saurait contenir et limiter.

## QUESTIONS A GEORGES HOURDIN

Ce beau livre dans lequel un homme se livre tout entier ne peut pas ne pas poser de questions. Nous sommes avec Georges Hourdin loin de Gabriel Marcel et du colloque de Strasbourg. Pour lui, parler d'une crise de l'Eglise ou de la foi c'est tenir un langage « aberrant » et qui calomnie « une prodigieuse renaissance ». Et certes que Dieu ait été libéré d'un certain nombre de clôtures et de falsifications, on l'accordera aisément. Mais peut-on parler d'un Dieu enfin en liberté lorsque tant de chrétiens, et de ceux qui occupent le devant de la scène et ont la chance, qu'on hésitera à dire providentielle, d'avoir à leur disposition de puissants moyens de communication emprisonnent Dieu dans une idéologie politique dont, naïvement ou sans innocence, ils font le critère de l'authenticité chrétienne ? L'idéologie politique peut avoir changé de couleur, l'espace d'une vie, elle reste une idéologie politique. Pour répondre avec simplicité à la simplicité de Georges Hourdin, on se demandera si en 1973 il convient pour être un bon chrétien, d'avoir effectué le fameux passage au socialisme qui est aujourd'hui la tarte à la crème aussi bien de quelques docteurs graves que de plusieurs plaisantins de presse. A la page 318 de son livre, Georges Hourdin explique qu'il a dû — entrant dans le grand mouvement de libération qui emporte le siècle — se séparer des amis politiques avec lesquels il milita si longtemps, rupture inévitable pour beaucoup de raisons, parmi lesquelles leur « crainte panique et petite-bourgeoise du socialisme » qui se manifestait par des « indignations d'analphabètes ». L'excès même de la polémique ne va pas sans un certain humour et même un soupçon de complicité amicale avec les malheureux qui sont restés en arrière assis sur le bord de la route tandis que lui, Georges Hourdin, choisissait le mouvement. Mais il faut en

avertir Georges Hourdin : toute une génération de ses lecteurs prendra au pied de la lettre ses qualificatifs et y trouvera occasion de mépriser encore davantage des adversaires politiques qui ne revendiquent que le modeste droit d'affirmer leur part de vérité, de distinguer entre socialisme et socialisme, et de ne pas enfermer la liberté de Dieu dans des schémas historiques que même un analphabète trouverait d'un simplisme déroutant.

On pourrait, sur ce détail qui est moins mineur qu'il ne paraît (il en est d'autres : Georges Hourdin oppose un christianisme métaphysique à un christianisme incarné, et ce sens péjoratif donné au mot métaphysique est aussi un signe des temps ; comme si pour entendre seulement le terme d'incarnation il ne fallait pas toute une métaphysique !), on pourrait donc ici et là se laisser entraîner au jeu des ripostes : le sort fait aux chrétiens dans un monde — socialiste — où ils ne peuvent vivre leur foi qu'en prenant exemple sur l'héroïsme de Soljénitsyne — n'est-il pas vraiment terrifiant ? Et si ce sont la médiocrité d'esprit et les seuls intérêts « petit-bourgeois » qui expliquent qu'on conteste librement tel socialisme, cela veut-il dire qu'il faut avoir accès à la culture et à la sagesse d'un grand-bourgeois, voire d'un P.D.G., pour comprendre le train du monde et se précipiter avec l'enthousiasme qui convient vers l'inéluctable avènement du socialisme !

Passes d'armes qui amusent un moment, mais en elles-mêmes stériles. Dans le monde tel qu'il est où les interrogations sont pressantes et les solutions incertaines, les raisons d'être socialiste ou de ne pas l'être, sont abondantes et surabondantes. Dans le christianisme tel qu'il est, secoué par un ouragan qui peut être ou ne pas être le souffle de l'esprit, surgissent de partout les raisons de suivre les chemins de Gabriel Marcel et les raisons d'emprunter l'itinéraire de Georges Hourdin. Pourquoi alors serait toujours frustrée la demande d'un débat qui soit un vrai débat, on entend un débat où ces raisons contraires seraient confrontées et dans lequel l'un des interlocuteurs ne serait pas d'avance disqualifié par l'idéologie à priori de l'autre interlocuteur. Ce débat n'a pas eu lieu à Strasbourg. Pourquoi Georges Hourdin qui connaît son monde et le monde et qui ne manque ni de talent ni de moyens n'en prendrait-il pas l'initiative et la responsabilité ? Son beau livre si humain, dans tous les sens du mot, ne doit pas signifier que s'achève une existence riche en œuvres et en entreprises. Dieu est libre. La vie est neuve chaque matin. Rien n'est fini. A chaque instant le monde commence. Vérités conjointes que Georges Hourdin ne saurait récuser puisque son livre leur est dédié, et qui sont, on s'en félicite par respect pour l'ordre juste des valeurs plus métaphysiques encore que politiques.

(2) Stock 1973, 393 p.

# Films du temps qui passe, films de la vie toute simple

« *Antoine et Sébastien* » : nonchalance farfelue, nostalgie souriante

Films faits du tissu même des jours et où les petits riens occupent une grande place, films de la vie toute simple et des petits drames quotidiens, films où il ne se passe rien ou peu de choses, films qui ont la spontanéité de la jeunesse et qui se déroulent le temps d'une saison, films qui ont le charme et la cruauté du temps qui passe : telles apparaissent trois réalisations françaises de qualité qui tranchent avec la médiocrité de tant de productions à la mode : « Pleure pas ja bouche pleine » de Pascal Thomas, « Du côté d'Orouët » de Jacques Rozier, « Charlie et ses deux nénettes » de Joël Séria. Films de la vie simple qui réhabilitent la réalité et le naturel ; mais non pas films simplistes, car la modestie du contenu n'est qu'apparente. Le regard posé par les réalisateurs sur les êtres et les choses sait être à la fois sympathique et critique ; leurs œuvres ont un accent de vérité et d'humanité, une justesse du ton, dont sont le plus souvent privés les films à gros budget et à grand fracas où s'étalement l'érotisme complaisant, les clichés contestataires et l'intellectualisme prétentieux. Ces trois films, à leur manière plus discrète — et ce n'est pas la plus mauvaise — nous interpellent et nous font question, mais sans provocation.

Disons-le nettement : il faudrait avoir le cœur bien sec et l'intelligence singulièrement sophistiquée pour demeurer insensible à la gentillesse souriante teintée

d'ironie et de mélancolie qui, avec un art subtil et charmeur, se dégage des films de Thomas, Rozier et Séria.

Quelle joie de pouvoir flâner le long des chemins creux de la province rurale avec des personnages qui n'ont rien d'exceptionnel ni de conventionnel, de respirer l'air de plages encore calmes et non polluées, de découvrir les foires des bourgs en compagnie de forains à la gaîté communicative. Ouf ! quel souffle rafraîchissant vient ainsi aérer le cinéma français ! Est-ce l'amorce d'un renouveau du néopopulisme, du néoréalisme ou du cinéma-vérité ? Peu importe... Ne nous embarrassons d'interrogations pour l'instant. Laissons-nous aller au plaisir sans mélange de saluer la réapparition sur nos écrans de l'authenticité, du tact, de l'humour, de la délicatesse. Comme l'a écrit excellamment, dans « *Le Point* », Michel Flacon : « Les oiselles de Rozier, les cousins délurées de Séria, la jolie caille de Pascal Thomas, cela repose des enfants de Marx et de Coca-Cola... Une France oubliée resurgit sur l'écran » (1).

(1) Parmi les films apportant « l'oxygène de la vie à un cinéma français qui s'étiole », Michel Flacon cite aussi : « *Les grands sentiments font les bons gueuletons* » et « *Le País* ».

*« Du côté d'Orouët » : vacances vendéennes dans la lumière de septembre*

« Pleure pas la bouche pleine ». Nous retrouvons les personnages des « Zozos » dans leur agréable Poitou, sous le soleil de juillet, avec les douces rivières aux rives herbeuses. Les Zozos ont grandi, ils sont passés de l'enfance à l'adolescence, l'âge adulte les guette. Et Pascal Thomas dessine un tableau très franc et très rustique de la campagne française où l'on circule à vélo, où l'on pêche au moulinet, où l'on aime le gros rouge et les repas copieux. L'héroïne est une plantureuse jeune fille dont la nonchalance agaçante allume le désir dans le regard des mâles : le copain amoureux maladroit et naïf, le dragueur en blazer et cabriolet de sport, l'oncle parisien en vacances. Les quelques notations paillardades ne sont pas appuyées. C'est drôle, c'est émouvant et joliment nostalgique.

« Du côté d'Orouët ». Film du temps qui passe ; film proustien à la recherche du temps perdu ; chronique douce-amère du temps des vacances, à 20 ans, sur une

plage vendéenne dans la lumière de septembre. Trois délicieuses minettes, Caroline, Karin, Joëlle s'amusent follement, ce sont leurs premières vacances sans les familles, elles rient, se moquent, chuchotent, s'ennuient, bavardent, provoquent l'attention des garçons. Fous-rires et bouderies, petites bêtises et gros gâteaux. Le chef de bureau de Joëlle, Gilbert, passe du côté d'Orouët, et ce n'est pas tout à fait par hasard... il devient l'attendris-sant souffre-douleur des trois donzelles... Rozier ne manque pas d'esprit d'invention ; il a la maîtrise de l'improvisation ; miraculeusement il nous donne l'impression de l'écoulement irréversible des jours. Admirable. On regrette que l'auteur d'« Adieu Philippine » ait attendu dix ans pour nous offrir son second long métrage.

« Charlie et ses deux nénettes ». Une image très attachante de la solidarité des obscurs, des humbles, des marginaux, des paumés. Bonne humeur et bon cœur,

et pourtant l'existence n'est pas facile... Deux nénettes de la banlieue parisienne, inséparables, gaies, vives et pas feignantes en ont « ras le bol » de leur boulot sans attrait ni imprévu ; elles persuadent un marchand ambulant (il est quadragénaire, elles ont à peine vingt ans) de les emmener dans sa camionnette vendre de la toile cirée sur les marchés, foires des petites villes et des bourgs. Vie nomade avec ses péripéties, ses lendemains incertains, ses bonheurs, ses malheurs. On frôle le drame, mais l'amitié et la tendresse l'emportent.

Malgré le point de départ du scénario, les amateurs de situations scabreuses et d'histoires de ménage à trois seront déçus...

Un mot des interprètes masculins et féminins, ils sont dignes de leurs metteurs en scène : parfaits.

Le cinéma français aborde bien l'année 1974 avec « *Antoine et Sébastien* » de Jean-Marie Périer qui nous apporte un parfum de province girarducienne ; par sa

grâce nonchalante ce film romantique et farfelu rappelle qu'il existe encore une France à l'heure des bricoleurs, des artisans et des bals de village que l'on peut préférer à la France des drugstores et des villes-dortoirs. « *Le Pélican* » de Gérard Blain témoigne, lui aussi, d'un réveil du cinéma français ; il ne s'agit plus dans ce film, comme dans le précédent, d'une complicité juvénile entre un père adoptif et son fils, mais d'une véritable tragédie de la paternité où le sentiment paternel prend la forme d'une passion violente dont l'intensité conduit à des actes désespérés.

Ce n'est pas quitter l'actualité cinématographique que de signaler la reprise du *Kid* du génial Charlie Chaplin. Il ne faut pas manquer ce pèlerinage aux sources du cinéma. « *The Kid* » résiste merveilleusement à l'épreuve des années et s'affirme un pur chef-d'œuvre, un sommet du 7<sup>e</sup> art.

Henri BOURBON ■



# *notes de Lecture*

- **L'envol de la France dans les années 80** par Edmund Stillman, James Bellini, William Pfaff, Laurence Schloesing, Jonathan Sotry. Introduction par Herman Kahn.

L'envol de la France dans les années 80 est l'édition française de l'étude déjà célèbre de l'Hudson Institute sur la « richesse de la France et l'avenir de l'Europe ». La lecture de ce livre amènera certainement maints lecteurs d'étonnement en étonnement, tellement ses conclusions sur la France s'inscrivent en faux vis-à-vis des idées trop couramment répandues et trop facilement admises sur notre pays. La relative complexité de son analyse et les perspectives qu'elle ouvre d'autre part les inciteront à une réflexion d'une dimension qu'ils n'étaient pas prêts à envisager aussi vite.

En effet, comme le déclarait le président Pompidou dans une récente conférence de presse : « notre chère vieille France, une cuisine savoureuse, les Folies-Bergères, le gai Paris, la haute couture, les exportations de luxe : cognac, champagne, et même bordeaux ou bourgogne. C'est fini, la France a commencé une révolution industrielle, et s'y est engagée. » D'après les experts américains, cette révolution industrielle n'est pas prêt de finir : la moitié de l'ouvrage est consacrée au commentaire des tableaux statistiques les plus divers et les plus sérieux dont on peut extraire ces quelques prévisions qui « sont des projections de tendances actuelles bien établies » : « La France peut espérer être, d'ici dix ans, l'économie européenne la plus puissante en termes de production totale. Si la croissance de la France continue au taux de la décennie passée (5,8 % par an) et cela

semble devoir être le cas, les Français jouiront en 1985 d'un niveau de richesse par habitant comparable à celui de la Suède — c'est-à-dire bien supérieur à celui de la Suède et de l'Amérique d'aujourd'hui. En 1990, les Français auront dépassé la Suède en richesse et jouiront du niveau de vie le plus élevé d'Europe » (p. 17).

Il est intéressant de noter que les experts de l'Institut soviétique des relations économiques internationales arrivent aux mêmes conclusions : la France sera la troisième puissance du monde non communiste, après les Etats-Unis et le Japon, et avant l'Allemagne fédérale et la Grande-Bretagne.

En termes de revenu par habitant, l'O.C.D.E. prévoit que le niveau de vie du Français moyen passera du 7<sup>e</sup> rang actuel (l'Allemagne n'est qu'au 8<sup>e</sup> rang) au 5<sup>e</sup> (après les Etats-Unis, le Japon, la Suède et le Canada) et même peut-être au 3<sup>e</sup> (prévisions de la Banque mondiale) en 1985, pendant que celui de l'Allemand rétrogradera au 9<sup>e</sup> et celui de l'Anglais au 15<sup>e</sup> ! De telles constatations sont de nature à démolir certainement quelques idées reçues, tant à l'étranger qu'en France même, sur le potentiel économique de notre pays. A dire vrai, un esprit attentif et honnête n'en sera pas surpris :

D'une part, en effet, la façon de calculer le Produit National Brut a entraîné des comparaisons grossièrement erronées, notamment avec l'Allemagne, au cours de ces dernières années ; l'O.C.D.E. donnait le P.N.B. aux prix

du marché, en termes de prix courants exprimés en dollars, c'est dire que ses experts ne tenaient compte ni de la hausse des prix ni des changements de parités monétaires (en hausse pour le mark, en baisse pour le franc) qui sont loin de correspondre à des changements réels dans la richesse d'un pays (1). Si l'on s'en tenait aux chiffres, la France, qui représentait en 1969 91 % du P.N.B. allemand, n'en représentait plus que 80 % en 1970 ! Si l'on élimine par contre les variations monétaires pour ne plus s'occuper que des parités de pouvoir d'achat (telles qu'elles sont calculées par l'office statistique allemand de Wiesbaden) on s'aperçoit que le P.N.B. français est passé de 90 % en 1969 à 92 % de celui de l'Allemagne en 1971 ! (2)

La principale explication cependant de la croissance française, forte (seul le Japon la précède parmi les pays industriels) et régulière depuis 1945, se trouve dans le travail et les caractéristiques de la société française elle-même, au point que H. Kahn peut écrire dans son introduction : « la question n'est pas tellement « pourquoi la France dépasse-t-elle aujourd'hui l'Allemagne ? » mais bien « pourquoi ne l'a-t-elle pas toujours fait ? » (p. 14).

Les facteurs de ce développement tiennent autant à la politique suivie par les firmes, fortement appuyées par le gouvernement qu'aux données de base de l'évolution de la société française et au travail de sa population active. Nous en retiendrons deux qui nous semblent particulièrement importants : l'accroissement et le rajeunissement démographiques, le développement de l'éducation.

Il n'a pas été suffisamment noté que le développement de la France depuis 1945 s'est effectué avec une population active pratiquement constante, ce qui n'a pas été le cas de l'Allemagne qui a bénéficié de l'afflux de près de 12 millions de réfugiés qui étaient pour la plupart en âge de travailler et déjà passablement formés. Les progrès accomplis ne peuvent donc être le fruit que d'un accroissement très important de la productivité, du stock de capital et d'une durée hebdomadaire de travail au-dessus de la moyenne européenne. Cette situation est en train de s'améliorer considérablement puisqu'en 1968 50 % de la population française avait moins de 30 ans (contre 46 % en Allemagne). Cette amélioration ne pourra aller qu'en s'amplifiant dans les années à venir : 26 % des Français ont un âge compris entre 10 et 25 ans (contre 20 % des Allemands).

Pays le plus jeune d'Europe, la France est aussi, semble-t-il, le plus instruit : sa scolarité est plus longue que celle de nos voisins ; quant au taux de scolarisation, il n'a cessé de progresser depuis la guerre, notamment dans le cycle supérieur.

En 1980, 31 % des jeunes Français poursuivront des études supérieures contre 24 % des jeunes Allemands et 20 % des jeunes Anglais. Le problème des débouchés ne se posera pas pour autant mais, et ceci n'est qu'esquissé dans le rapport, la question de l'adaptation de cet enseignement aux besoins sera une des incertitudes majeures des années à venir : « les programmes

de formation industrielle en France ne sont pas suffisamment ambitieux : l'économie nationale croît plus rapidement que le système de formation ne peut produire de gens aux capacités suffisantes pour une économie florissante » (p. 77).

On lira également avec intérêt les pages consacrées au rattrapage accéléré réalisé par la France ces dernières années en matière d'équipement (notamment en ordinateurs) et en construction non résidentielle. De même quelques pages sont consacrées à l'impact économique de l'effort du gouvernement en faveur des secteurs technologiques et militaires de pointe (pp. 98-103).

Un second avantage majeur du rapport, laissé de côté par les commentateurs, est qu'il met les Français en présence de leurs nouvelles responsabilités : l'accroissement de puissance a son revers, il entraîne des coûts sociaux importants dus à l'accélération de la croissance mais aussi des responsabilités politiques et stratégiques.

En effet, l'environnement européen lui aussi va changer et les prochaines années seront marquées par un déplacement du centre du pouvoir du Nord de l'Europe vers son Sud : l'Espagne et la Grèce, par exemple, connaîtront une expansion sans précédent qui devrait les amener, toutes choses restant égales, au niveau de la Grande-Bretagne vers les années 80. De la même façon, les pays du pourtour de la Méditerranée se hisseront au niveau de puissances industrielles ; ces potentialités ne pourront laisser indifférentes la Communauté Européenne des Neuf et la France en particulier qui, en raison de sa position intermédiaire, aura un rôle capital à jouer dans la région (le développement de l'Espagne notamment, aura pour conséquence un changement radical de l'économie de son Sud-Ouest).

Ces nouveaux facteurs d'attraction ajoutés à la disparité des taux de croissance vont créer de nouveaux éléments de solidarité régionale mais aussi nombre de tensions intra-européennes. Celles-ci exigent déjà une redéfinition de la politique européenne commune, bâtie initialement sur le postulat d'une harmonisation naturelle des croissances. Les pas réalisés jusqu'ici ont surtout consisté dans la suppression d'obstacles aux échanges ; il s'agit aujourd'hui de construire des politiques communes ; des choix, notamment en faveur d'une politique commune de défense vers 1990, doivent être faits dès aujourd'hui. Cette redéfinition se fera dans un contexte de détente bi-latérale entre l'Union Soviétique et les Etats-Unis mais avec des risques accrus d'une guerre froide intra-européenne.

Dans cette perspective, le choix de la France, puissance principale et redoutée, sera capital : prendre la

(1) On sait que les successives réévaluations du Deutsche Mark ont été dues en grande partie à la vulnérabilité de l'Allemagne aux pressions politiques américaines et, comme le précise le rapport « à l'aversion notoire — et coûteuse — de Bonn à l'égard d'interventions gouvernementales destinées à protéger sa monnaie » (p. 49 — on pense ici notamment à la réglementation de l'entrée des capitaux flottants).

(2) On se reportera naturellement avec fruit au détail des explications données par l'Hudson Institute pp. 48-49 et 178-185.

tête des pays du Sud de l'Europe, comme certainement ses partenaires actuels l'y pousseront serait sans issue. La solution idéale serait qu'elle puisse servir d'intermédiaire entre les pays latins à forte croissance et les puissances industrielles vieillissantes du Nord et du Centre ; elle pourrait ainsi réaliser autour d'elle et sans doute grâce à l'appui d'une Grande-Bretagne, renonçant définitivement et douloureusement à l'Atlantique, une Europe indépendante et largement étendue. La France seule, en effet, d'après le rapport américain, peut permettre le passage de l'équilibre des grandes puissances à un équilibre régional. Cependant, pour cela, comme les Etats-Unis en ont fait l'expérience malheureuse, elle devra savoir dominer sa propre puissance et montrer une sensibilité particulière aux problèmes de ses partenaires moins fortunés.

La responsabilité de puissance dominante ne s'arrêtera pas là : Dans le pire des cas, elle devra s'efforcer de réaliser les très importantes tâches matérielles à long terme qui lui restent, aussi bien en matière d'équipements de base que de logements individuels ou de meilleure répartition de la richesse (ce qu'aucun pays n'est parvenu jusqu'ici à réaliser, les chiffres cités sur la Suède page 154 sont à cet égard consternants) non sans tenter de maîtriser l'inflation que l'ambition de ces programmes elle-même ne manquera pas de provoquer.

Enfin, comme toute puissance post-industrielle, la France se trouvera confrontée à un défi de société qui sera en grande partie *un défi culturel* : il s'agira de créer, à la française, la société de l'avenir. H. Kahn qui, dans son introduction, insiste, à juste titre, sur l'importance capitale du « caractère national » dans le développement, fonde de grands espoirs sur la société française. D'après lui, celle-ci est demeurée beaucoup plus stable que les sociétés anglo-saxonnes qui, de sociétés puritaines sont devenues, par réaction, excessivement permisives. La chance de la France, si les Français veulent bien la saisir, est que sa société, en raison de son passé,

a tous les moyens de devenir, selon le mot d'H. Kahn, de plus en plus « intéressante » à mesure qu'elle deviendra plus riche.

Dans une société mondiale que seul le matérialisme paraît avoir aujourd'hui quelques maigres et pitoyables chances d'unir, ce retour au premier plan, par la France, de l'histoire et des valeurs de l'esprit ne serait pas l'un des moindres paradoxes de cette fin du XX<sup>e</sup> siècle.

Alain DELCAMP ■

*N.B.* — Dans une interview qu'il a accordée à Maurice Roy de l'hebdomadaire « Le Point » (24.12.73), M. Edmund Stillman maintient, malgré la crise de l'énergie, son pronostic sur « l'envol de la France dans les années 80 ».

Il déclare en effet : « La crise de l'énergie est globale, elle va frapper tous les pays d'Europe, le Japon et même — à un moindre degré — les Etats-Unis. Or, en Europe, c'est sans doute la France qui sera la moins touchée. Nos prévisions, au Hudson Institute, sont certes moins optimistes que celles de M. Giscard d'Estaing, mais nous voyons tout de même pour la France un taux de croissance de 2,5 % à 3 % l'an prochain. Ce sera un score bien meilleur que celui que nous prévoyons pour l'Allemagne et, bien sûr, pour les Pays-Bas et la Grande-Bretagne..

... L'inflation me paraît être un phénomène moins grave qu'on ne le pense...

... De toute façon, la France n'a pas actuellement le taux d'inflation le plus élevé en Europe. La peur de l'inflation, c'est une mode...

... Le drame est que les Français sont trop moroses, trop facilement désespérés...

... Le paysage économique est certes actuellement un peu sombre. Mais ce n'est pas la guerre ou la fin du monde. L'envol de la France va continuer... »

---

*Hachette-Littérature - 1973. 189 pages.*

## ● Changements de décors par Marcel-Henri Jaspar

Le Baron Jaspar, dans un autre volume de ses passionnantes mémoires « Souvenirs sans Retouches » (Fayard), nous avait habitué à un style vivant et plein d'esprit dans lequel la saveur de l'anecdote se mêlait à la sagacité de la réflexion politique toujours emprunte d'une profonde humanité. Ce ton, le voici conservé et perfectionné dans « changements de Décors », récit sans complaisance de ses ambassades. Avocat, député libéral de Bruxelles, Ministre, l'auteur entrant dans la carrière diplomatique à la veille de la Deuxième Guerre mondiale, se voit confier le poste difficile de Ministre plénipotentiaire auprès du gouvernement tchécoslovaque en exil à Londres. En premier lieu, il évoque non sans humour

les bombardements allemands qui s'abattent quotidiennement sur la ville et ses habitants qui les supportent de stoïque façon. Puis il nous met en présence de Benés, vieux sage humaniste et socialiste, incarnation de la résistance tchèque. Nous apercevons également Jan Masaryk, ministre des Affaires étrangères, et Ripka, qui, de retour à Prague, sera Ministre du Commerce extérieur, avec qui le diplomate se lie d'amitié. Il nous montre comment ces hommes de valeur et d'idéal seront les victimes impuissantes de l'occupation bolchevique et de son intransigeance totalitaire. En effet, nous voici transportés à Prague en 1946 après avoir traversé en voiture une Europe ruinée et ravagée. Jaspar nous

décrivent le long processus par lequel les communistes tchèques, efficacement secondés par les agents soviétiques omniprésents, s'approprient tous les postes-clés (Armée, Presse, Radio, Police).

En mai 1946, des élections libres sont organisées qui ne donnent que 37 % des voix aux communistes. Ceux-ci s'allient aux naïfs sociaux-démocrates pourront ainsi gouverner et poursuivre systématiquement leur travail de propagande marxiste, et quel marxisme... celui de Staline, d'arrestations arbitraires, d'élimination progressive de toute opposition, de livraison du pays à la Russie, de rupture avec l'Europe occidentale, bref de destruction de la démocratie. Les artisans de cette besogne — Noseck, Gottwald, Svoboda... Le premier coup de Prague n'est pas loin... 10 ans après, le second.

Nous retrouvons Jaspar à Buenos Aires. Il y a gagné la confiance et l'amitié des Péron. Nous assistons dès lors aux enthousiasmes et aux espérances populaires suscitées par le péronisme. L'Ambassadeur nous dresse un bilan objectif ; la politique de Péron s'efforce de promouvoir une voie originale de développement et de progrès qui ne soit ni celle du communisme, ni celle du capitalisme, une voie nationale en quelque sorte. Le Général et sa femme y parviennent dans une certaine mesure. Secrétaire par la fascinante « Evita » qui symbolisait la revanche des masses populaires sur les « oligarques », il entreprit de vastes réformes sociales que l'économie argentine ne put supporter étant pour partie aux mains du capital étranger. Mélange de générosité et de démagogie, le justicialisme qui semble aujourd'hui s'assagir, a souffert d'un manque de politique écono-

mique cohérente et rigoureuse qui aurait pu peut-être le sauver (nationalisations abusives et sans discernement, inflation incontrôlée).

1951 — Nous jettons l'ancre dans la splendide baie de Rio. Après d'intéressants rappels sur l'histoire brésilienne, au cours de laquelle apparaît l'impact des idées françaises, notamment celui du positivisme, nous sommes introduits auprès de Getulio Vargas, ancien dictateur revenu au pouvoir par la légalité ; nationaliste et réformiste, son suicide en 1954 ne lui permettra pas d'achever son mandat. Il n'en demeure pas moins un des plus grands hommes d'Etat du Brésil. Quittant à regret le continent latino-américain, Pierre-Henri Jaspar écrit : « malgré ces effroyables difficultés qui proviennent du climat, de la faune et de la flore tropicales contre lesquelles l'homme doit lutter sans cesse, le Brésil est devenu la première puissance économique de l'Amérique du Sud ; il réalise chaque année, surtout dans les Etats de São Paulo, de Minas Gerais, de Para, de Santa Catarina et du Sud en général, des progrès considérables et cela dans tous les domaines : économique, culturel et social ; j'ai foi dans ses destinées. »

Sur cette note d'optimisme sans doute excessif et qui fait fi du caractère antidémocratique du régime brésilien, notre Ambassadeur nous annonce pour conclure : « En août 1954, une fois de plus, j'avais changé de décor, après l'Amérique du Sud : Stockholm ». Pour son plus grand bien et celui de nos amis belges, il finira son bel odyssée diplomatique à Paris.

Paul DUMAS-RICORD ■

## ● Gauches d'hier et d'aujourd'hui par Georges Lefranc

*« Les politiques ne se laisseraient pas entraîner par la présomption à des initiatives imprudentes qu'ils croient originales, s'ils connaissaient le sort que l'événement a dans le passé réservé à des entreprises du même genre. »*

Mon collègue et ami René Rémond, actuellement doyen de l'Université de Nanterre (Paris X) avait publié un livre passionnant qui a fait sa notoriété, *Les Droites en France*, montrant la diversité historique et doctrinale des traditions de droite dans notre pays. Nous attendions depuis des années *les Gauches en France* : le livre est enfin sorti sous ce titre, écrit par Georges Lefranc, spécialiste de l'histoire du socialisme et des mouvements syndicaux à l'époque contemporaine (Payot, coll. *le Regard de l'Histoire*).

Historien, Georges Lefranc se défend d'écrire un livre politique. Il a voulu dans un essai historique montrer le destin et les incarnations successives de la gauche. Avec insistance, et combien je l'apprécie, l'auteur montre l'importance de l'histoire dans les mouvements politiques : « il voudrait rappeler les données historiques dont

la connaissance commande l'avenir... Les masses céderaient moins aux engouements passagers si elles connaissaient mieux le passé ».

Avant 1914 et de 1914 à 1939, on parlait du bloc des gauches, du cartel des gauches, de la délégation des gauches, on parle aujourd'hui de la gauche. A-t-on raison de masquer ainsi, derrière cette unité proclamée, une pluralité qui correspond à des divergences si profondes qu'elles sont des oppositions fondamentales.

L'auteur ne le pense pas. C'est pourquoi, remontant résolument à l'origine des courants de gauche à la Révolution Française, qui en dix ans posa tous les problèmes, il analyse successivement, par ordre d'entrée en scène, les diverses gauches de l'histoire de France, la gauche libérale et parlementaire, qui établit les fondements de notre vie publique, la gauche démocrate et radicale, créatrice de l'école laïque, la gauche socialiste attachée à la recherche de la justice sociale, longtemps durcie dans sa lutte contre l'Eglise, la gauche communiste vouée au culte du modèle soviétique, qui défend la religion marxiste du collectivisme, le gauchisme

enfin anarchiste et antistalinien surgi en France en mai-juin 1968. Les gauches, c'est tout cet héritage confus, contradictoire, animé de bonnes intentions mais butant sur les réalités et aussi profondément divisé que les autres courants politiques français.

L'ouvrage qui va jusqu'aux accords entre socialistes et communistes de 1972 ne veut pas être polémique mais il apporte sur les événements contemporains la lumière de l'Histoire qui décape les peintures fraîches et démystifie les assertions gratuites. Je lui laisse volontiers la parole, car il est bon que les lecteurs puissent

méditer avec l'auteur sur les constatations de l'Histoire : « L'histoire de la gauche depuis la Révolution révèle aussi son pluralisme... L'action menée par les diverses gauches est parfois contradictoire... chaque gauche s'est ainsi comportée comme un être vivant, elle est née, elle a agi, elle a vieilli, elle tend vers la mort. » Travail sérieux, solide, le livre de Georges Lefranc sera utile à tous et surtout aux hommes de gauche, embarqués dans le Programme commun, pour s'interroger avec lui sur ses conclusions.

Jean CHELINI ■

## ● Plan quinquennal pour une révolution par Pierre Uri

L'auteur a pris, aux côtés de Jean Monnet, une part active à l'élaboration des Traité de Paris et de Rome qui ont jeté les bases de l'unité économique de l'Europe. Socialiste, il a inspiré le programme de la Fédération de la gauche, mais ne cache pas ses réticences devant le programme commun défendu par les partis communiste et socialiste unis. Son souci : faire en sorte que la France progresse vers plus de justice sociale et davantage d'égalité entre les individus, mais sans compromettre sa croissance économique. Pour ce faire, une révolution est inutile. Elle serait même fatale dans la mesure où elle casserait les ressorts qui ont permis à l'économie libérale de dénoncer largement depuis vingt ans les régimes collectivistes.

Est-ce à dire que la réforme soit facile ? Non pas, car elle suppose qu'on s'attaque, dans d'innombrables domaines, à une philosophie politique qui continue de favoriser insidieusement le capital par rapport au travail ou de sacrifier l'efficacité au prestige, c'est-à-dire au gaspillage.

C'est ainsi que les Pouvoirs publics subventionnent indistinctement toute l'agriculture ou toutes les industries de pointe : ils poussent à la concentration des grosses entreprises, mais négligent le secteur industriel essentiel des biens d'équipement et l'appui aux petites et moyennes industries. De même, en matière d'aménagement des régions, c'est l'investissement qui est pris en compte et non la création d'emplois.

Mais c'est la fiscalité qui est tout spécialement anachronique. L'introduction de l'impôt sur le capital, à l'image de ce qui s'est fait dans plusieurs nations industrielles, imposerait, selon P. Uri, le recensement exact des fortunes sans lequel toute réforme de l'imposition restera partielle et finalement injuste. De son côté, l'épargne, surtout en période d'inflation reste tragiquement défavorisée par rapport à la spéculation. D'où le paradoxe de ces placements stériles, l'or ou la pierre, qui permettent la spéculation et privent l'industrie des capitaux dont elle a un urgent besoin. Enfin, l'impôt sur l'héritage qui frappe à proportions égales les grosses et les petites successions favorise abusivement les premières.

Toutes ces suggestions qui vont de la municipalisation des sols au rééquilibre entre impôts directs et indirects, des absurdités du fameux crédit d'impôt à la franchise en matière de soins médicaux, de la création d'un impôt foncier à la refonte de la fiscalité locale, sont discutées avec un soin qui témoigne du souci de l'auteur d'échapper à l'accusation de facilité ou de démagogie.

On peut contester le bien-fondé ou l'opportunité de telle suggestion, de telle proposition, mais au total Pierre Uri nous offre des analyses stimulantes qui invitent à des remises en cause.

M. BLIN ■

---

Fayard.

## ● Le Marché Commun contre l'Europe par Bernard Jaumont, Daniel Lenègre, Michel Rocard

Marché ou Communauté ? Le choix est désormais clairement posé. « La Communauté économique européenne est arrivée à un carrefour : si nous voulons construire une Communauté démocratique, le moment est venu de faire un choix entre le Marché et la

Communauté. Il s'agit de décider si nous devons maintenir la priorité attribuée au libre-échange, ou si au contraire, nous voulons établir une nouvelle priorité en faveur du contrôle social et politique sur le développement économique » (1). Le Marché Commun contre

l'Europe. Tel est bien le choix que proposent Michel Rocard et deux de ses collègues du bureau national du P.S.U.

La thèse de l'opposition entre l'organisation du Marché Commun et le développement de la Communauté Européenne couve depuis plusieurs années au sein de la gauche sans avoir véritablement jamais été prise au sérieux. Elle se heurtait trop à l'optimisme des pères de l'Europe pour lesquels la construction de la Communauté économique n'est que le premier rouage de l'engrenage qui pourra conduire presque inéluctablement à l'unification européenne. A cet optimisme profond qui caractérise les promoteurs, les signataires et les défenseurs du traité de Rome, Michel Rocard répond : « casse-cou ! Avec ce traité vous ne construirez jamais l'Europe ».

Et la mise en garde porte. Car les auteurs ne se contentent pas d'affirmer que le Marché commun ne constitue pas un bon moyen de mettre sur orbite l'Europe communautaire. A cela il serait facile de répondre en faisant le pari que précisément la force des mécanismes économiques étant ce qu'elle est, l'intuition géniale de Robert Schuman a été de choisir ce levier économique et pas un autre. La contestation de nos auteurs est beaucoup plus radicale : le Marché commun ne peut pas conduire à l'Europe : ni une Europe socialiste, ni même une Europe capitaliste : car la base du traité de Rome, c'est le libre-échange, or le libre-échange n'a que faire des frontières, qu'elles soient nationales ou repoussées aux limites extérieures de l'Europe.

Le Marché Commun ne peut favoriser que les unités économiques déjà arrivées à un niveau qui leur permet d'exploiter les mécanismes du libre-échange : les multinationales (2). Or le champ d'action des multinationales n'a aucune raison de se limiter aux six ou aux neuf à moins que l'extension se poursuive, le Marché commun n'en arrive à se diluer dans une vaste zone occidentale de libre échange : le Marché commun est un instrument du capitalisme et le capitalisme peut avoir des intérêts nationaux ou mondiaux, selon les niveaux de développement, mais en aucun cas des intérêts spécifiquement européens.

L'ouvrage est certes rapide. Il défend une thèse et ne s'en cache pas. On ne contestera pas l'élément essentiel de l'argumentation selon laquelle en l'absence de base économique, il est difficile d'imaginer la prise de conscience d'un intérêt commun à l'Europe. On peut certes estimer que les auteurs cèdent à la mode en privilégiant le phénomène des firmes multinationales,

ce croquemitaine des temps nouveaux, qui vient prendre dans une certaine mythologie progressiste la succession du patronat capitaliste national. Car il n'est pas certain que seules les solidarités économiques soient réelles. Celles qui peuvent surgir demain des négociations SALT ou de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe sont peut-être aussi importantes.

Mais notre critique ne se situe pas à ce niveau des postulats : ceux des auteurs ne nous paraissent pas fondamentalement erronés, mais seulement trop systématiques et trop exclusifs.

La critique porte plutôt sur la méthode : Elle n'est à proprement parler ni marxiste, malgré les apparences, ni idéaliste : elle mélange les genres en une confusion parfois choquante. L'analyse est souvent économique, mais les conclusions n'en découlent point nécessairement, car elles se situent plus dans le domaine du vouloir être que dans celui du devoir être. Le primat du politique sur l'économique, nié dans les prémisses, réapparaît dans les conclusions.

Au fond, Michel Rocard reproche aux Européens de masquer derrière les incantations européennes la sordide réalité du Marché commun. Mais ne recourt-il pas lui-même à la technique incantatoire en affirmant que la dimension européenne est nécessaire à la réalisation d'un socialisme véritable, c'est-à-dire pour ouvrir aux pays européens une voie originale de développement ?

On peut passer rapidement sur ce livre, en le négligeant du fait des *a priori* politiques de ses auteurs, dont le parti ne nous a guère habitués à chanter les mérites de la construction européenne. Ce serait faute grave : Au lecteur non-muré dans ses certitudes, ce livre apporte plus de sujets de réflexion que bien des ouvrages d'eurocéans « bon teint ». A une certaine vision « théologique » de l'Europe, il oppose des assertions parfaitement hérétiques. Mais si, après tout, l'hérésie contenait une certaine part de vérité ?...

Christian AUTEXIER ■

*Editions du Seuil.*

(1) Giolitti, déclaration du 19 mars 1973 à la conférence organisée par le Mouvement Européen à la Chambre des Communes.

(2) Les meilleures analyses du phénomène des multinationales semblent être celles du secrétaire général de la fédération internationale des syndicats de la chimie et des industries diverses (I.C.F.), Charles Levinson, et dont un résumé est présenté dans son article du « Monde diplomatique » de mai 1973.

## ● Affaires non classées par Michel Lévine

La Ligue des Droits de l'Homme est une vieille dame qui, née de l'affaire Dreyfus, a poursuivi contre vents et marées une ligne d'action qui l'a menée à se mêler

de nombre d'affaires où la justice était bousculée. Bien connue pour ses opinions de gauche, la Ligue possède une influence morale considérable, qu'elle utilise dans

les procès, généralement politiques, où les inculpés risquent de ne pas se voir reconnaître tous les droits de la défense.

Présenter l'histoire de la Ligue des Droits de l'Homme est un peu une gageure, car, en réalité, elle n'a d'autre histoire que celle des affaires dont elle s'est mêlée. Michel Lévine, en s'attaquant à cette tâche, se trouvait ainsi obligé d'étudier tour à tour quelques-unes de celles qui lui ont paru les plus significatives de l'action menée par la Ligue. C'est ainsi qu'*« Affaires non classées »*, reprend les dossiers de la manifestation de Charonne, de l'assassinat d'Umberto Delgado, célèbre opposant au régime portugais, affaires qui n'ont jamais été vraiment élucidées, ou des scandales moins connus comme les exécutions, « pour l'exemple », en 1914.

A travers toutes ces affaires, une constante, la présence du délégué de la Ligue, avocat devant les tribunaux, ou simple observateur dans la salle. Cette présence, bien souvent, évite à elle seule que la loi et les droits de l'accusé soient trop ouvertement violés ou qu'une affaire ne soit enterrée discrètement.

Les démêlés de Thomas Schwaetzer avec les autorités françaises, ses multiples arrestations, expulsions, voire enlèvements en sont l'illustration parfaite. L'intervention de la Ligue lui a permis d'être assisté, lui, étranger, face aux tracasseries de l'administration. Malheur à

ceux, détenus arbitrairement, expulsés discrètement dont le cas n'est pas relevé par l'opinion et dont les journaux ne font pas une affaire. Isolé, ignorant même ses droits, il ne pourra pas protester contre une décision injuste. Même sans cela, l'opinion se lasse vite. Le procès des Basques de l'E.T.A. à Burgos avait mobilisé l'opinion publique mondiale, celui de Leningrad, un peu moins ; quant à ceux du Cameroun qui les ont suivis peu après, qui même s'en souvient ?

C'est à l'Etat policier que s'en prend Michel Lévine, enfin, rapportant les multiples affaires qui ont défrayé les chroniques ces dernières années. Et le scandale des *Canard Enchaîné*, pourrait servir d'épilogue à ce livre. Les manipulations des témoignages, les silences de la écoutes téléphoniques, relancé par la « sonorisation » du police en certaines occasions, la mansuétude des tribunaux vis-à-vis de policiers coupables de fautes graves démontrent l'état de pourrissement de notre société.

Défendre l'individu contre toute forme d'oppression : la Ligue des Droits de l'Homme, par son obstination et la présence constante de ses observateurs mène un combat dont les régimes totalitaires, en supprimant ses homologues dans leur pays, ont confirmé le bien-fondé.

Yves PITETTE ■

---

Fayard.

## ● Mutation de la culture par Jean Onimus

Ce petit ouvrage écrit d'une plume alerte, précise, riche en formules heureuses est le constat sans concession d'un échec : celui de la culture dans la société moderne. Par essence, règle et discipline, ordre mis dans les sentiments et les moeurs, effort de l'homme pour se mieux connaître et accéder ainsi à la liberté, la culture est devenue un privilège de classe, propriété exclusive des clercs. Le livre qui aurait pu être l'instrument de la démocratisation est symbole d'ennui ; la jeunesse subit l'*« enfermement »* d'une école qui lui impose un savoir au lieu de lui apprendre à exister. Les mass media la transforme à l'intention de la masse en une manne passivement reçue tandis que l'aventure culturelle est de plus en plus le fait d'artistes en marge, coupés du public.

Comment en est-on venu là ? L'auteur incrimine la société de production qui a institué une école à l'image d'elle-même, c'est-à-dire machine à fonctionner selon des règles strictes avec élimination impitoyable des rebelles. Elle est « l'instrument d'une culture répressive dont la violence invisible dévaste nos sociétés. Elle n'est nullement destinée à former des adultes mais au contraire à maintenir dans un conditionnement infantile des élus qui, sans elle, seraient bien trop spontanés, trop intacts pour s'adapter au carcan social ». Comment s'étonner dans ces conditions que la jeunesse se révolte ou qu'une contre-culture tente de naître fondée sur la liberté ?

Et cependant la société ne peut se passer d'école. L'auteur sur ce point se sépare d'Illich. Il dessine au contraire en traits hardis ce que devrait être « la maison d'école, foyer de culture, centre d'existence... par qui la collectivité se perçoit elle-même, s'approfondit et se crée ».

Impossible, par exemple, de négliger la culture scientifique qui est un acquis inestimable. Mais « les enfants ne s'intéressent qu'à ce qui leur est donné de faire, non d'apprendre ». Il faut donc leur redonner le goût de la création sous toutes ses formes, leur enseigner par le théâtre, la danse, etc., l'usage de leur corps au lieu de leur en inculquer le mépris. Le savoir doit redevenir l'affaire et le bien propre de la jeunesse.

Ce plaidoyer pour une culture à la fois réflexion sur la vie et lumière apportée à la vie, est convaincant. Le talent de l'avocat est grand. Il oblige cependant le lecteur à se poser une question : si l'école est le fidèle reflet de toute société qui, à travers elle, assure sa reproduction, comment changer l'école sans changer la société ? Et quelle société proposer ?

On regrette que l'auteur soit resté au bord de ces interrogations fondamentales à partir desquelles débats et divergences peuvent enrichir les recherches de solutions et de réponses qui ne soient pas dogmatiques.

Maurice BLIN ■

# "DE TROP SUR LA TERRE"

par Etienne BORNE

**L**'INTERROGATION, venue de cette mélancolie sans fond que Péguy disait caractéristique de l'âme juive, ne manque pas de surgir chaque fois qu'une conjoncture dramatique met, au cours de sa longue histoire, Israël en question : « serions-nous de trop sur la terre ». L'inévitable parole a été prononcée, parmi les remous et les débats qui ont suivi la guerre du Kippour, par Schwarz-Bart, l'auteur de ce chef-d'œuvre qu'est « le Dernier des Justes ». Et en effet, s'il y a une constante du peuple juif, c'est bien cette difficulté qui est la sienne, et toujours recommandée depuis le deuxième millénaire avant le Christ, de se faire dans le reste du monde, parmi ces nations que les écritures juives et chrétiennes nomment la gentilité, une place reconnaissable et reconnue, acceptable et acceptée. Peuple tantôt toléré et tantôt persécuté jusqu'à la tentative de génocide, presque jamais, sauf en de brefs bonheurs trop précaires pour apprivoiser l'avenir, rassemblé et installé dans un espace sûr pour une durée confortablement historique. Les enfants d'Israël ne s'établissent sur la terre qui leur est promise qu'après un long temps de servitude et d'errance et, à la gloire de Salomon dont l'éclat rétrospectif est surtout fait des nostalges à venir, succéderont les litanies du malheur pour un peuple vite cassé en deux, broyé par de puissants empires, fugitivement rétabli par la faveur d'autrui et que Rome, son dernier occupant, paraît vouer à une définitive dispersion après la guerre de Titus et la destruction du Temple. Après des siècles et des siècles de ghettos et d'antisémitisme déclaré ou larvé, ni un plus vrai christianisme, ni la récente explosion des idées libérales à partir de 1789 (la seule révolution politique dans l'histoire des hommes) n'ont pu venir à bout de ce phénomène sans cesse renaissez qu'est la haine du Juif ; et les proportions démentes que le nazisme a données à l'antisémitisme devait provoquer cette effroyable hécatombe que le reste de l'humanité voudrait bien oublier, puisqu'elle met en cause l'honneur de l'espèce, mais qui ne s'effacera plus de cette mémoire juive que rend si profonde, si vive, si implacablement fidèle, le plus long passé de douleurs qui, de génération en génération, ait jamais accablé la même famille humaine.

**D**ANS CE CONTEXTE, qu'il faut se garder d'omettre chaque fois qu'il s'agit des Juifs, l'entreprise de l'Etat d'Israël serait peu intelligible. Car, si son histoire a été pour le peuple juif un défi continué, ce défi a toujours été relevé avec une obstination si inlassable qu'elle passe les ordinaires ressources humaines et qu'elle pourrait bien avoir quelque chose d'héroïque ou d'inspiré. L'inavouable permanence d'Israël est la réponse juive aux puissances qui, de siècle en siècle, projetaient de l'effacer de la terre. La création de l'Etat d'Israël par le retour délibéré de la part la plus menacée de la diaspora à la terre originelle est la riposte juive à cette fabulation malveillante qui vouait Israël à la fatalité de l'errance et de la dispersion, interdisait aux Juifs les insertions et les assimilations sur une terre à cultiver et à défendre et les condamnait, par une ségrégation outrageante, aux professions de l'argent, commerce ou banque, ou aux petits métiers marginalisés, bref à une fortune ou à une misère pareillement démesurées et pareillement anonymes et vagabondes. Voici donc qu'il y a désormais un Etat juif qui joue sa partie dans le concert des nations, qui a sa politique propre et dont les citoyens dans les kibbutz et sur des frontières menacées et mouvantes, comme ont toujours été les frontières des autres, savent être des paysans et des soldats exemplaires. On n'est plus de trop sur la terre quand on a une terre à soi à aimer et à défendre. La vieille malédiction serait-elle enfin conjurée et Israël aurait-il fait la preuve qu'il était plus fort que le destin que, sur la foi de quelques apparences soigneusement entretenues, lui attribuait la Gentilité ?

**O**R, CETTE ENTREE D'ISRAËL dans l'histoire comme partenaire à part entière des autres peuples, loin de résoudre définitivement le problème juif, n'a fait qu'accentuer sa complexité et aviver à l'extrême son acuité, et voici qu'Israël, à cause même de ce dernier avatar, suscite un redoublement de contestations. Les origines d'une nation ne sont jamais pures, l'histoire récente ou plus ancienne en témoigne assez ; quelles sont, en effet, les nations, et non pas seulement telles dernières nées, surgies de l'impatience et de la révolte, mais les plus longuement installées dans l'ordre et la respectabilité, qui n'ont pas été bâties en leur première saison dans la violence et le sang, l'arbitraire et l'injustice ? Israël, devenant une nation comme les autres, ne saurait échapper à la loi générale ; le modeste foyer juif d'entre les deux guerres mondiales n'est devenu un Etat territorialement déterminé que par la spoliation de dizaines de milliers de Palestiniens et ne s'est maintenu et préservé, à travers les vicissitudes, que par la force des armes et une toujours plus large annexion de ses glacis et de ses marches. D'où l'hostilité des nations et des multitudes arabes qui n'ont jamais explicitement reconnu l'existence même d'Israël comme Etat et auxquelles, très dialectiquement, cette existence haine tient lieu de fédérateur pour leurs diversités, sert d'alibi patriotique à leurs difficultés irrésolues, permet d'entrer dans la grande politique et de jouer un rôle mondial en usant notamment de l'arme du pétrole et de prendre ainsi leur revanche des temps coloniaux. D'où aussi un partage de l'opinion occidentale entre « pro-israéliens » et « pro-palestiniens » et de ce côté une mise en accusation d'Israël dans laquelle le grief fait aux Juifs d'être les instruments du capitalisme et les agents d'affaires de l'impérialisme américain, dont s'était tant servi l'antisémitisme hitlérien, réapparaît dans la gauche, même chrétienne, comme thème justificateur d'un antisionisme qui se croit à la pointe de la pensée et de l'action révolutionnaires. D'où une précarité de l'Etat d'Israël que ses amis pourraient être tentés d'abandonner pour, médiocrement, sauvegarder un niveau de vie dont les maîtres arabes du pétrole détiennent les sources et les clefs. Qui, en s'obstinant à exister, menace le confort des autres, comment ne le jugerait-on pas « de trop » ?

**L**E DRAME du Proche-Orient tient dans un classique conflit de droits : droits d'Israël et droits des Palestiniens. Le seul moyen d'empêcher que le drame ne tourne à la tragédie est dans un compromis qui demande aux uns et aux autres des sacrifices. Et théoriquement bien des plans de paix seraient possibles si, pour une fois, ingéniosité et bonne volonté étaient heureusement complices. Mais dès qu'Israël est impliqué dans une politique, cette politique est plus qu'une politique et prend des dimensions énigmatiquement spirituelles. Tout se passe comme si, d'âge en âge, les puissances de ce monde en voulaient à Israël d'avoir déraciné d'un coup tous les paganismes en révélant un Dieu sans visage qui ne se confond avec aucune figure de ce monde, fût-elle celle du ciel visible ou celle des princes de la terre ; et il est remarquable que les plus furieuses poussées d'antisémitisme coïncident avec les retours en force du paganisme, par exemple avec les totalitarismes du XX<sup>e</sup> siècle. C'est pour les paganismes qu'Israël est toujours « de trop ». Aussi s'il convient de conseiller la modération aux responsables de l'Etat d'Israël dans l'espoir qu'ils comprendront que des frontières proches et reconnues sont plus sûres que des frontières lointaines armées et contestées, on ne peut le faire qu'avec crainte et tremblement dès lors qu'on a soupçonné que le peuple juif est aussi aux prises avec un adversaire incapable — jusqu'à la fin des temps — de jamais désarmer.